



Revue de presse
Réseau des journalistes africains
Spécialisés sur le développement durable
et le changement climatique
Février 2023

1





Références :

Table des matières

Wallace Mawire (Zimbabwe) ; ECA hosts 5 th African Science, Technology and Innovation Forum in Niger ; Pan African Visions ; February 2023.	5
Oumar Ba (Sénégal) ; Autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis : une catastrophe environnementale et économique ; Keur Massar Actu ; Février 2023.....	7
Wallace Mawire (Zimbabwe) ; Niger to host 9 th session of the Africa Regional Forum on sustainable development to take stock on progress ; Pan African Visions ; February 2023.	11
John Tsongo (RDC) ; Nord-Kivu : Lancement de la mise en valeur d'une ressource oubliée : le gaz du lac Kivu ! ; Pana Radio ; Février 2023.	12
Rabah Karali (Algérie) ; Entretien avec le Professeur Noureddine Yassaa, Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique auprès du Premier ministre ; L'ACTUEL ; février 2023.....	14
Wallace Mawire (Zimbabwe) ; Zimbabwe to host Transform Africa 2023 Summit to sustain continent's digital revolution ; Pan African Visions ; February 2023.	18
Mohamed Tidiane Ndiaye (Sénégal) ; Bamboung, une idée des trésors du delta de Saloum ; APS ; 1 février 2023.	19
Tatiana Meliedje (Cameroun) ; Douala : plus de 100 milliards investis dans l'aménagement des drains ; News du Camer ; 2 février 2023.	29
Denise Kavira Kyalwahi (RDC) ; Forêt : la RDC et le bois de la pauvreté ; Naturelcd ; 2 février 2023.	30
Paténéma Oumar Ouedraogo (Burkina Faso) ; Changement climatique : Il faut restaurer les zones humides ; Sidwaya ; 2 février 2023.....	36
Cécile Goudou (Bénin) ; Célébration des tortues marines au Bénin : l'ONG nature tropicale fidèle a une engagement de près de deux décennies ; Bioterme ; 4 février 2023.	39
Ndeye Maguette Kebe (Sénégal) ; Sénégal : Amadou Kanouté Directeur CICODEV Afrique, « l'agroécologie et la souveraineté alimentaire ne peuvent s'accomoder de l'utilisation des OGM » ; Hydrodiplomacy ; 5 février 2023.	41
Taty Dilengendju Mapuku (RDC) ; Comment préserver les zones humaines de la RDC ? ; Radio Okapi ; 6 février 2023.....	43
Edem Dadzie (Togo) ; On estime que chaque personne sur la planète consomme plus de 50 000 particules de plastique par an ; Le Papyrus ; 6 février 2023.....	44
Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : la pêche au thon via les DCP sera restreinte dans l'océan Indien ; Afrik21 ; 7 février 2023.	45
Taty Dilengendju Mapuku (RDC) ; Que faut-il faire pour revoir à la hausse le prix de vente de crédit carbone ? ; Radio Okapi ; 7 février 2023.....	46





Eric Ojo (Nigeria) ; Ireland, Austria support Africa climate change found with €3m ; African Examiner ; 9 February 2023.....	47
Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique du Sud : le braconnage de rhinocéros se déplace vers les parcs régionaux ; Afrik21 ; 9 février 2023.	49
Fyfy Solange Tangamu (RDC) ; Le Pulitzer attire l'attention sur l'impact du changement climatique sur le travail et les travailleurs en RDC ; Forum des As ; 9 février 2023.....	51
Taty Dilengendju Mapuku (RDC) ; Quels sont les mécanismes devant accompagner la loi portant protection des peuples autochtones pygmées en RDC ? ; Radio Okapi ; 9 février 2023.	53
Denise Kyalwahi (RDC) ; Monde : « Il n'y aura pas de transition écologique juste sans investissements dans l'éducation » ; NaturelCd ; 9 février 2023.	54
Marthe Akissi (Côte d'Ivoire) ; Dossier Environnement : Manger bio sans tuer l'environnement c'est possible ! ; RTI ; 10 février 2023.....	56
Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : comment protéger la biodiversité dans les parcs éoliens ? ; Afrik21 ; 13 février 2023.	56
Hector Nammangue (Togo) ; Gestion des déchets – la BAD veut accélérer l'économie circulaire en Afrique ; VerTogo ; 13 février 2023.	58
Hamidou Traore (Burkina Faso) ; Les sept points clés sur le stockage de l'eau comme une adaptation à la crise climatique ; Afrique Durable ; 13 février 2023.....	59
Emilie Kpanodou (Bénin) ; Terres et écosystèmes dégradés : Le Bénin et le PNUD signent le pacte de la restauration ; Sesame Info ; 14 février 2023.	60
Zubaida Mabuno Ismail (Ghana) ; Ghana's tree-planting drive and the biodiversity question ; China Dialogue ; 14 February 2023.....	61
Edem Dadzie (Togo) ; Forêt Communautaire de Sakounde : C.A.F.A. a tenu des réunions de plaidoyer avec les Comités de femmes ; Le Papyrus ; 15 février 2023.	67
Boris Ngounou (Cameroun) ; Grande muraille verte : le projet s'étend jusqu'en Afrique australe ; Afrik21 ; 15 février 2023.....	68
Emilie Kpadonou (Bénin) ; Hygiène publique : La commune de savalou opte pour des toilettes agro-écologiques ; Sesame info ; 15 février 2023.	70
Tatiana Meliedje (Cameroun) ; Conflits agropastoraux. Pour une transhumance transfrontalière durable en Afrique centrale ; News du Camer ; 16 février 2023.	72
Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique du Sud : les écologistes maintiennent la pression contre TotaleEnergies ; Afrik21 ; 16 février 2023.	75
Emilie Kpadonou (Bénin) ; Diversité biologique : le Bénin ravive son système d'information ; Sesame info ; 17 février 2023.....	76





Eric Ojo (Nigeria) ; Experts set agenda for inclusive growth, sustainable development in Africa ; Africa Examiner ; 21 February 2023.....	78
Tatiana Meliedje (Cameroun) ; ODD. L'ONU demande au moins 300 mille milliards / an pour les pays pauvres ; News du Camer ; 23 février 2023.....	80
Boris Ngounou (Cameroun) ; Cameroun : des populations insatisfaites de la réponse gouvernementale à la crise climatique ; Environnementales ; 18 février 2023.	83
Boris Ngounou (Cameroun) ; Ghana : au moins 628 000 hectares de terres reboisées en six ans ; Afrik21 ; 20 février 2023.....	84
Hector Nammangue (Togo) ; Insalubrité du grand contournement de Lomé – de la nécessité d'infliger une amende pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets ; VerTogo ; 22 février 2023.	86
Patrick Kahondwa (RDC) ; RDC : Le Sud-Kivu peine à se débarrasser d'une épidémie de peste des petits ruminants ; SciDev ; 22 février 2023.....	87
Boris Ngounou (Cameroun) ; Gabon : les enjeux du One Forest Summit ; Afrik21 ; 22 février 2023.	90
Boris Ngounou (Cameroun) ; Cameroun : du matériel pour renforcer la protection du parc national de Campo Ma'an ; Afrik21 ; 23 février 2023.....	93
Hector Nammangue (Togo) ; Justin Bekounim : « Aujourd'hui Zéro Déchet, c'est plus de 2000 utilisateurs » ; VerTogo ; 25 février 2023.	94
Line Renée Anaba (Cameroun) ; Gestion des Écosystèmes forestiers : l'on REPAR les forêts du Bassin du Congo ; Enviromonde ; 26 février 2023.....	96
Line Renée Anaba (Cameroun) ; Protection forestière : Libreville, capitale de la diplomatie environnementale ; Enviromonde ; 27 février 2023.....	97
Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : vers la création d'une chaîne de valeur des batteries électriques ; Afrik21 ; 28 février 2023.	99





Wallace Mawire (Zimbabwe) ; ECA hosts 5th African Science, Technology and Innovation Forum in Niger ; Pan African Visions ; February 2023.

To access the article : <https://panafricanvisions.com/2023/02/eca-hosts-5th-african-science-technology-and-innovation-forum-in-niger/>

Acting Executive Secretary for the United Nations Economic Commission for Africa (ECA), Antonio Pedro has today said at the Fifth African Science, Technology and Innovation Forum for 2023, in Niamey, Niger that the commission is looking at harnessing technology for a green, inclusive and resilient Africa.

The innovation forum is been held under the theme: Accelerating development and diffusion of emerging technologies for a green, inclusive and resilient Africa.

Pedro said that delivering sustainable industrialization and economic diversification in Africa is built on the premise of investing in research and development.

‘Currently, most African countries have less than 100 researchers per million inhabitants and 0.5% GDP allocated to Research and Development,’ Pedro said.

He added that there are already many examples of transformative uses of technologies for the same purpose across the continent.

Examples cited in support of SDG 6 on Ensuring access to water and sanitation for all in rural part of Arusha, Tanzania, include a nanotechnology-based, low-cost water purification system which is serving thousands of lives and creating hundreds of jobs for people.

Other initiatives include facilitating access to affordable and clean energy, SDG 7, SOLEKTRA International has installed 100,000 solar streetlamps and 1,200 solar micro-grids in 15 various countries bringing electricity to many for the first time.

Various car-hailing services -such as Ride in Ethiopia, Ulendo in Zambia -have cut down waiting time, enhanced transparency, and reduced cost of travel across African cities.

Similarly, according to Pedro, last year 11,200 bags of ground coffee were sold in a mere one (1) second on the Alibaba E-Commerce platform.

‘Here in Niger, we have Dr Fadji Maina, a computational hydrologist at NASA, who is using data to develop a water atlas that will enable a better understanding of water movements in parts of the world to help address the issues many countries face,’ Pedro said.





he said that these are just some examples of real solutions that can accelerate the achievement of the SDGs.

According to him, to build on the innovative spirit, there is need to strengthen the enabling environment through informed policies, increase investment in the Research and Development process, and to harness the support of the private sector more effectively.

Pedro said that Africa should be at the forefront of a green transformation to accelerate growth, diversify economies and deliver on the SDGs and Agenda 2063.

‘One key opportunity for us lies in the renewable energy market,’ Pedro said.

He said that the value in that market in 2020 was estimated at \$881.7 billion and is projected to reach \$1,977.6 billion by 2030.

‘A 10% share can easily add \$200 billion to Africa’s economy,’ he said.

Another opportunity he highlighted which he said should not be missed out is the global digital economy, which is estimated at about \$14.5 Trillion², with about 60% of the global GDP now depending on digital technologies.

Pedro added that initiatives such as the African Trade Exchange (ATEX), which have been conceptualized by ECA and now fully operational under Afreximbank, can connect African entrepreneurs to the global marketplace more effectively, link them to sources of finance, and accelerate implementation of the AfCFTA.

‘ECA is committed to supporting this transformation,’ Pedro said.

He also highlighted that ECA and its partners have completed the STI Policy Design and Implementation Guide, which countries can use irrespective of the policy implementation cycle.

He said that similarly, the Alliance of Entrepreneurial Universities in Africa, launched with support of ECA in Kigali last year, and the African Technology Development and Transfer Network (TDTNet) continue to grow.

The STI Forum Youth Innovation and Design Bootcamp 2023 attracted 354 participants and 52 mentors and trainers.

As part of this year’s events, there is a physical Science, Technology, Engineering and Mathematics (STEM) bootcamp for primary and secondary schools, as well as a hackathon for climate change and a Connected Africa Girls Coding Camp that will run alongside the Forum.





To further enhance the innovation space on our continent, ECA will be launching Origin Research and Innovation Labs (Origin) for East Africa with Dedan Kimathi University of Technology in Kenya tomorrow.

Origin Centres are designed as sustainable, responsible and innovative spaces that attract the best talent to generate ground-breaking, revolutionary solutions and showcasing innovative solutions that can be deployed on a massive scale in Africa and globally.

Origin will also be featured at the STI Day in Africa, as part of the global STI forum on 2 May 2023 in New York – please join us there.

Keur Massar Actu

Le miroir du département

Oumar Ba (Sénégal) ; Autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis : une catastrophe environnementale et économique ; Keur Massar Actu ; Février 2023.

Pour accéder aux articles :

- <https://keurmassaractu.com/autoroute-dakar-tivaouane-saint-louis-une-catastrophe-environnementale>
- <https://keurmassaractu.com/la-dts-un-danger-pour-la-resilience-economique-des-femmes-de-tivaouane>

7

Première partie : Autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis : une catastrophe environnementale

Autoroute Dakar-Saint-Louis : des ONG dénoncent le projet

Plusieurs Organisations non gouvernementales et associations pour la protection de l'environnement ont dénoncé le projet de construction de l'autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis qu'elles qualifient de scandale écologique.

Selon le rapport d'étude d'impact environnemental et social, l'autoroute va nécessiter l'abattage de plus de 400 000 arbres et arbustes forestiers. Les forêts classées de Roa sur une distance de 536 mètres (5 ha/300 hectares) et de Pire-Gouraye sur une distance de 10 kilomètres (125,413ha/9727) seront touchées. Ce qui explique la position de ces organisations.

« D'abord, la préservation des écosystèmes et le maintien des populations dans un environnement propice pour le bon fonctionnement de leurs activités agricoles et d'élevage restent un des objectifs du développement durable. Ensuite, les forêts sont au cœur de la lutte contre les changements climatiques et du développement durable et restent l'un des réservoirs de carbones, les plus importants », a expliqué Aly Mbaye Dieng, Président de Word Action.





Selon le Président de la Commission agroforesterie et Pêche pour PACJA/Sénégal, les forêts, particulièrement les arbres, jouent un rôle central contre les changements climatiques en absorbant les gaz à effet de serre et en renforçant la résilience des paysages : régulation des flux, maintien et enrichissement des sols pour l'agriculture.

« Ces abattages sont non seulement source de déforestation mais une menace pour la sécurité alimentaire. Nous savons tous que la déforestation a un impact très considérable sur le changement climatique. En effet les arbres stockent du CO2 tout au long de leur vie. En détruisant ces arbres, on réduit la capacité de l'écosystème à stocker du CO2. Moins d'arbres, c'est moins de CO2 absorbé et donc plus d'effet de serre », a ajouté le représentant de la Déclaration Universelle des Droits de l'Arbre (DUDA).

Legs Africa a préconisé pour une meilleure préservation de l'environnement d'élaborer un Plan d'Action et de Réinstallation (PAR) par zone agro-écologique et de disposer d'un plan de reboisement permettant de remplacer chaque pied abattu par au moins deux autres pieds. Le Think Thank panafricain a également exigé à ce que les textes sur la protection de l'environnement et des espèces soient strictement respectés. L'ONG a demandé, par ailleurs, à ce que des études supplémentaires sur les risques de pollution des nappes, des mares et de l'air soient effectuées.

- Retrouvez les encadrés ainsi que les deux interviews sur ce sujets sur le lien plus haut.

8

Deuxième partie : Autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis : une catastrophe économique

La DTS : un danger pour la résilience économique des femmes de Tivaouane

Pour favoriser la mobilité des personnes et des biens, l'Etat du Sénégal a obtenu un financement pour la mise en place d'une autoroute Dakar-Tivaouane-Saint-Louis. Côté pile, cette infrastructure va renforcer les mouvements des personnes et des biens et favoriser le développement économique des zones affectées. Côté face, plusieurs femmes vont perdre leurs sources de revenus.

A Tivaouane, le chef lieu du département du même nom, des centaines de femmes s'activent dans le commerce de fruits et légumes. Leurs principaux clients sont des voyageurs qui empruntent la route nationale N°2 et se dirigent vers la capitale régionale de Saint-Louis ou celle de Thiès. Avec la construction de cette autoroute, plusieurs véhicules, pour gagner du temps, seront obligés d'utiliser la DTS et par ricochet contourner la capitale de la confrérie Tidiane. Ce qui va représenter un danger pour la résilience économique des femmes du secteur informel.





Au carrefour de la ville Sainte de Maodo Malick, la circulation est dense, ce jeudi 26 janvier vers 11 heures. Cette situation s'explique par la suspension du mot d'ordre de grève des acteurs du transport. Les automobilistes, les conducteurs de motos et des charretiers utilisent l'axe principal comme s'ils étaient au marché. Personne ne respecte le code de la route. Conséquence : des embouteillages durant des minutes. Les vendeurs de fruits en profitent pour se rapprocher des voitures et proposer leurs marchandises aux passagers.

A moins de deux mètres de la route nationale, une femme âgée de plus de 60 ans est assise sous une tente de fortune. Elle emballe des oranges et des mandarines. Devant elle, une petite table lui sert d'un stand d'exposition. Elle s'appelle Ndeye Fatou Diop et travaille ici depuis plus de 25 ans. « Durant toutes les années passées ici, je m'en sors bien. Dieu merci, cette activité m'a permis de construire des chambres chez moi et de participer à la vie économique de la communauté, a-t-elle soutenu. Avec le projet de l'autoroute, notre activité est menacée et ça va être difficile voire pire dans les années à venir pour nous qui n'avons pas l'assistance des autorités pour se reconvertir. Nous allons perdre notre source de revenus et le statut que nous avons eus à travers le commerce. »

Ndeye Fatou demande un accompagnement pour soutenir toutes les personnes qui seront victimes du projet et qui risquent de croiser les bras à cause d'absence de perspectives et d'initiatives pour la reconversion.

Sokhna Fall a 60 ans révolus. Elle a passé plus de deux décennies à vendre toutes sortes de fruits consommés au Sénégal. Grâce à cette petite activité au carrefour, elle a pu assurer le financement de l'éducation de ses enfants et leurs nourritures. « Je suis ici depuis la naissance de mon premier enfant qui est actuellement au lycée. Je vends des oranges, des mandarines, des bananes et autres fruits qui viennent en fonction de la saison aux voyageurs qui passent par Tivaouane. Avec cette activité, nous parvenons à couvrir nos besoins, ceux de notre famille et de nos enfants. C'est grâce à elle que nous finançons l'éducation et la santé de nos enfants », a-t-elle expliqué.

Malgré leurs âges, statuts et leurs contributions à l'économie nationale, leur avenir sombre ne peut dissuader les autorités à mettre en place des politiques d'accompagnement des personnes impactées indirectement par ce projet. « On ne peut pas dissuader l'Etat à changer d'avis sur cette question. Car, il a tous les moyens et fait tout ce qu'il veut sans concertation. Ça sera difficile pour une cheffe de ménage ou une responsable d'un foyer de vivre avec l'exploitation du projet à Tivaouane. Elle sera obligée, pour travailler, d'aller ailleurs ou changer d'activité. Ce qui sera difficile, voire impossible », a-t-elle ajouté.

Khady Gueye, 68 ans, ne vit qu'avec l'exploitation de la route nationale et parvient, tant bien que mal, à couvrir les besoins de ses enfants. Avec l'arrivée de l'autoroute à péage, les volumes de fruits vendus risquent d'être divisés par deux. « Au lieu de vendre deux à trois sacs par jour, on se



retrouve avec la moitié, du coup, les recettes ne permettront pas aux commerçants de couvrir toutes leurs dépenses », a-t-elle affirmé.

Ces femmes de troisième âge qui travaillent depuis des décennies au carrefour ne reçoivent aucune aide du gouvernement, sauf en cas de catastrophe. Ce sont elles qui subissent le plus souvent les externalités négatives des projets et basculent, dès le début de l'exploitation d'un ouvrage, dans la pauvreté.

Le 9 janvier dernier, le Sénégal a connu un accident de circulation, le plus meurtrier de l'histoire du pays, puisqu'il a fait plus de 40 morts. Suite à la tragédie, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour lutter contre la recrudescence des accidents. Quelques heures après l'entrée en vigueur, les acteurs du transport terrestre ont observé une grève de plusieurs jours.

L'arrêt des activités des automobilistes a fortement touché les femmes de Tivaouane. En quelques jours, elles ont perdu beaucoup d'argent à cause de l'absence de clients et du pourrissement de leurs marchandises. Durement frappées, elles n'ont reçu aucun soutien de l'Etat.

Élisabeth Diatta fait partie des femmes les plus âgées au carrefour. Ce qui lui a valu le nom de Maman Eli. Pour vendre, elle court derrière les voitures avec des sachets de fruits. Une fois rattrapé une voiture, elle entre à l'intérieur avec ses marchandises pour attirer l'attention des voyageurs avec une voix mélodieuse. Même si, des fois, elle n'est pas autorisée à monter dans la voiture, elle réussit, quand même, à convaincre quelques personnes à acheter les fruits par les fenêtres.

Née le 16 octobre 1960, Eli travaille depuis 1990 au carrefour de 9 heures à 22 heures. Depuis cette année, elle se frotte les mains même si elle n'a pas réussi à construire des immeubles ou épargner des millions de FCFA dans un compte bancaire. Malgré la situation difficile et son âge, elle a tant bien que mal réussi à assurer les dépenses quotidiennes de sa famille et de faire des transferts à ses proches établis au village. « Nous aurons beaucoup de difficultés avec cet ouvrage. Car nous n'auront rien à donner ou à apporter à nos enfants. Cette route est tout ce que nous avons comme source de revenus » a-t-elle soutenu avec une grande préoccupation.

Adama Ndour est orpheline. Âgée d'une trentaine d'années, elle vient chaque jour au carrefour pour vendre des fruits dans le but de trouver des moyens financiers pour acheter des sacs de riz pour soutenir ses frères et sœurs et acquérir différents accessoires utiles pour son corps.

La route nationale N°2 continue de représenter la principale source de revenus pour des milliers de femmes qui s'activent dans le commerce de détail des fruits et légumes. Elle est par conséquent un moyen efficace de lutte contre le chômage et la dépendance économique chez les





femmes. C'est pourquoi, elles devraient attirer l'attention des autorités pour une meilleure prise en compte de la protection de leurs activités.

- Retrouvez les encadrés ainsi que les deux interviews sur ce sujets sur le lien plus haut.



Wallace Mawire (Zimbabwe) ; Niger to host 9th session of the Africa Regional Forum on sustainable development to take stock on progress ; Pan African Visions ; February 2023.

To access the article : <https://panafricanvisions.com/2023/02/niger-to-host-9th-session-of-the-africa-regional-forum-on-sustainable-development-to-take-stock-on-progress/>

Niger is set to host the ninth session of the Africa Regional Forum on Sustainable Development in the capital city of Niamey on 28 February to 2 March, 2023.

The forum is being jointly organized by the Economic Commission for Africa (ECA) and the Government of Niger in collaboration with the African Union Commission, the Africa Development Bank including other various entities in the United Nations system.

The theme of the ninth forum is: Accelerating the inclusive and green recovery from multiple crises and the integrated and full implementation of the 2030 agenda and Agenda 2063.

According to an ECA spokesperson, during the forum, participants will undertake an in-depth review of progress made in the implementation of five Sustainable Development Goals, namely Goals 6 on clean water and sanitation, 7 on affordable and clean energy, 9 on industry, innovation and infrastructure, 11 on sustainable cities and communities and Goal 17 on partnerships for the Goals along with the corresponding goals of Agenda 2063: The Africa We Want of the African Union.

ECA says that the regional forum will also serve as a platform for sharing experiences, good practices and lessons learned with regards to voluntary national reviews, voluntary local reviews and other efforts to implement the two agendas.

Participants are also expected to identify and build a consensus on policy options and actions to be adopted as key messages and a declaration to drive action towards an accelerated, inclusive and green recovery from multiple crises, alongside the full implementation of the two agendas.





It is also expected that the key messages and the declaration will also serve as the collective african input to the 2023 high-level political forum on sustainable development to be held in New York from 10 to 19 July 2023 and to the Sustainable Development Goals Summit to be held during the high level week of the General Assembly in September 2023.

According to ECA, the regional forum is expected to bring together ministers and other high level policy makers and experts from governments and intergovernmental organizations, the private sector, civil society organizations and other major groups and international development partners.

PANA RADIO

La radio panafricaine

John Tsongo (RDC) ; Nord-Kivu : Lancement de la mise en valeur d'une ressource oubliée : le gaz du lac Kivu ! ; Pana Radio ; Février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://panaradio.org/nord-kivu-lancement-de-la-mise-en-valeur-dune-ressource-oubliee-le-gaz-du-lac-kivu/>

Le gouvernement Congolais attend fournir 60 MW d'électricité produite à partir du gaz méthane du Lac Kivu à la population riveraine de ce lac d'ici 2027.

La cérémonie du lancement de l'exploitation de ce gaz méthane qui sera conduite techniquement par les Américains de "Symbion Power", est même intervenue au golf de Kabuno sur le Lac susnommé, en date du 30 Janvier 2023, sous la conduite du ministre congolais en charge des hydrocarbures, Didier BUDIMBU.

En effet, après avoir à maintes reprises, lancé sans poursuivre ni concrétiser l'exploitation du gaz du Lac Kivu, pourtant dangereux pour la population, le gouvernement Congolais a, cette fois-ci, après l'appel d'offre lancé en fin 2022 pour la vente aux enchères de plusieurs de ses blocs gaziers dont ceux du Lac Kivu; décidé d'attribuer l'un d'eux à la société Américaine "Symbion Power", le 13 janvier 2023.

S'en est donc parti selon Paul Hinks, l'un des Cofondateurs de la "Symbion Power", pour un périple technique d'exploitation gazière, pour une production échelonnée du courant électrique.

D'abord 15 MW pour la première étape qui prend les 4 trimestres de 2024, puis 45 MW autres pour ainsi réaliser 60 MW dans les trois années suivantes.

Pour Hinks, qui, en plus du bloc gazier Makelele lui attribué, négocie également les termes de ce projet de production électrique estimé à 300 millions de dollars avec les équipes du ministère des hydrocarbures dirigé par Didier BUDIMBU, alors ministre des hydrocarbures; toutes les formalités relatives au projet pourraient être réglées d'ici fin Février 2023.





Didier BUDIMBU lui, place un accent sur une signature des contrats de partage de production avant le milieu du mois. Première étape vers l'exploitation du gaz méthane du Lac Kivu, cette exploitation lancée saura peut-être cette fois-ci, rejoindre les aspirations électriques congolaises en faveur d'une population Gomatracienne, nécessiteuse de plus de 100 MW d'après plusieurs études ? La question reste jusqu'à présent posée et la réponse pourrait intervenir au fil du temps.

De par les peurs existentielles dans les cœurs des Gomatraciens qui ont toujours redouté que le scénario meurtrier du Lac Nyos du Cameroun, pourrait se faire vivre sur le Lac Kivu, la production électrique par Symbion Power aurait transformé le problème en solution pour non seulement contrer la déforestation par la limite dans le recours au bois, mais aussi et surtout par la révolution industrielle dans une ville économiquement dynamique sans énergie électrique, mais qui pourtant, renferme potentiellement plusieurs millions de dollars à capter par les investisseurs, au regard même de son cosmopolitisme.

Le processus d'extraction du méthane pour en déduire de l'électricité, consistera donc à en croire Symbion Power, à faire remonter l'eau saturée en gaz (située entre 270 et 500 mètres de profondeur) jusqu'à la surface grâce à des larges tuyaux, sans effectuer de forage.

Sonahydroc, Symbion Power,... le partenariat n'est pas unique !

Pour avoir un œil regardant sur ce que fait Symbion Power, le gouvernement Congolais lui a joint la société nationale des hydrocarbures (Sonahydroc), qui lui sera partenaire à 20 %. Ce partenariat concerne il faut le préciser, tous les blocs gaziers du pays. Déjà dans le cadre du contact entre Symbion Power et (Sonahydroc), une lettre d'attribution du gouvernement Congolais de Janvier 2023, adressée à cette société Américaine, invitait Symbion Power à entrer en contact avec le directeur de la (Sonahydroc), l'ancien conseiller principal pour les questions économiques et financières du président congolais, Monsieur Marcellin BILOMBA, qui occupe ce poste depuis Novembre 2022, pour harmonie et autres attributs supplémentaires.

Par ailleurs, loin du bloc gazier Makelele qu'occupe déjà Symbion Power, les blocs Idjwi et Lwadjofu, ont été attribués aux sociétés Winds Exploitation and production (Winds E&P) et Alfajiri Energy Corp.

D'une superficie de 2 412 km², et d'une profondeur de plus ou moins 275 m, le Lac Kivu se situe à une altitude de 1 462 m au-dessus du niveau de la mer et ses bassins-versants environnants peuvent atteindre une altitude maximale de 4 507 m. Ses profondeurs moyenne et maximale sont respectivement de 240 m et de 485 m. Il est divisé par la grande île Idjwi (279 km²) et contient plus 560 milliards de m³ d'eau, d'après une étude de John TSONGO disponible ICI.

Il (Lac Kivu) est partagé entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Le Rwanda qui lui, depuis 2015, produit déjà 25 MW d'électricité à partir de la centrale Kivuwatt. Ces nouveaux contrats dans la production électrique en faveur des populations du bassin du Kivu seront-ils cette



fois-ci concrétisés au grand profit des enjeux économiques et environnementaux de la région ?
Wait and see, dit un adage anglais !

Rabah Karali (Algérie) ; Entretien avec le Professeur Nouredine Yassaa, Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique auprès du Premier ministre ; L'ACTUEL ; février 2023.

Professeur Nouredine Yassaa, Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique auprès du Premier ministre :

“Des économies notables sur la consommation d'énergie seraient attendues à court terme”

L'éminent Professeur Nouredine Yassaa, qui est à la tête du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE), qui est une institution de pilotage de la politique nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, souhaite ardemment que cette fois-ci, ce soit le bon départ pour un débat serein et utile, notamment entre les acteurs majeurs directement ou indirectement concernés par le sujet dans le pays. Il revient dans cet entretien sur les actions menées par le Commissariat dans le cadre du développement national et sectoriel des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et sur les visions stratégiques visant le renforcement de la sécurité énergétique du pays.

14

Interview réalisée par Rabah Karali



L'ACTUEL : Dans la feuille de route du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE), des axes prioritaires ont été dégagés pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'énergie renouvelable et de maîtrise de la consommation énergétique ; quels sont ces principaux axes prioritaires ?

Professeur Nouredine Yassaa : Le CEREFE œuvre avec les institutions concernées à asseoir une politique énergétique nationale qui définit clairement les besoins afin de répondre à la croissance de la demande à moyen et long termes, tout en mettant en place le cadre réglementaire et les mécanismes du marché appropriés. Cette politique permettra de situer l'apport des énergies renouvelables comme vecteur de diversification des ressources énergétiques et de sécurité énergétique. Elle définira d'une manière quantitative les capacités qui devront être installées en énergies renouvelables à moyen et long termes et leur part dans le mix énergétique.



La feuille de route ainsi tracée par le CEREFÉ consiste en un programme d'activités permettant l'exécution d'un certain nombre de missions du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). En effet, le CEREFÉ est appelé à accompagner toutes les institutions nationales dans leurs activités liées à la mise en œuvre de la transition énergétique dans le pays, selon la stratégie dont les grandes lignes ont été tracées à travers le Plan d'action du Gouvernement. Ainsi, après trois années d'existence, le CEREFÉ a déjà cumulé assez de données sur le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans le pays pour ordonner les actions prioritaires à mener. Dans cette optique, un plan d'action comportant des axes de travail bien ciblés est fixé pour chacun des domaines du CEREFÉ, afin de canaliser de manière harmonieuse tous les efforts vers une stratégie intégrée de transition énergétique, conforme aux ambitions du pays et ses potentialités intrinsèques.

Les activités du CEREFÉ sont articulées autour des domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique/sobriété énergétique et de l'hydrogène vert. Au titre des énergies renouvelables, compte tenu des constats dressés précédemment par le CEREFÉ quant à la situation réelle en matière de développement des énergies renouvelables dans le pays, notamment à travers son premier rapport annuel et les nombreuses analyses qu'il a élaborées depuis sur le sujet, il y a manifestement des actions urgentes à entreprendre afin de lever les verrous d'ordres technique, technologique, économique (financement, bancabilité, mécanisme du marché...) et réglementaire qui ont entravé jusqu'ici un vrai déploiement des ressources renouvelables en Algérie.

Ainsi, des actions précises qui convergent toutes vers la libéralisation effective de la production d'électricité, conformément à la loi 02-01 du 5 février 2002 relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisations sont à entreprendre dans les plus brefs délais, car il s'agit d'une étape préliminaire incontournable à tout développement économiquement viable des énergies renouvelables, comme c'est le cas partout ailleurs dans le monde, de certification appropriée et contribuer à l'élaboration de guides et manuels liés au domaine.

Peut-on mesurer actuellement les coûts-avantages qui découlent de l'exploitation des deux sources énergétiques, à savoir le gaz et le solaire, pour l'exploitation de l'électricité ?

Selon des rapports assez récents, le coût de production de l'électricité à partir du solaire photovoltaïque est devenu compétitif par rapport même au gaz naturel. Cela étant sous l'effet de multiples considérations à la fois techniques et économiques, dont la plus directe réside dans la chute remarquable des coûts des divers équipements impliqués dans les installations photovoltaïques ainsi que la facilité quant à leur déploiement. Afin de permettre une comparaison rapide et directe, ces dernières sont ainsi regroupées selon les trois principaux segments du marché, qui peuvent être définis comme suit : toitures solaires de petites et moyennes tailles ($P_c < 100$ KWc) connectées au réseau basse tension (BT), dont le prix moyen du KWh est donné. Grandes toitures solaires ($100 \text{ KWc} < P_c < 500 \text{ KWc}$) dont le niveau de production lui attribue le caractère de client professionnel auquel l'électricité est vendue selon un prix spécifique. Centrales photovoltaïques au sol dont la puissance P_c est supérieure à 500 KWc et peut aller à plusieurs dizaines

MWc et même plusieurs centaines de MWc. L'énergie produite dans ce cas est mise en compétition sur le marché de gros de l'électricité, obéissant au mécanisme universel de l'offre et la demande, appliqué parfois même en temps réel à travers des marchés spots dédiés. Partant de la situation énergétique de l'Algérie, il est clair que son système énergétique actuel est très peu diversifié et repose essentiellement sur les ressources fossiles, dont le bilan relatif à l'année 2021 édité par le ministère de l'Énergie et des Mines (MEM) indique que la part destinée à la consommation interne a atteint 67,2 MTep, soit environ 42% de la production commerciale d'énergie primaire estimée à 164,4 MTep, dont 96,5 MTep ont été exportés.

Au vu de ces chiffres, et sachant que le taux annuel de progression de la demande interne d'énergie qui a avoisiné 8% en 2021, il y a lieu de s'inquiéter à propos des engagements du pays envers ses clients étrangers dès l'horizon 2030 et d'une manière générale quant à son avenir économique et sa sécurité énergétique tout court.

A ce titre, la nouvelle politique énergétique nationale vise à tout mettre en œuvre afin d'instaurer un modèle énergétique durable, où l'efficacité serait le maître mot. De ce fait, toute action permettant une optimisation accrue de la consommation interne de l'énergie serait encouragée au même titre que celle pouvant contribuer à prolonger la durée de vie de nos réserves d'hydrocarbures en diversifiant les moyens de production d'énergie alternatives, notamment à base de ressources renouvelables.

Les volumes de gaz et pétrole ainsi épargnés pourraient ouvrir dans ce cas de nouvelles perspectives à travers un élargissement effectif des activités

pétrochimiques locales, dont les produits finis ont des débouchés réels sur le marché international, devenu trop incertain pour les ressources énergétiques primaires à l'état brut. Cette reconversion, conjuguée au développement des énergies renouvelables, notamment à travers la composante solaire, dont jouissent assez équitablement toutes les régions du territoire national, permettrait d'assurer des revenus plus stables pour le pays qui pourrait alors mener sereinement sa politique de développement, loin de certains aléas extérieurs. Ainsi, des économies notables sur la consommation intérieure d'énergie seraient attendues à court terme dans le transport, l'habitat, l'industrie, l'éclairage public, les ressources en eau et l'agriculture.

L'efficacité énergétique dans notre pays a été adoptée depuis plusieurs années ; alors quelles sont les solutions recommandées par le CEREFÉ pour réduire la consommation de gaz naturel réservée à la production d'électricité et dégager une part plus importante à l'exportation ?

Selon toujours le dernier bilan de la consommation intérieure pour l'année 2021, il apparaît que ce sont les ménages qui s'approprient la première place avec 23,4 Mtep (46%), suivis essentiellement par les transports 14,5 Mtep (29 %) et l'industrie & BTP 12,2 Mtep (24 %). Pour répondre directement à votre question, il est bien admis aujourd'hui que les capacités de production d'électricité en Algérie, soit un peu plus de 25.000 MW en 2022, sont plus destinées à satisfaire la Pointe maximale appelée (PMA) de la demande, qui a atteint 16.822 MW le 14 août 2022 à 15h00, que de répondre à une charge moyenne autour de 9.000 -10.000 MW sur une grande partie de l'année.



Sachant que cet écart est en train de se creuser davantage et la situation semble suivre inexorablement l'évolution de la demande pour les besoins de climatisation, corrélés avec les grandes chaleurs, il devient assez urgent de mettre en place d'autres alternatives. En effet, celle-ci se traduit non seulement par la mobilisation de gros investissements en termes de moyens supplémentaires de production d'électricité alors qu'ils sont destinés à être démesurément sous utilisés neuf à dix mois de l'année, mais induit également une forte pression sur aussi bien les réseaux de transport que celui de distribution en période de pointe. Comme alternative à cela, des solutions pouvant atténuer ponctuellement et de manière significative les effets du problème en question ont été préconisées par le CEREFÉ.

L'approche impliquant un déploiement d'installations solaires photovoltaïques spécifiques, comme solution viable face à la perpétuelle problématique du pic de consommation électrique en Algérie et son coût économique, constitue, en fait, une bonne introduction à une stratégie encore plus large. Cette dernière englobe, en fait, tous les

mécanismes de génération distribuée d'électricité d'origine renouvelable, essentiellement grâce à des installations solaires photovoltaïques connectées au réseau de distribution et assurant des productions de petites ou moyennes capacités. Celles-ci étant respectivement compatibles avec les niveaux de consommation dans le résidentiel (<10 KWc) et le tertiaire (<100 KWc), respectivement desservi par le réseau de distribution Basse tension (BT) ou de Moyenne tension (HTA), selon les spécificités réglementaires en vigueur dans chaque pays. La réglementation autorisant ce profil d'installations en Algérie est en cours d'élaboration. Cette approche se situe plutôt à l'aval. Dans le même ordre d'idées, l'introduction d'une réglementation thermique stricte quant à l'octroi des permis de construire pour les nouvelles constructions, notamment dans les secteurs résidentiel et tertiaire, devrait aider également dans le même sens. Sur le plan réglementaire, il reste également à actualiser l'étiquetage énergétique des équipements mis sur le marché national tout en évitant l'auto-étiquetage.

Enfin, il est recommandé, dans le cadre de l'élaboration des études architecturales des nouvelles constructions, notamment les plus importantes, comme les cités, hôpitaux, hôtels, universités, sièges administratifs..., de réserver l'emplacement des systèmes à énergie solaire (panneau solaire, chauffe-eau solaire) en tenant compte des orientations les plus exposées aux rayonnements solaires et en respectant les concepts des constructions bioclimatiques. La Grande mosquée d'Alger Djamaâ El Djazaïr constitue un cas d'école de référence en la matière.

Le Conseil consultatif du CEREFÉ a tenu en décembre 2022 une réunion de travail. Ses membres ont abordé l'état d'avancement du rapport sur le système énergétique national qui est d'ailleurs en cours d'élaboration ; peut-on connaître les grandes lignes qui seront traitées dans ce rapport et à quelle fin est-il destiné ?

Suite à la publication de son premier rapport intitulé « *Transition énergétique en Algérie : leçons, états des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables* », en novembre 2020, le CEREFÉ s'est fixé comme objectif l'élaboration d'un rapport stratégique avec la participation des membres du Conseil consultatif du CEREFÉ ainsi que d'autres experts algériens. Ce rapport qui est en cours d'élaboration traitera de l'évolution et de la dynamique du système énergétique national, des transitions des systèmes énergétiques à court, moyen et long termes, de l'efficacité énergétique, la sobriété énergétique et la transition énergétique et les coûts et bénéfices de la transition énergétique. Le rapport établira également des scénarios de taux de pénétration des énergies renouvelables dans le système énergétique à moyen et long termes.

En tant que membre élu du Bureau du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), vous avez contribué à l'élaboration des sixièmes rapports d'évaluation du GIEC publiés en 2022 ; dans ce cadre, quel est l'impact du changement climatique sur l'Algérie et dans quelle mesure ces rapports peuvent aider notre pays à faire face aux aléas climatiques ?

A l'instar de beaucoup de pays du monde entier, l'Algérie est en train de subir de plein fouet les conséquences néfastes du changement climatique sur la vie des citoyens et l'ensemble de son écosystème. Cela est notamment

visible sur la sécurité hydrique et alimentaire, la couverture forestière, la biodiversité, et même les infrastructures. D'ailleurs, le rapport du GIEC « *Changement climatique 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité* » a mis en exergue la vulnérabilité de notre pays face aux changements climatiques (sécheresse, aridité, vagues de chaleur, feux de forêts, pertes de rendement des cultures, menaces sur la sécurité alimentaire et hydrique...), notamment dans les sections spéciales consacrées aux terres arides et déserts et la Méditerranée.

Le système d'irrigation Foggara a été cité comme étant un système d'ingénierie indigène pour la consommation rationnelle et équitable de l'eau. Les éléments scientifiques contenus dans ce rapport de près de 4.000 pages constituent une base de travail assez intéressante pour l'élaboration du plan national d'adaptation prévu dans le Plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme de Monsieur le président de la République. Il en est de même pour le rapport du GIEC sur l'atténuation qui contient des éléments pouvant aider les institutions nationales concernées à mettre en œuvre les différentes actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre contenues dans le plan national climat et de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 7% d'ici 2030 et ce, conformément aux capacités et circonstances nationales.

Qu'en est-il de la stratégie nationale de développement de l'hydrogène ?

Monsieur le Premier ministre a institué un groupe de travail à l'effet d'élaborer une feuille de route nationale pour le développement de l'hydrogène. Cette dernière ainsi élaborée a été adoptée lors du Conseil des ministres du 25 décembre 2022 après avoir été présentée à la réunion du Gouverne-

ment du 23 novembre 2022. Aussi, elle présente les principaux axes de la stratégie nationale de développement de l'hydrogène, permettant d'assurer un développement harmonieux de la filière hydrogène.

En effet, l'hydrogène renouvelable, dit hydrogène vert, produit à partir des énergies renouvelables, constitue une voie d'avenir pour le développement à grande échelle des énergies renouvelables, notamment celles à caractère intermittent comme le solaire et l'éolien puisqu'il représente un moyen de stockage bien adapté aux excédents d'électricité verte à base de solaire ou d'éolien et ce, à travers leur conversion en gaz, bénéficiant ainsi de l'existence de moyens de transport, de transformation et de distribution qui sont dédiés aux ressources énergétiques fossiles (oléoduc, gazoduc, tanker...).

L'hydrogène renouvelable constitue également un combustible de choix pour décarbonner les secteurs de transport et de l'industrie, notamment dans la fabrication du verre, des produits phytosanitaires, des produits chimiques et fertilisants, le raffinage, la sidérurgie et les cimenteries. Ainsi, la mise en place d'une filière d'hydrogène vert contribuera, à moyen et long termes, à l'accélération de la transition énergétique, au renforcement de la sécurité énergétique du pays et permettra à l'Algérie de participer à l'effort global de lutte contre les changements climatiques ■



Wallace Mawire (Zimbabwe) ; Zimbabwe to host Transform Africa 2023 Summit to sustain continent's digital revolution ; Pan African Visions ; February 2023.

To access the article : <https://panafricanvisions.com/2023/02/zimbabwe-to-host-transform-africa-2023-summit-to-sustain-continents-digital-revolution/>

Zimbabwe is set to host the Transform Africa 2023 summit, the continent's leading annual forum bringing together global and regional leaders from government, business and international organizations to collaborate on new ways of shaping, accelerating and sustaining Africa's on-going digital revolution.

According to the organizers, following five successful editions, the sixth Summit will take place at the Victoria Falls in Zimbabwe on 26 to 28 April, 2023.

The summit will run under the theme "Connect, Innovate and Transform."

They say that Transform Africa Summit aims to enable Member States to become more competitive, agile, open and innovative smart economies.

It is also expected to be an opportunity for meaningful engagements on how governments can attract large-scale investments and enable fast growth and exports as well as for the private sector to thrive in an innovation and ICT-driven entrepreneurship ecosystem, hence transform African nations into smart societies.

Attendance is expected from Heads of State and Government, First Ladies, Ministers in ICT, Finance, Trade and Industry and Health, Fintech companies, Block chain experts, Digital health service providers, Artificial Intelligence firms and experts, ICT Private Sector service providers, Telecom and Utilities Regulators, International and Multilateral organizations, Africa's business influencers, Investment banks and Venture capitalists, Private equity fund managers, Start ups, Women and Girls in ICT champions, Tech innovators, Academia, Consultants and leading digital leaders, Non-governmental organizations.

Delegates attending are expected to be part of Africa's leading forum on digital transformation, build relationships to ensure business participates in Africa's single digital market, learn about emerging technologies in Africa and how business can benefit, build relationships with digital health experts for health policies, catch up on Artificial Intelligence in Africa and what it means for companies, learn from leading experts with relevant presentations that will impact business today, participate in engaging debate on crypto currency and Africa, discover what's new and what's working in FinTech in Africa, support the Women and Girls in STEM through participation and contribution toward the Smart Girls initiative, broaden reach and deepen impact through collaborations in Africa, shaping the digital landscape, getting insight into country specific SMART



AFRICA flagship projects in the Member states and how companies can be key players, interacting and networking with key decision makers and deal makers.



Mohamed Tidiane Ndiaye (Sénégal) ; Bamboung, une idée des trésors du delta de Saloum ; APS ; 1 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://aps.sn/detail/3038>



19

Toubacouta, 1er fév (APS) - Bamboung, pour celui qui ne le sait pas, renvoie à 13 villages du Niombato, terroir traditionnel correspondant plus ou moins à l'arrondissement de Toubacouta, au cœur du delta du Saloum, là où nature et culture se rejoignent pour constituer un patrimoine d'exception.

L'aire marine protégée communautaire (AMPC) de Bamboung tire profit de ce cadre figé dans les merveilles de la nature pour mieux amplifier la renommée de ces contrées du département de Foundiougne, sans doute la destination la plus attractive de la région de Fatick (centre).





Il se sent une atmosphère de fin d'hivernage sur la route menant à Toubacouta, en cette fin janvier. Un matin d'air frais conjugué à un soleil sans rayons. La fin de la saison des pluies se lit dans le tapis herbacé déjà jauni. C'est le temps des récoltes, et cela se voit bien dans quelques hangars remplis d'arachide et les piles de sacs de foin stockées de part et d'autre de la route.

A mesure que le voyage se poursuit dans les profondeurs du Niombato, le paysage devient plus touffu par le biais d'une rangée d'arbres séculiers surplombés par un feuillage généreux. Les multiples traversées de troupeaux à la recherche de pâturages plus fournis rendent plus attrayante cette carte postale. Malgré la distance, le voyageur ne sent pas le temps passer, subjugué qu'il est par un paysage jusqu'au bout captivant.

Toubacouta se découvre en commune rurale perdue dans les confins du département de Foundiougne, non loin de la ligne frontalière avec la Gambie voisine, avec cette particularité que les sites hôteliers et autres campements touristiques côtoient les habitations. Les champs et les vergers se confondent tout autant. Des pontons artisanaux construits en bois et bordés par des arbres bien fleuris relie la terre ferme aux affluents du fleuve Saloum.



“Mettez vos gilets de protection. Ce sera une journée chargée où nous allons visiter différents sites de l’aire marine protégée de Bamboung”, lance le capitaine Lamine Kanté, conservateur de l’AMPC de Bamboung, à l’accueil d’officiels du ministère de l’Environnement et du Développement durable et de journalistes. Les visiteurs ont déjà pris place dans trois pirogues bien amarrées sous le ponton d’un célèbre hôtel à Toubacouta.

21

La voix du capitaine couvre à peine le vrombissement presque simultané des moteurs des trois chaloupes, coup d’envoi de cette visite guidée.

“Nous allons faire la grande boucle de Bamboung. Nous démarrons par la visite de Diorome Boumak, un site historique devenu une île d’amas coquillers”, dit le capitaine pour annoncer le programme de la visite, sans vraiment se faire entendre à cause du vacarme provoqué par l’enthousiasme des visiteurs.

C’est parti pour une visite des principaux sites de Bamboung, une ancienne réserve naturelle de 7.000 hectares érigée en aire marine communautaire protégée par l’Etat du Sénégal en 2004.

A l’origine, la localité de Bamboung avait été érigée en réserve naturelle communautaire à l’initiative du conseil municipal rural de Toubacouta. Deux ans après cette décision des élus locaux, un décret présidentiel était venu consacrer sa mutation en aire marine.

Tout au long du trajet, à travers le Diomboss et le Bandiala, deux fleuves côtiers qui se jettent dans l’océan Atlantique et arrosent Toubacouta, les bolongs (chenals) sont ceinturés par des rangées de mangroves, ces zones de reproduction et de refuge de poissons, de crevettes, d’huîtres et d’autres crustacés.





Cette galerie de mangroves amphibies constitue aussi des espaces de nidification pour les oiseaux migrateurs.

L'un des noyaux de la réserve de biosphère du delta du Saloum, dont Bamboung est la composante principale, est un site classé au patrimoine culturel de l'UNESCO depuis 2011. Bamboung compte aussi depuis 1981 parmi les "12 plus belles baies du monde". Un tableau complété par une mangrove de 3.506 hectares et une savane de 433 hectares, lieu de refuge de plusieurs mammifères, sans compter une forêt-galerie de 38 hectares, une sorte de formation forestière associée à des cours d'eau et à des zones humides.

22

Un site mémoriel de trois mille ans d'histoire

Tout à la contemplation de ce paysage magnifique, la vue d'un bloc de terre au milieu de nulle part attire l'attention du visiteur. Le regard se fige sur un paysage pittoresque. "Bienvenue à l'île au coquillage ou l'île des amas coquillers", annonce le conservateur de l'AMPC de Bamboung, bien en évidence dans son uniforme vert, un béret de même couleur bien vissé sur la tête.

La grande muraille verte représentée par les lignes de mangroves laisse apparaître une sorte de mur blanc fait d'impressionnants amas de coquillages. Des stigmates des vagues sur un bloc de rochers sont encore visibles par endroits. Plusieurs tas de coquilles vides s'amoncellent dans un coin. Près d'un entrelacs de branches d'arbres et d'arbustes qui se termine par un enchevêtrement de lianes. Un baobab au tronc imposant dessine enfin une ligne d'horizon comme un point d'attraction.

"Ce site est le témoin de plus de trois mille ans d'histoire. Il y a plus de 7.000 tonnes de coquillages. Cela démontre qu'il y avait ici des activités économiques depuis au moins plusieurs siècles", explique le capitaine Lamine Kanté dans un silence dont le charme est à peine rompu par un concert d'insectes et des gazouillements d'oiseaux.





“Des fouilles effectuées par des experts de l’IFAN (Institut fondamental d’Afrique noire), un laboratoire de recherches de l’université Cheikh Anta Diop de Dakar, ont montré que plusieurs personnes y sont enterrées. Des prélèvements d’ossements humains ont été faits”, ajoute le conservateur.

Il désigne ensuite un baobab considéré comme un site sacré. “Au moins 128 corps humains sont enterrés dans son tronc. D’après l’histoire, il recevait des corps de griots qui y sont enterrés avec leurs bijoux”, poursuit Lamine Kanté, en référence à un rite funéraire ancien pratiqué dans la Sénégambie.

23

Un point de transit d’esclaves en route vers Gorée

Le mystère demeure entier quant à l’identité des populations qui habitaient ces lieux encore marqués par la présence d’un tonnage important de coquillages en plusieurs piles superposées sous forme d’étages.

Des versions non encore certifiées par des recherches en cours évoquent un site de “transit d’esclaves venant de partout en Afrique avant de rejoindre Gorée”, l’île abritant une maison d’esclaves au large de Dakar.

“L’on parle aussi de peuples qui venaient ici par réflexe de survie en période de crise, de famine ou de maladies, parce que les côtes gardent toujours des ressources permettant de vivre ou de survivre”, ajoute le colonel Mamadou Sidibé, directeur des aires marines communautaires protégées au ministère de l’Environnement et du Développement durable.

La représentation mentale du trésor que pourrait contenir ces vestiges n’est pas sans enthousiasmer les visiteurs, dont la Française Charline Panossianc, qui appelle de ses vœux à la poursuite des recherches pour “déterminer avec plus de précision la valeur de ce site rempli de mystères”.



Mme Panossianc est chargée de projet à l'Agence française de développement (AFD), à Dakar. L'AFD a injecté près de sept milliards de francs CFA dans un programme de développement des mangroves dans plusieurs aires marines protégées du Sénégal, dont celle de Bamboung.

“Nous allons voir la possibilité d'inclure dans ce programme des bourses de recherches et de thèses de doctorat pour mieux étudier et affiner ce qui se raconte concernant ce site mémoire”, confie-t-elle au reporter de l'APS, avant de prendre place dans une pirogue pour la poursuite de la tournée de la boucle de Bamboung.

Le soleil, jusque-là éclipsé par les nuages, fixe désormais ses rayons sur les affluents du delta du Saloum devenus plus scintillants mais calmes. Les trois pirogues qui se suivent de près font un détour par un petit bolong pour arriver au mirador de Bamboung.

“Nous sommes dans un site important de l'aire marine protégée de Bamboung. Il s'agit du mirador. C'est à peu près la brigade de police, avec une approche dissuasive et non répressive”, précise le capitaine Lamine Kanté.

Il s'agit d'une sorte de minaret qui surplombe le site, à près de 30 mètres. Il offre une vue panoramique de Bamboung. Installé sur un bout de terre en haute mer, il est doté d'aires de repos faites de cases en pailles, de deux blocs de toilettes, quelques habits délavés à même le sol et divers détritrus meublant le décor.

“Nous sommes dans une zone très poissonneuse. Au moins 78 espèces de poissons sont identifiées ici. La pêche est interdite en ces lieux, ce qui explique l'aménagement du mirador”, avec des équipes d'agents communautaires se relayant “toutes les quarante-huit heures”, explique Lamine Kanté.

Cogestion et engagement communautaire

Plusieurs écogardes volontaires venant des villages de Bamboung sont désormais recrutés par l'Etat après près de deux années de “bénévolat et d'engagement communautaire”.

Compte tenu du potentiel à préserver au bénéfice des communautés, les autorités ont pris les devants pour mettre fin à un bénévolat qui exposait des surveillants vulnérables à la détermination de pêcheurs n'hésitant pas à déboursier de l'argent pour jeter leurs filets dans ces eaux poissonneuses.

“Plusieurs fois, des pêcheurs sont venus nous voir pour nous proposer de les laisser pêcher dans le périmètre maritime interdit à cette activité, en contrepartie de sommes d'argent allant jusqu'à 100.000 francs CFA. Mais nous avons toujours rejeté leur offre parce que nous savons ce que la ressource apporte à nos communautés”, confie Koutoubo Basse, un surveillant en service au mirador de Bamboung.



“La loi prévoit de lourdes sanctions à l’encontre de ceux qui sont tentés de pêcher dans ces eaux interdites, qui servent de zones de reproduction pour 78 espèces de poissons”, explique le capitaine Lamine Kanté, avant d’indiquer à ses hôtes la dernière étape de la visite.

Le groupe met alors le cap sur le “campement Bamboung”, un espace aménagé, pourvu notamment de toutes les commodités permettant de vivre la meilleure expérience écotouristique possible.

En empruntant le grand bolong de Bamboung, un ravissement saisit les visiteurs qui sortent de leur torpeur en lançant des cris d’émerveillement, ébahis qu’ils sont de contempler sans frais ce spectacle rare, tout précieux.



25

Visiteurs imprévus, des dauphins surgissent, de part et d’autre des chaloupes, en sautant hors de l’eau à intervalles réguliers. Le crépitement des appareils photo retentit de plus belle. Histoire d’immortaliser ces moments magiques et instants rares. Les cris d’émerveillement se multiplient. La fatigue et la torpeur sont oubliées. Ça grouille tout autour, devant le mystère et la beauté à l’état pur.

“C’est un jour de chance. Admirez ces acrobaties. Quel magnifique comité d’accueil. Ce n’est pas tous les jours que les visiteurs de Bamboung sont accueillis par une belle danse des dauphins”, lance, en s’amusant, le colonel Mamadou Sidibé, chef de la délégation.

“Ces dauphins sont des emblèmes du parc du delta du Saloum”, ajoute le directeur des aires marines protégées communautaires.

Ce spectacle a réveillé et égayé les voyageurs jusqu’à l’arrivée au campement naturel de Bamboung, dont le décor est fait d’amas de terre sablonneux, de quelques rochers fissurés par les vagues, de cases en paille, plus quelques ceintures de palissades. Il y a également là de grands arbres à l’ombre





généreuse, des tas de coquillages, des anacardiés et le bouclier naturel constitué par les mangroves.

Danse des dauphins et concert des hyènes

A cette étape de l'excursion, les voyageurs sont reçus dans un imposant cadre aménagé avec de la paille et du bois, en forme de chapiteau.

Le campement de Bamboung symbolise la réussite de l'écotourisme. Un modèle que les gérants se plaisent volontiers à mettre en exergue en présence d'autres responsables d'aires marines protégées venant de la Casamance, dans le sud du Sénégal.

"Au début, il y avait une grande réticence. Mais aujourd'hui les communautés s'approprient [ce modèle de gestion et de conservation] de nos ressources. Il y a une bonne cogestion entre l'Etat et les communautés. Rien que ce campement, qui accueille des touristes et des chercheurs, nous rapporte beaucoup", se réjouit Ibrahima Ndiaye, le président du comité de gestion de l'AMPC de Bamboung.

"Nous avons toutes sortes d'espèces à Bamboung : des chacals, des phacochères, des dauphins, des oiseaux migrateurs, etc. Mais le concert des hyènes est une merveille", relève Bakary Dabo, le secrétaire général du comité de gestion. Il n'a pas terminé sa phrase qu'un phacochère se met à rôder autour du campement, suscitant une grosse curiosité chez les visiteurs.

"Le modèle de Bamboung nous inspire. Nous sommes une aire marine protégée naissante. C'est pourquoi nous sommes venus pour apprendre la façon dont celle de Bamboung est gérée", déclare Papa Mor Faye, l'adjoint du conservateur de l'AMP de Niamone-Kalounayes, en Casamance.

Les huîtres, refuge économique des femmes

Sur le chemin du retour, la marée basse contraint les visiteurs à faire presque du surplace sur une distance de deux kilomètres pour rejoindre le village insulaire de Sipo, lieu d'accostage des pirogues de l'équipée.

Sipo, île qui tient sa renommée de la personnalité de sa reine traditionnelle, Fatou Mané, décédée le 12 avril 2022. De son vivant, celle qui a reçu les honneurs de l'Agence sénégalaise de promotion touristique a fait élargir l'audience de son île natale au-delà des frontières sénégalaises.

A Sipo prospèrent de nombreuses activités génératrices de revenus à partir de l'exploitation des produits de la mer, dont les huîtres séchées. Du miel issu de la mangrove, des pains de singe et des tas d'oseille de Guinée et d'autres fruits de mer sont exposés à l'attention du visiteur.

"Il y a une diversité d'activités génératrices de revenus. Les femmes ont constitué des groupements d'intérêt économique pour exploiter les ressources halieutiques. Elles s'activent également dans



l'apiculture. Récemment, au moins 130 millions de francs CFA ont été déboursés pour booster ces activités", se réjouit Lamine Kanté.

"L'exploitation des ressources de la mer nous permet d'avoir une certaine indépendance financière. C'est notre refuge. Nous alimentons plusieurs parties du pays en fruits de mer. En plus, les touristes et les voyageurs raffolent de nos produits", confirme Khady Diouf, l'une des vendeuses de ce marché de fortune installé sur les berges de l'île de Sipo.



Soixante-dix-huit espèces de poissons, 20 amas coquillers et 154 espèces végétales

"L'on ne peut pas estimer la valeur financière de Bamboung. C'est insondable parce que Bamboung, vu ses merveilles naturelles et son poids culturel et culturel en termes de retombées touristiques, a un potentiel infini, au-delà de toute estimation", fait valoir le capitaine Lamine Kanté, conservateur de ce site de 7.000 hectares, avec ses 20 sortes d'amas coquillers, ses 154 espèces de végétaux et ces centaines d'espèces d'oiseaux. Sans compter plusieurs espèces d'animaux, dont des tortues marines et terrestres.

"Une étude avait été menée sur la valeur chiffrée du potentiel du delta du Saloum. Elle l'avait estimée à des milliers de milliards de francs CFA. Et Bamboung représente 30 %, voire 40% du delta", assure Bakary Dabo.

L'étude en question est un document de 51 pages, que l'APS a consulté. Elle est réalisée par plusieurs organisations spécialisées, dont Wetlands International, une organisation mondiale à but non lucratif, vouée à la conservation et à la restauration des zones humides.

Intitulé "Evaluation des actifs durables du delta du Saloum", le document tente une "évaluation économique de la contribution du delta du Saloum au développement durable, en se concentrant sur les zones humides et les mangroves".





Des potentialités inestimables, mais le pétrole et le gaz pourraient être des menaces sur Bamboung

L'étude démontre que "la valeur des services écosystémiques du delta du Saloum peut augmenter pour atteindre 5,4 milliards d'euros (3.542 milliards de francs CFA)". "Le revenu du travail généré pourrait augmenter encore pour atteindre 14,8 milliards d'euros (9.708 milliards de francs CFA) sur une période de quarante ans", ajoute-t-elle.

Mais cet énorme potentiel pourrait subir de réelles menaces liées à l'exploitation pétrolière et gazière qui se profile dans cette zone.

L'Etat du Sénégal a annoncé que Sangomar, nom géographique d'une île située dans le parc national du delta du Saloum, est l'un des plus importants blocs gaziers découverts dans le pays. Les réserves de ce bloc sont estimées à quelque 5 milliards de barils pour une production nominale de gaz naturel d'environ 100.000 barils par jour.

"Cette exploitation pourrait avoir des répercussions sur les activités économiques habituelles et l'écosystème naturel. Mais nous allons essayer de sensibiliser les communautés à des solutions d'adaptation", assure le conservateur de l'AMPC.

Les craintes du capitaine Lamine Kanté se justifient bel et bien, si l'on se fie à l'étude précitée, selon laquelle l'exploitation pétrolière et gazière pourrait entraîner "une réduction du stock de mangroves saines et une perte correspondante des services écosystémiques".

"Ce scénario a été inclus dans l'étude parce qu'il existe actuellement des licences accordées pour l'extraction pétrolière offshore du delta du Saloum", précise le document.

Dernières images, pour garder espoir. Sur le chemin du retour, le soleil crépusculaire se met subitement à irradier de ses rayons colorés un affluent de fleuve. Il y a ensuite la vision de cette nuée d'oiseaux, des pélicans en majorité, en train de se percher sur la pointe des mangroves. D'autres se mettent à survoler tout autour pour saluer par la fin de la journée.

Bamboung en chiffres

1981 : Bamboung est classé parmi les 12 plus belles baies du monde

2002 : délibération du conseil municipal pour la création de la réserve naturelle communautaire de Bamboung

2004 : signature d'un décret présidentiel pour faire de Bamboung une AMPC

2011 : Bamboung est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO

7.000 : le nombre d'hectares de Bamboung

13 : le nombre de villages

78 : le nombre d'espèces de poissons répertoriées

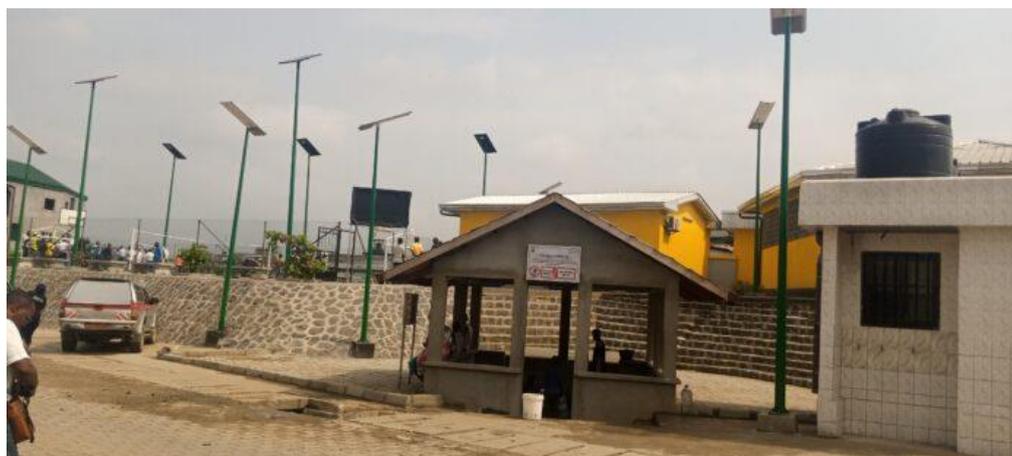


154 : le nombre d'espèces végétales
 20 : le nombre d'amas coquillers
 433 : le nombre d'hectares de savane
 3.506 : le nombre d'hectares de mangroves
 38 : le nombre d'hectares de forêt
 Une inconnue : le potentiel de Bamboung.



Tatiana Meliedje (Cameroun) ; Douala : plus de 100 milliards investis dans l'aménagement des drains ; News du Camer ; 2 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.newsducamer.com/douala-plus-de-100-milliards-investis-dans-lamenagement-des-drains/>



29

Les fonds mobilisés dans le cadre du C2D France Cameroun ont permis de construire plus 30 km de drains, accompagnés des terrains multi sports et des aires de jeux, ainsi que l'aménagement des voies dans plusieurs quartiers de la ville et l'éclairage public photovoltaïque.

L'une des problématiques de développement urbain reconnue à Douala c'est celle des inondations. Ce phénomène causé entre autres par la mauvaise occupation des sols et l'incivisme des populations fait des morts chaque année à la saison des pluies. Désormais, ces risques sont minimisés grâce au projet de Drainage Pluvial mis en œuvre par la Communauté Urbaine de Douala (CUD) avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD). Les réalisations du projet sont déjà palpables. Plus qu'une question de gestion des drains, le projet intègre une dimension sociale visant à améliorer les conditions de vie des populations. Ainsi, dans plusieurs quartiers de la ville jouxtant les canaux, ces

zones où les drains étaient à l'abandon de la nature ont un nouveau visage. L'on y a réalisé divers investissements. Voies piétonnes et caniveaux, infrastructures sportives et socio-collectives.

Le montant de financement de ce projet se situe à environ 108,8 milliards de FCFA et intervient dans le cadre du 2e Contrat de désendettement et de développement (C2D) franco-camerounais. Il vient réaliser une partie des axes prioritaires du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales de la ville de Douala conçu en 2005. Dans la description du projet, il était question entre autres de réaliser 39 km de canaux qui suivent les neuf cours d'eau naturels correspondant aux neuf bassins versants principaux de la ville, de calibrer à nouveau leurs exutoires de 9km, afin d'augmenter la qualité de leur drainage. En tout, ce sont 9 quartiers qui étaient concernés et qui se sont vus équipés d'infrastructures sociales et sportives ouvertes au public ; de 5 terrains multi sports, 49.9 km de voies de dessertes réalisées, 5 aires de jeux pour enfants ; des lampadaires solaires, borne fontaine ; toilettes publique et plus 500 arbres plantés. Le projet prévoit par ailleurs la mise à disposition de moyens financiers pour l'entretien et la maintenance des drains.

Bepanda Gentil, l'un des quartiers bénéficiaires de ce programme a vu la visite le 28 janvier dernier du Directeur Général du Groupe Agence Française de Développement Rémy Rioux. Il s'est rendu sur le site du parc de la Source Mbappé construit dans le cadre dudit projet pour en évaluer l'évolution. A date, les travaux sont terminés et on attend plus que l'inauguration officielle.

30



Denise Kavira Kyalwahi (RDC) ; Forêt : la RDC et le bois de la pauvreté ; Naturelcd ; 2 février 2023.

Pour accéder à l'article : <http://naturelcd.net/2023/02/02/foret-la-rdc-et-le-bois-de-la-pauvrete/>



La République démocratique du Congo dispose du deuxième grand massif forestier au monde après le Brésil. Estimée à près de 155 millions d'hectares, la superficie forestière de la RDC attire les industriels du bois, de par le monde.



Cependant, l'exploitation du bois d'œuvre dans plusieurs provinces forestières, surtout par les entreprises chinoises pose un réel problème, à cause notamment de la corruption à tous les niveaux, la non application de la loi forestière et l'impunité. RDC et le bois de la pauvreté, est une enquête que nous avons menée dans les provinces de l'Equateur et de la Tshuapa. Elle met en lumière les bavures, la complicité et les entraves à la loi que commettent les entreprises chinoises dans cette partie du pays. Par Nelphe MIE avec la participation de Francis Mbanzulu, Elisée Boweya et Eric Bombayo Le long parcours du bois congolais vers la Chine a commencé en 2018, dans la cité de Bokatola, Territoire d'Ingende, Province de l'Equateur. Malgré le moratoire, Maniema Union 2 a réussi à obtenir des concessions forestières et des permis de coupe industrielle du bois. Cela a été rendu possible grâce au soutien des autorités politico-militaires, sous le règne de l'ancien Président Joseph Kabila.



En 2019, après multiples dénonciations, cette entreprise a décidé de changer de nom. Elle devient Long Xin Sarlu. En 2020, elle va se scinder en deux entreprises, l'une appelée Congo Sun Flower Development, et l'autre Congo King Bashing Forestry Développement (COKIBAFODE). Ces deux géants chinois exploitent notamment dans les provinces de l'Equateur, Tshuapa, Mongala et Sud Ubangi. Elles sont à la base de controverses, car ne respectant pas les lois qui organisent le secteur d'exploitation industrielle du bois dans le pays. Entreprises au-dessus de la mêlée Les illégalités commises par les entreprises chinoises sont comptées par dizaines. Selon les communautés et acteurs de la société civile rencontrés, depuis leur arrivée, COKIBAFODE et Congo Sun Flower exploitent en toute illégalité dans ces provinces. « **Dans toutes nos forêts par où les chinois sont passés, aucun arbre n'est resté debout. Ils les ont coupés abusivement sans le respect des normes. Ils coupent même dans les marécages** », a confié un habitant de Bokatola. Des illégalités relevées également par les différents rapports des missions de contrôle que nous avons consultés, dont les recommandations formulées sont restées lettre morte.

Plusieurs membres des communautés interrogés ont confirmé que ces entreprises chinoises n'ont ni respect, ni considération des normes de coupe. Sur le terrain, elles jouissent de la protection des éléments de la police nationale congolaise, des agents de services d'intelligence du pays, des autorités politico-administratives ainsi que des cours et tribunaux. « **Maniema Union n'a pas de puissance publique mais lorsque vous voyez les bateaux qui viennent transporter leurs bois, ils sont tous accompagnés des militaires. Des généraux sont derrière eux**», nous confie Fabien



Mungunza, président de la société civile de l'Équateur. Ici, comme partout ailleurs où se trouvent les chantiers de ces entreprises chinoises, la situation est pareillement déplorable. **« Elle était encore Maniema Union 2. Il y a eu beaucoup de bavures. Ils ont donc changé de dénomination pour s'ériger en Congo Sun Flower. C'est une société qui exploite chez nous, mais qui ne respecte pas les conditions exigées par la loi »**, s'indigne Gérard Iloko, coordonnateur provincial de la nouvelle société civile de la Tshuapa. Pour en avoir le cœur net, nous avons décidé de visiter le camp de vie des ouvriers chinois, situé à une dizaine de kilomètres de Bokatola dans le Territoire d'Ingende, Province de l'Équateur. Notre arrivée a coïncidé avec le passage des inspecteurs forestiers venus de Mbandaka. Ils sont là pour s'assurer du respect de normes d'exploitation et de la mise en œuvre des recommandations formulées à l'entreprise par le passé. **« La première difficulté c'est la langue. Les chinois ici ne parlent que leur langue, alors que le lingala et le français sont parlés dans leurs zones d'exploitation, C'est fait à dessein »**, explique un expert forestier. Malgré les recommandations formulées à l'endroit de cette entreprise, les inspecteurs découvrent de nouvelles illégalités. **« Par rapport aux données collectées sur le terrain, nous avons remarqué que certaines grumes sont dépourvues d'empreintes de marteaux forestiers ; ce qui signifie que ces arbres ont été coupés sans que les empreintes de marteaux forestiers y soient apposés. Pourtant, ces instruments permettent de différencier les arbres qu'il convient d'abattre de ceux qu'il faut conserver. Nous avons aussi vu des grumes avec un diamètre d'exploitation inférieur au minimum de 60 cm recommandé par l'Etat congolais »**, déplore un inspecteur. Ce faisant, c'est toute la traçabilité du bois congolais qui est rendue largement impossible, permettant ainsi à ces entreprises chinoises d'exporter leur bois illégal en toute impunité.

Outre ces illégalités constatées, les entreprises chinoises exploitent souvent en dehors de leurs assiettes annuelles de coupe, sans en être inquiétées. Selon un rapport de mission réalisée par les inspecteurs forestiers en 2019, et que nous avons consulté, l'entreprise chinoise a opéré une exploitation anarchique en dehors de l'AAC 3 du secteur des Ekonda à Itipo, Territoire de Bikoro, pour se retrouver dans l'AAC 2 et ACC1 dans les villages Bongale, Bowele, Bokenge et Bombembe dans le secteur de Bokatola, Territoire d'Ingende. Un autre rapport consulté indique que toujours dans le même territoire, la zone autorisée pour l'exploitation est représentée par l'AAC 5. C'est bien cette assiette annuelle de coupe qui a été présentée dans les clauses sociales de cahier des charges et pour lequel deux permis (2020 et 2021) ont été délivrés. Pourtant l'AAC 5 ne figure pas dans le plan de gestion provisoire élaboré par COKIBAFODE. Cependant, le ministère de l'environnement sous Claude Nyamugabo a autorisé à la société de couper sur cette AAC inexistante. Selon des experts, cette exploitation qui s'effectue sans une bonne planification, ne favorise pas la réalisation des projets communautaires négociés dans les clauses sociales de cahier des charges. Pour la communauté de Bombwanza par exemple, les infrastructures (4 écoles et un centre de santé) se sont limitées à 28 % de réalisation, pourtant la société déclare n'avoir plus de compte à rendre à cette communauté. Plusieurs sites que nous avons visités nous ont révélé leur secret. C'est du bois coupé et abandonné dans la forêt, ou enfoui dans le sol. A Bongale, secteur de Bokatola, ce sont des dizaines de grumes abandonnés par ces entreprises. Ce qui frise simplement un sabotage de la forêt congolaise. **« Ils ont abandonné du bois dans la forêt, ça fait déjà plus de neuf mois qu'ils sont partis d'ici »**, indique un habitant de ce village, qui nous fait



visiter le lieu. A Losanganya, dans le Territoire de Bolomba, l'exploitation forestière de COKIBAFODE n'a pas dérogé à la règle. Les dégâts causés à l'environnement sont perceptibles. À la quête du bois, les engins chinois n'ont épargné ni arbre ni feuillages. Sur leur passage, même les lieux sacrés de communautés sont profanés. **« Ici, c'était les cimetières. C'est un lieu sacré que les chinois ont profané à la recherche du bois »**, regrette Rio Lindongo, habitant du village Bangala. **« Depuis nos ancêtres, le cimetière est un lieu sacré. On y fait rien, même pas le ramassage des chenilles. Mais, les chinois ont profané ce lieu »**.

Des déclarations erronées Plus de trois rapports de mission de contrôle réalisés dans la même période par les inspecteurs forestiers de Mbandaka et ceux de Kinshasa ont relevé le tripatouillage des chiffres et de fausses déclarations de volume de bois coupé. Ces rapports renseignent que les entreprises ne disposent pas de carnets d'abattage. Le permis que détient COKIBAFODE par exemple, donne un volume de 1 370 m³, et pourtant la société a coupé 7.213,690 m³. Tous nos efforts pour obtenir du ministère de l'Environnement des données consolidées du bois coupé et exporté par ces entreprises sont restés vains. En 2020, Long Xin Sarlu (ex Maniema Union 2) a réussi à exporter un important volume de bois sous le label d'une autre entreprise ENCORE PLUS, issue de la même firme. La demande de cession adressée au ministère de l'Environnement et développement durable par la hiérarchie de Long Xin Sarlu faisait mention de 29.194,924 m³ de bois d'œuvre cédé à cette nouvelle entreprise, ce qui représentait plus de 15 millions de dollars américains. **« Nous ne parlons pas le même langage avec ces exploitants forestiers. Déjà au début, ils coupaient les arbres au niveau de clans. Même si nous sommes ignorants, nos autorités ne le savent-elles pas non plus que c'est contre la loi ? Le respect de clauses sociales ne leur dit absolument rien »**, regrette Mbo Illela Charles, observateur forestier du village Bokatola Graves violations des droits de l'Homme **« Je m'appelle Jean Marie Loko. Je suis né au village Tokoma, Province de la Tshuapa, Territoire de Boende. Nos enfants ont trouvé les chinois en pleine exploitation illégale. Ils ont donc confisqué leurs tronçonneuses et autres matériels de coupe. À notre surprise, ces exploitants chinois ont fait appel à la force publique. Les éléments de la police ont tiré sur moi, j'ai été blessé à la joue, et ensuite, ils ont tiré sur ma jambe. J'ai une jambe amputée, à cause de ces exploitants chinois »**, témoigne-t-il. Jean-Marie Loko est l'une de multiples victimes de la barbarie chinoise dans les forêts congolaises. Ce père de famille a vu sa vie tourner au cauchemar du jour au lendemain. Car, il s'est opposé aux illégalités commises par ces entreprises. Tous ses efforts au niveau des cours et tribunaux pour obtenir réparation sont restés nuls. **« C'est depuis le mois d'août de l'année passée que nous avons communiqué les pièces à la partie adverse. Mais, elle ne réagit pas. Elles viennent avec les dilatoires, tantôt elle dit avoir donné 4 000 dollars aux victimes, mais sans présenter des pièces de conviction. Nous allons bientôt faire une sommation judiciaire »**, a indiqué Yannick Ekofansima Ilonga, avocat conseil de la victime. Complicité à tous les niveaux Dans les installations de COKIBAFODE, l'on se heurte bien facilement à une antenne de l'ANR (Agence nationale de renseignements). L'Agent serait affecté par sa hiérarchie au sein même de l'entreprise, nous confirme une autorité locale. Quoi de plus normal pour les observateurs de s'interroger sur le rôle exact d'une antenne de l'ANR au sein d'une entreprise privée. L'agent est un homme à cheval. Il travaille dans les deux territoires (Bolomba et Ingende), dans un seul but, protéger les intérêts chinois contre les communautés





locales qui réclament souvent le respect par l'entreprise, de ses engagements contractuels. A lui s'ajoute un conseiller du gouverneur de la province de l'Equateur, Bobo Boloko Bolumbu.

Selon les informations recoupées, cet homme de main recruté pour la cause, serait bien celui qui représente au mieux les intérêts du gouverneur dans la société, et surtout rançonne les communautés locales, une fois qu'elles perçoivent leurs dus dans le cadre des clauses sociales. Ce conseiller aurait même conditionné les différents paiements des clauses sociales aux communautés par sa présence. « **Nous avons été prendre notre argent des clauses sociales chez les chinois, mais ils nous ont dit qu'ils ne peuvent pas nous payer sans la présence du conseiller du gouverneur** », déplore sous l'anonymat, un membre du comité local de gestion. Les entreprises chinoises utilisent même des permis de coupe artisanale du bois dans ses installations. Selon nos investigations, en 2019, COKIBAFODE a utilisé le permis de coupe n° 2010/002/CAB/PROGOU/EQ/2019. Ce permis appartenant à la fille du gouverneur, Clarisse Boloko Djema a servi à la coupe du bois dans plusieurs groupement du Territoire d'Ingende. Dans la même période, l'entreprise s'est servie également de deux autres permis (n° 2010/003 et 2010/004) appartenant à Bombindo Ekongolo Godefroid.

En République démocratique du Congo, l'exploitation forestière est régie par une loi. C'est le Code forestier de 2002. Malgré les textes d'applications de celle-ci, la situation de la gestion des ressources forestières reste catastrophique. La mafia, la corruption et le clientélisme à tous les niveaux seraient les principales causes de la mauvaise gouvernance de ce secteur, dont la contribution au budget de l'Etat reste infime, soit moins de 1%, l'an. Après une attribution illégale de 9 concessions forestières aux entreprises chinoises, par Claude Nyamugabo, alors ministre de l'Environnement et développement durable, l'ancien premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba avait diligenté une enquête en vue de faire le point sur la gouvernance du secteur d'exploitation industrielle du bois d'œuvre en République démocratique du Congo. Les conclusions de cette enquête menée par l'Inspection générale des finances (IGF) a mis à jour les violations du Code forestier commises par les différents ministres. C'est notamment le recours systématique au gré à gré dans l'attribution ou la cession des concessions forestières, cela durant 18 ans. Malgré la gravité des faits, aucun de ces ministres cités dans cette enquête n'a été inquiété. Selon l'IGF, la redevance sur la superficie de USD 3.139.765140 mise à charge de sociétés Maniema Union, Congo KING BAISHENG FORESTERY DEVELOPMENT et CONGO SUNFLOWER FORESTERY DEVELOPMENT, après examen contradictoire des preuves de paiement présentées ; USD 530.564,00 de redevance de superficie n'ont jamais été perçus sur les concessions forestières allouées ou cédées. Depuis bientôt une année, rien ne prouve que ces entreprises se sont acquittées de leur devoir vis-à-vis du fisc congolais.

D'aucuns s'interrogent sur la capacité de ces entreprises chinoises à travailler dans l'illégalité sans en être inquiétée. Et après ? Rien ! La vice-premier ministre, ministre de l'Environnement, Eve Bazaiba avait pris l'engagement de mettre en place une commission devant statuer sur les illégalités constatées et dénoncées dans le rapport de l'IGF. Près d'une année après, cette commission n'a jamais vu le jour. Contradictoirement, les concessions mises en cause par l'Inspection général des finances ont été reconduites par la VPM. Ce qui laisse entrevoir une





véritable cacophonie de la gouvernance forestière du pays. Éternelle pauvreté Si l'exploitation forestière profite à certaines personnes, cela n'est pas le cas pour la majorité des communautés locales et peuples autochtones des provinces dans lesquelles cette exploitation est faite. « **On ne peut pas détenir un titre d'exploitation lorsqu'on n'a pas négocié une clause sociale avec les communautés locales. Chaque exploitant détenteur d'un titre forestier qui ne respecte pas ses engagements est appelé à le perdre** », a renseigné José Ilanga, ancien directeur général des forêts au MEDD. Lors de notre passage dans les différents groupements, des notables nous ont fait visiter des chantiers inachevés.

Des écoles, des centres de santé et autres ouvrages communautaires sont totalement abandonnés dans la brousse, car le fonds de développement communautaire résultant de la clause sociale du cahier des charge a été détourné soit par les autorités locales ou provinciales, soit par des membres des communautés. « **Cette école inachevée a coûté près de onze mille dollars. Ils ont coupé et emporté tous nos bois. Mais regardez, c'est juste la fondation d'une école** », a déclaré Mbo Ilela Charles, observateur forestier du village Bokatola. Accusées de cautionner cette exploitation scandaleuse, les autorités congolaises interjettent les responsabilités. Ceux du niveau national chargent leurs collègues du niveau provincial et vice versa. Malgré cela, aucune injonction ferme n'a été adressée aux entreprises chinoises pour obtenir d'elles la réparation. « **A travers la clause sociale, on met en place ce qu'on appelle le fonds de développement local. Ce fonds est géré par une équipe mise en place par les communautés. Nous avons constaté que souvent cette équipe s'évertue à détourner ce fonds au détriment de communautés** » s'est indigné José Ilanga, ancien DG des forêts au MEDD. Ces communautés qui autrefois dépendaient de la cueillette et de la chasse, ont vu leur forêt totalement dévastée sans compensation. « **Les chinois ont tout coupé sur leur passage. Même les espèces comme les Bekanga, Ifomi, Besenge, Bokungu, réputées comme arbres à chenilles ont été rasées. Et pourtant, notre vie dépendait du ramassage des chenilles et de la chasse. Aujourd'hui, il est difficile pour nous d'en avoir, même nos enfants n'en auront pas dans le jour à venir** », s'est plaint Rio Lindongo Boyombo. Sur le terrain, aucun agent de ces entreprises chinoises n'a accepté de réagir à toutes les accusations portées contre elles. Joint au téléphone, l'Avocat conseil de ces entreprises n'a pas voulu non plus commenté les faits. Sauver ce qui peut l'être Plus de 4 ans après le début d'exploitation industrielle du bois, le développement qu'attendaient les communautés a semblé battre de l'aile.

A la place, c'est la pauvreté indescriptible qui y a élu domicile. Pour sauver ce qui peut l'être, l'ONG GASHE (Groupe d'action pour sauver l'Homme et son environnement), avec le financement de Rainforest

Foundation UK a mis en place un projet de suivi en temps réel des forêts. Il s'agit d'un mécanisme d'alerte pour documenter et dénoncer les illégalités commises par les entreprises forestières. « **Nous ne sommes pas contre l'exploitation. Nous voulons juste que ça se fasse légalement, nos forêts doivent contribuer au développement de notre communauté** », a informé Joseph Bolongo, chef de projet. « **Nous sommes optimistes. Nous travaillons avec une tranche de la population et nous avons apporté des kits de sensibilisation. Nous espérons qu'avec cette méthode, nous parviendrons à organiser les communautés afin que l'exploitation puisse contribuer tant soit**



peu à leur bien-être». Une fois documentées, ces illégalités servent de plaidoyers de la société civile pour obtenir du gouvernement central de coercitions pour pousser les entreprises chinoises à se conformer à la loi. Petit à petit, le projet de GASHE a fait évoluer la cause des communautés.

Pour la première fois, un citoyen chinois arrêté en flagrance a été jugé et condamné par les Cours et tribunaux de Mbandaka, avant d'être expulsé du sol congolais. « **La force reste à l'État. Il faut qu'il reste vigilant** », a déclaré Gérard Iloko, coordonnateur provincial de la nouvelle société civile de la Tshuapa. En attendant, Jean-Marie Loko se souviendra toujours de cette nuit sombre, où il a vu sa jambe partir sous le coup de balle, sans espoir, d'en obtenir une quelconque réparation. « **Je demande à la justice congolaise de poursuivre les chinois. Ils doivent me dédommager. Regardez mon état, comment puis-je m'occuper de mes femmes et de mes enfants ?** », a-t-il conclu.

Reportage réalisé avec l'appui de la Rainforest Journalism Fund en partenariat avec Pulitzer center.



Paténéma Oumar Ouedraogo (Burkina Faso) ; Changement climatique : Il faut restaurer les zones humides ; Sidwaya ; 2 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.sidwaya.info/blog/changement-climatique-il-faut-restaurer-les-zones-humides/>



Les zones humides sont l'objet de plusieurs menaces au point de créer un déséquilibre écologique.

La communauté internationale célèbre tous les 2 février de chaque année, la Journée mondiale des zones humides. Au Burkina Faso, l'actualité des zones humides est marquée par la menace de dégradation de certains sites due à l'action de l'homme et au changement climatique.

« *Il est urgent de restaurer les zones humides* ». Au-delà de cette thématique choisie pour commémorer ce 2 février 2023 consacrée à la Journée mondiale des zones humides, la



communauté internationale interpelle sur l'état de dégradation progressive de ces sites. En effet, les zones humides sont des écosystèmes où l'eau est le principal facteur qui contrôle l'environnement, la vie végétale et celle animale.

Ces endroits sont indispensables pour l'humanité au regard des services qu'ils apportent, notamment leurs contributions au développement durable et au bien-être des populations sur les plans environnemental, climatique, écologique, social, économique, scientifique, éducatif, culturel, récréatif et esthétique.



Le chef de programme de l'UICN au Burkina Faso Dr Jacques Somda « La santé des zones humides dépend non seulement des changements climatiques, mais surtout des actions de l'homme ».

Le Burkina Faso dispose de plus d'un millier de zones humides naturelles (fleuves, cours d'eau, lacs, rivières, mares, plaines d'inondation et bas-fonds) et artificielles (barrages, boulis et terres agricoles irriguées) qui se répartissent dans les bassins hydrographiques et dans les réserves forestières et fauniques.

Certaines sont placées sites RAMSAR, un projet créé le 2 février 1971 en Iran par 157 pays avec pour objectif de sensibiliser toute la société pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides. La Convention permet aux pays de prendre des mesures pour protéger leurs sites et les utiliser judicieusement.





A côté de l'action de l'Homme, les unités industrielles et minières contribuent pour beaucoup dans la dégradation des zones humides.

Le pays des Hommes intègres a ratifié la convention le 27 octobre 1990 en inscrivant au départ, 15 zones humides sur la liste des sites RAMSAR. Aujourd'hui, l'on en dénombre 24 parmi lesquels la mare d'Oursi, le cône d'épandage de Banh, le Barrage de Bagré, le lac de Tingréla, la réserve totale de faune et le parc national d'Arly et le complexe du parc urbain Bāngr-Weogo et du lac des trois barrages.

38

Malheureusement, les Hommes ont eu tendance à surexploiter certains services écosystémiques au détriment d'autres. C'est le cas par exemple des cultures sur les berges des cours d'eau, l'exploitation des ressources en eau sans réglementation, l'ensablement des plans d'eau, le déboisement des bassins versants et le développement anarchique des agglomérations à proximité de ces sites.

La pollution des unités industrielle et minière

A ce lot s'ajoutent entre autres la présence des sites d'orpaillage et la pollution des unités industrielle et minière implantées non loin de ces écosystèmes sans une étude d'impact environnemental. Conséquence selon le chef de programme de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) au Burkina Faso Dr Jacques Somda, cet état de fait crée des déséquilibres écologiques entraînant un dysfonctionnement des zones humides et partant une vulnérabilité des populations qui en dépendent.

Pourtant de l'avis du Dr Somda, la zone humide agit comme une barrière au ruissellement d'eau permettant ainsi de retarder les effets de la sécheresse et de préserver les ressources en eau. A l'en croire, la zone humide préserve un microclimat et représente un îlot de fraîcheur en tant de chaleur excessive.

Le changement climatique se manifestant par des événements météorologiques extrêmes tels que les inondations ou les sécheresses, les zones humides sont de l'avis du spécialiste en géosciences



ressources en eau et environnement Dr Mahamat Nour Abdallah, considérées comme des amortisseurs à la variabilité climatique en stockant le CO₂, en absorbant l'eau ainsi en réduisant les crues et les inondations.



Selon l'enseignant chercheur Mahamat Nour Abdallah, il faut bien et clairement définir les textes réglementaires sur la conservation, la restauration et la sauvegarde des zones humides.

Pour allier la sauvegarde des zones humides dans des pays africains qui exploitent les mines, l'enseignant chercheur de l'université de N'Djamena au Tchad préconise de définir clairement les textes réglementaires sur la conservation, la restauration, la sauvegarde des zones humides, mais surtout, l'interdiction de l'exploitation des mines autour de ces écosystèmes. Même si la situation des zones humides au Burkina Faso n'est pas alarmante, elle est tout de même inquiétante au regard de l'effet combiné des changements climatiques et de certaines activités anthropiques qui contribuent sérieusement à leur dégradation.

39

Fort heureusement, le pays dispose d'une Politique nationale sur les zones humides, accompagnée d'un plan d'action, afin de guider les interventions des acteurs vers des actions durables en toute efficacité. Qu'à cela ne tienne, il y a nécessité urgente de restaurer ces zones humides.



Cécile Goudou (Bénin) ; Célébration des tortues marines au Bénin : l'ONG nature tropicale fidèle a une engagement de près de deux décennies ; Biotermes ; 4 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://cecilegoudou.blogspot.com/2023/02/celebration-des-tortues-marines-au.html>





L'ONG Nature tropicale sacrifie à la tradition annuelle de la célébration des tortues marines. Depuis 19 ans, la journée nationale des tortues marines au Bénin permet de rappeler l'urgence de la protection de cette espèce de plus en plus menacée. Du 3 au 12 février, dans les villes de Cotonou et Grand-Popo, l'ONG Nature tropicale mène une campagne d'informations de sensibilisation pour la sauvegarde du littoral et des aires marines protégées du pays. Libérations symboliques des bébés tortues en mer, remise de prix aux femmes et jeunes leaders écologistes, ateliers de dessins pour les enfants et communications sont à l'agenda de cette initiative qui se pérennise. Le premier acte des manifestations a eu lieu ce vendredi dans le 1er arrondissement de Cotonou à travers une caravane partie du Carrefour Pk4 pour la plage de la zone des ambassades. Au bord de l'océan, Joséa Dossou Bodjrènou, président de Nature Tropicale a salué les efforts des communautés locales côtières dans la protection de ces tortues avant de les exhorter à rester fidèles à cet engagement au risque de voir ces tortues disparaître définitivement. Il a également appelé à la mobilisation pour soutenir ces communautés autochtones, notamment les pêcheurs qui libèrent en mer les tortues marines qui se retrouvent dans leurs filets malgré le fait que ces prises dégradent très vite et très souvent leurs filets chèrement acquis. Il faut les appuyer tout au moins pour le remplacement de leurs matériaux de pêche a préconisé Joséa Dossou Bodjrènou.

40



Cette année, la journée nationale des tortues marines coïncide avec le premier anniversaire de la création des aires marines protégées au Bénin. Ces aires se situent entre le quartier Donaten à

Cotonou et la bouche du Roy à Grand-Popo. Leur création a été entérinée par le conseil des ministres du mercredi 05 janvier 2022. L'Aire marine protégée de Donaten est située sur le site Ramsar 1018, dans la partie Est de Cotonou et s'étend sur les communes de Cotonou et de Sèmè-Podji ; l'Aire marine protégée de la Bouche du Roy est située sur le site Ramsar 1017, à l'Ouest de Cotonou et s'étend sur les communes d'Abomey-Calavi, de Ouidah et de Grand Popo.



À travers leur reconnaissance et leur création, le Bénin entend sécuriser aussi la mangrove et les ressources halieutiques abritées par les eaux territoriales et menacées par les activités humaines. Parmi les animaux les plus exposés figurent le lamantin d'Afrique, la baleine, le dauphin, diverses espèces de poissons et la tortue marine dont la journée nationale est le 8 janvier et célébrée en différé cette année du fait du scrutin législatif qui a eu lieu à cette date au Bénin.



Ndeye Maguette Kebe (Sénégal) ; Sénégal : Amadou Kanouté Directeur CICODEV Afrique, « l'agroécologie et la souveraineté alimentaire ne peuvent s'accomoder de l'utilisation des OGM » ; Hydrodiplomacy ; 5 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://hydrodiplomacy.com/senegal-amadou-kanoute-directeur-cicodev-afrique-lagroecologie-est-la-souverainete-alimentaire-ne-peuvent-saccomoder-de-lutilisation-des-ogm/>

En prélude, des Journées de l'Agroécologie (JAE) qui se tiendront du 6 au 16 Février 2023, La Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES) a organisé, le 03 février 2023, à Dakar une rencontre de sensibilisation avec la presse

Celle-ci visait à échanger avec les acteurs des médias sur les moyens de les mobiliser et de les impliquer dans l'organisation des JAE.

L'objectif était surtout d'informer la presse et les sensibiliser sur les enjeux de la 4ème édition des journées de l'agroécologie du Sénégal et d'identifier les pistes de collaboration avec la DyTAES.





Interpellé sur la question de la souveraineté alimentaire après le sommet « DAKAR 2 » qui vient de s'achever, Amadou Kanouté Directeur Exécutif de l'institut panafricain de recherche, de formation et d'action pour la Citoyenneté, la Consommation et le Développement en Afrique (CICODEV), membre de la DyTAES, a indiqué « qu'il faut enclencher plus de dialogue politique vu que les Chefs d'Etats ont estimé d'aller vers la souveraineté alimentaire et bâtir une résilience ».

Donc, ajoute-t-il « le moment est opportun d'engager un dialogue politique pour que nous puissions avec les dirigeants africains définir la marche à suivre afin d'y arriver ».

Revenant sur les journées Agroécologique, ayant pour thème « la territorialisation de l'agroécologie », le directeur de CICODEV a laissé entendre qu'elles vont se dérouler juste après la conférence des Chefs d'Etats sur la souveraineté alimentaire et la résilience. Ladite conférence a fait ressortir des décisions et résolutions qui d'après lui, seront étudiées durant ces journées afin d'engager le dialogue avec les pouvoirs publics.

Selon lui, ces journées seront une forme de continuité. Ainsi, la DyTAES à travers des pistes proposera des contributions à soumettre aux Chefs d'Etat à travers un document et participera à la vulgarisation de l'agroécologie.

M. Kanouté est revenu aussi sur la question des OGM. Selon lui « l'agroécologie et la souveraineté alimentaire ne peuvent s'accommoder de l'utilisation des OGM ».

Pour l'expert, « l'agroécologie et la souveraineté alimentaire ne peuvent s'accommoder d'une utilisation trop forte des engrais et des pesticides chimiques ». Le directeur de la CICODEV demande ainsi la révocation de la loi sur la biosécurité « trop libéralisée » qui permet l'entrée des OGM au Sénégal ».

En clair, il explique que « le développement de l'agroécologie de la souveraineté alimentaire ne peuvent s'accommoder de l'utilisation des OGM car ces derniers vont créer une situation de dépendance des paysans envers les semences ».

En sommes, les acteurs de la DyTAES envisagent une meilleure sensibilisation durant ces journées de l'agroécologie qui représentent un moment de décision et d'orientation pour les acteurs de l'agroécologie du Sénégal.

Ainsi, il est attendu de la presse une bonne couverture médiatique sur le plan local et national, et une meilleure vulgarisation des différentes activités qui auront lieu dans diverses localités du pays.

En rappel, le réseau qui regroupe des organisations faitières de producteurs, de consommateurs, des ONG et des institutions de recherches sénégalaises et internationales, des réseaux d'organisations de la société civile sénégalaise et ouest africaine etc.



Il est à noter que le collectif de plus d'une soixantaine d'acteurs œuvre, à travers le plaidoyer, le dialogue politique, la sensibilisation, le partage d'expériences et l'accompagnement des acteurs des territoires pour la promotion de la transition agroécologique au Sénégal.



Taty Dilengendju Mapuku (RDC) ; Comment préserver les zones humaines de la RDC ? ; Radio Okapi ; 6 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.radiookapi.net/2023/02/06/emissions/okapi-service/comment-preserver-les-zones-humides-de-la-rdc>



Un bateau escorté par la marine de surveillance du cote au bord du fleuve Congo, jusqu' à l'atelier du chantier Naval à Kinshasa. Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

Les berges des rivières et des cours d'eau des zones urbaines de la RDC sont constamment exposées à la spoliation. Profitant du dérèglement généralisé des services de l'urbanisme, presque toutes les berges de cours d'eau sont aujourd'hui occupées par des constructions anarchiques, y compris les zones humides. Quant aux lits des rivières, celles-ci sont occupées par des déchets en plastique, des boues de vidange, des carcasses d'animaux et autres ordures en provenance des ménages. - Comment préserver les zones humides de la RDC ? - Quel est le rôle que joue les zones humides dans l'écologie aquatique et terrestre ?

Taty DILENGENDJU Mapuku discute de ce sujet avec le professeur Mutambwe Shango, expert en écologie du milieu aquatique.

L'écologiste Corneille Ewango a aussi participé à cet entretien.



Le Papyrus

Edem Dadzie (Togo) ; On estime que chaque personne sur la planète consomme plus de 50 000 particules de plastique par an ; Le Papyrus ; 6 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://lepapyrus.info/on-estime-que-chaque-personne-sur-la-planete-consomme-plus-de-50-000-particules-de-plastique-par-an/>



44

Chaque année depuis 1972, conformément à une décision de l'Assemblée générale des Nations unies, l'on célèbre la Journée mondiale de l'environnement le 5 juin. Cette année 2023, cela fera 51 que cette célébration a été instaurée. La Côte d'Ivoire sera le pays hôte des célébrations de 2023. Le thème retenu est : « Les solutions à la pollution plastique ».

Cette célébration sera une nouvelle occasion pour initier une action transformatrice aux quatre coins du monde contre ce fléau. En s'appuyant sur la science et les solutions disponibles pour s'attaquer au problème, les gouvernements, les entreprises et les autres parties prenantes doivent intensifier et accélérer les mesures pour faire face à cette crise.

Le plastique est un poison pour l'environnement et la santé humaine. Plus de 400 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année dans le monde. La moitié est conçue pour être utilisée une seule fois et moins de 10 % du total sont recyclés. On estime que 19 à 23 millions de tonnes de plastique finissent dans les lacs, les fleuves et les océans.

Les microplastiques, de minuscules particules de plastique mesurant jusqu'à 5 mm de diamètre, se retrouvent dans la nourriture, l'eau et l'air. On estime que chaque personne sur la planète consomme plus de 50 000 particules de plastique par an, et bien plus encore si l'on tient compte de l'inhalation des particules qui se trouvent dans l'air. Le plastique à usage unique jeté ou brûlé



nuit à la santé humaine et à la biodiversité et pollue tous les écosystèmes, du sommet des montagnes au fond des océans.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : la pêche au thon via les DCP sera restreinte dans l'océan Indien ; Afrik21 ; 7 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-la-peche-au-thon-via-les-dcp-sera-restreinte-dans-locean-indien/>

Réunis à Mombasa au Kenya du 3 au 6 janvier 2023, les pays membres de la Commission thonier de l'océan Indien (Ctoi) ont franchir une étape majeure pour limiter la pêche industrielle contre le thon et toute vie marine. Le texte adopté établit une interdiction à reconduire annuellement de trois mois des dispositifs de concentration de poissons (DCP) dérivants. Une technique qui a fait baisser de 80 % les stocks de thons au cours des cinquante dernières années selon le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Les États de l'océan Indien, notamment les Comores, Madagascar, les Seychelles, le Kenya et l'Indonésie, se sont entendus pour suspendre temporairement l'utilisation des dispositifs de concentration de poissons (DCP) dérivants. Un équipement industriel de pêche qui provoque la chute des stocks mondiaux de thon, soit une baisse de 80 % au cours des cinquante dernières années selon une récente étude du Fonds mondial pour la nature (WWF).

La nouvelle mesure a été adoptée par 16 voix sur 23 lors de la réunion de la Commission thonier de l'océan Indien (Ctoi), tenue du 3 au 6 janvier 2023 à Mombasa au Kenya. Le texte adopté établit une interdiction à reconduire annuellement de trois mois des dispositifs de concentration de poissons (DCP) dérivants.

Les dispositifs de concentration de poissons (DCP)

D'après les explications de l'organisation de défense de la nature Greenpeace, un DCP est un radeau formé d'un assemblage d'objets flottants se prolongeant sous l'eau par des filets ou des cordages. Les DCP attirent naturellement les poissons et sont utilisés par les pêcheurs artisanaux depuis des millénaires.

Cette technique a malheureusement été reprise et « améliorée » par les industriels de la pêche, notamment de la pêche au thon. Les DCP sont maintenant accompagnés de balises GPS et de balises satellites permettant de suivre en temps réel la position de chaque DCP, avec des sondeurs grâce auxquels les pêcheurs peuvent connaître le volume de poissons autour du dispositif.



Surtout, c'est la multiplication du nombre de DCP déployés par les navires qui rend la situation hors de contrôle.

Cette pêche n'a rien à voir avec celle des communautés côtières qui survivent grâce à leur pêche artisanale. Quand un pêcheur artisan ramène quelques kilos de poissons après chaque marée, un thonier peut ramasser d'un coup de filet plus de 100 tonnes de thons.

L'UE s'oppose à la nouvelle résolution sur les DCP

La suspension temporairement de l'utilisation des DCP dans l'océan Indien n'est pas du tout du goût de l'Union européenne (UE), qui a déjà menacé de s'opposer à la nouvelle résolution de la Ctoi. Si l'UE devait le faire dans le délai des 120 prochains jours prévus par les textes de la commission, la résolution ne s'appliquerait pas à ses navires.

Pour Anne-France Mattlet, la responsable du groupe thon du syndicat des armateurs européens Europêche, « *l'adoption de la proposition de l'Inde sur les DCP serait catastrophique* ». Le lobby européen du thon soutient que l'usage des DCP a plusieurs avantages. Ils assurent la sécurité et sûreté alimentaire en palliant la raréfaction des ressources recifo-lagonaires, ils permettent d'économiser le carburant en accédant plus facilement à la ressource. Ils garantissent la sécurité en mer en réduisant les distances parcourues en haute mer à la recherche des bancs de poissons et en focalisant sur des zones de pêche plus restreintes. Ils permettent aussi de préserver les ressources recifo-lagonaires en transférant l'effort de pêche vers les ressources pélagiques plus abondantes.

46



Taty Dilengendju Mapuku (RDC) ; Que faut-il faire pour revoir à la hausse le prix de vente de crédit carbone ? ; Radio Okapi ; 7 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.radiookapi.net/2023/02/07/emissions/okapi-service/que-faut-il-faire-pour-revoir-la-hausse-le-prix-de-vente-de>





Protection des forêts du Bassin du Congo dans la province du Mai Ndombe, photo prises à l'occasion d'un tournage sur le paiement de crédit carbone. Radio Okapi/Ph. Taty Mapuku

Le gouvernement de la RDC a fait le plaidoyer visant l'augmentation du prix de vente de crédit carbone lors de la dernière édition de la Conférence des parties sur le climat qui a eu lieu en Egypte, l'année dernière. Au cours de ces assises sur le climat, le ministère de l'environnement a annoncé que la protection des forêts du bassin du Congo nécessitera un prix de 100 \$ par tonne pour les compensations, au lieu du prix actuel d'environ 5 \$ la tonne. Un plaidoyer qui n'a pas encore abouti, car le marché de la monétisation de crédit carbone demeure encore verrouillé sur le plan international, selon nos sources. - Que faut-il faire pour revoir à la hausse le prix de vente de crédit carbone ? - A quoi sert l'argent issu de la vente de crédit carbone ? - Quelles sont les réalisations de ERA Congo dans le Mai-Ndombe grâce à la vente de crédit carbone ?

Taty DILENGENDJU Mapuku discute de ce sujet avec le professeur Jean Robert Bwangoy, administrateur général de ERA Congo Wildlife Works carbone (une entreprise, spécialisée dans la monétisation de crédit carbone).

African Examiner
...first with online news

Eric Ojo (Nigeria) ; Ireland, Austria support Africa climate change fund with €3m ; African Examiner ; 9 February 2023.

To access the article : <https://www.africanexaminer.com/ireland-austria-support-africa-climate-change-fund-with-e3m/>



(AFRICAN EXAMINER) – Ireland and Austria have donated €3 million to Africa Climate Change Fund (ACCF) to support the work of the Fund.

The two countries joined the Fund in late 2022, bringing its current donors to seven. The other donors are the Government of Italy; the Government of Flanders (Belgium); the Government of Quebec (Canada); Global Affairs Canada; and the Global Center on Adaptation.

Both countries made initial contributions of €2 million and €1 million to the ACCF, respectively.

The ACCF is a Multi-donor Trust fund which was established by the African Development Bank (AfDB) in April 2014 with an initial contribution of € 4.725 million from the Government of Germany. Its mission is to support African countries in building their resilience to the negative impacts of climate change and transition to sustainable low-carbon growth.

48

The ACCF was converted to a multi-donor trust fund in 2017 with contributions from the governments of Flanders, Belgium, and Italy. The current value of the trust fund is \$28.8 million. The Global Affairs Canada and the Government of Quebec joined the Fund in 2020 and the Global Center on Adaptation in 2022. The current trust size is USD \$25.71 million.

Since its inception, the Fund has approved 27 grants worth \$16.89 million and completed seven projects that have helped build capacity to access international climate finance in over 26 African countries. ACCF projects have also enabled countries to mobilize climate finance and implement small-scale adaptation strategies to enhance climate resilience.

The ACCF supports projects through competitive calls for proposals and a demand-driven window. These new funds will be channeled via these windows. Grants may be accessed by private sector operators with exemplary projects that are new, semi-commercial and require significant development work.

Notably, the Fund backs the AfDB's target of tripling its climate financing and advancing Africa's climate resilience.

Director General at Austria's Federal Ministry of Finance, Harald Waiglein expressed his country's commitment to tackling climate change with a strong focus on adaptation.





In a letter to the Bank, Waiglein said: “The Federal Ministry of Finance of Austria decided to contribute to the ACCF to support activities of the Africa NDC Hub, including the development and update of Nationally Determined Contributions and Long-Term Climate Strategies of African countries”.

“We consider these strategies essential to combat climate change and further sustainable development”, he added.

Similarly, Ireland’s Minister for International Development and the Diaspora, Sean Fleming said his country is committed to supporting communities across Africa to deal with the impacts of climate change.

Fleming noted that a focus on adaptation and support to African countries continues to be at the core of Ireland’s engagement in climate action, adding that Ireland plans to more than double its climate finance to developing countries by 2025.

“This contribution to the ACCF has a strong focus on climate adaptation and is another indication of how Ireland supports the drive for a climate-resilient Africa”, he stressed.

Also in his remarks, the Director of Climate Change and Green Growth at AfDB, Prof. Anthony Nyong welcomed Ireland and Austria as donors to ACCF.

“These new funds will enable the ACCF to support the preparation and strengthening of NDCs and Long-Term Strategies in African countries and to support projects already identified through ACCF’s third call for proposals”, he further explained.

49

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique du Sud : le braconnage de rhinocéros se déplace vers les parcs régionaux ; Afrik21 ; 9 février 2023.

Pour accéder à l’article : <https://www.afrik21.africa/afrique-du-sud-le-braconnage-de-rhinoceros-se-deplace-vers-les-parcs-regionaux/>





Le parc national Kruger, le plus grand d’Afrique du Sud, est le seul sur la vingtaine que compte le pays à avoir été touché par le braconnage de rhinocéros en 2022. La majorité des rhinocéros braconnés l’a été dans les parcs régionaux, soit 324 rhinocéros tués, sur un total de 448. En 2022, le braconnage de rhinocéros en Afrique du Sud a enregistré une légère baisse par rapport à l’année précédente. Au moins 448 animaux tués contre 451 en 2021. Le phénomène s’est toutefois déplacé des grands parcs nationaux, placés sous haute surveillance, vers les parcs régionaux et les réserves privées, qui concentrent 324 rhinocéros tués en 2022. Le parc national Kruger, le plus grand du pays, est le seul sur la vingtaine que compte l’Afrique du Sud à avoir été touché par ce braconnage. Au moins 124 rhinocéros y ont été tués, soit environ 40% de moins que l’année précédente.

50

Dans un communiqué publié le 6 janvier 2023, la ministre sud-africaine de l’Environnement Barbara Creecy, explique que le recul du braconnage des rhinocéros dans les parcs nationaux est dû à « *la guerre implacable menée par notre redoutable dispositif anti-braconnage ainsi que du programme complet d’écornage* ». L’écornage est une mesure anti-braconnage consistant à couper complètement ou partiellement les cornes d’un animal.

Par ailleurs, l’autorité publique qui gère les parcs nationaux a annoncé en décembre 2022 l’emploi de détecteurs de mensonges sur des employés des parcs nationaux, les braconniers bénéficiant parfois de leur complicité.

Le braconnage des rhinocéros dans le KwaZulu-Natal

La province du KwaZulu-Natal, au sud-est de l’Afrique du Sud, détient la palme d’or du braconnage des rhinocéros dans les parcs régionaux. En 2022, les parcs régionaux du KwaZulu-Natal ont enregistré 244 rhinocéros tués dont 16 dans des réserves privées. La ministre sud-africaine de l’Environnement a exhorté les autorités de cette province à suivre le modèle national, « avant qu’il ne soit trop tard », prévient Barbara Creecy.

Au total, 132 arrestations ont été effectuées en 2022 pour braconnage de rhinocéros.

L’Afrique du Sud abrite près de 80 % des rhinocéros du monde, ce qui en fait une zone prioritaire pour le braconnage motivé par la demande asiatique. En Asie les cornes de rhinocéros sont utilisées en médecine traditionnelle pour leurs supposés effets thérapeutiques ou aphrodisiaques.

FORUM DES AS

Quotidien d’Informations générales

Fyfy Solange Tangamu (RDC) ; Le Pulitzer attire l’attention sur l’impact du changement climatique sur le travail et les travailleurs en RDC ; Forum des As ; 9 février 2023.

Pour accéder à l’article : <https://www.forumdesas.net/2023/02/le-pulitzer-attire-lattention-sur-limpact-du-changement-climatique-sur-le-travail-et-les-travailleurs-en-rdc/>



51

Les effets du changement climatique se font de plus en plus ressentir à travers le monde. Certains secteurs professionnels tels que la pêche, l’agriculture et autres en subissent déjà les effets. Pour en savoir davantage sur cette thématique, le Pulitzer Center on Crisis Reporting a organisé une conférence, hier mercredi 8 février, autour du thème « La vulgarisation de l’impact du changement climatique sur le travail ». Abordé sur trois angles à savoir l’éducation, la sensibilisation et les médias, ces assises ont pour objectif d’initier le débat public sur les effets du changement climatique sur le travail et les travailleurs en République démocratique du Congo.

Les intervenants du panel sur la sensibilisation ont, exemple à l’appui, attiré l’attention de l’assistance sur les impacts du changement climatique dans le milieu professionnel et ont plaidé pour une forte sensibilisation de cette thématique dans les médias. « Je cultive du riz dans la province du Katanga. Il y a quelques années, nous pouvions produire jusqu’à trois tonnes de riz. Mais depuis deux ou trois ans, face aux inondations ce n’est plus le cas. Les pluies débutent de plus en plus en retard et cela perturbe les périodes de semis. Nous subissons beaucoup de pertes à cause de ces inondations, nous perdons surtout des semences. Cela décourage maintenant les jeunes à s’engager en agro-business » a expliqué Kakel Mbumb, agro-entrepreneur et conseiller en montage de coopératives agricoles spécifiques.





Ce panel axé sur le thème « susciter l'intérêt des professionnels des médias et initier le débat public sur le lien entre le climat et le travail » a permis à Alfred Ntumba, journaliste et fondateur d'Environews, de lancer un appel aux professionnels des médias afin de prendre à bras-le-corps l'épineux problème du changement climatique. Il a indiqué que les impacts du changement climatique sont visibles en RDC. « Vous avez sans doute remarqué les fortes chaleurs auxquelles nous faisons face ces derniers temps à Kinshasa. Ces fortes chaleurs sont dues au changement climatique et impactent notre sommeil, nous dormons mal. Passer de mauvaises nuits réduit nos performances, nos facultés à rendre un bon rendement au travail. Et ce, quel que soit le secteur dans lequel on évolue. Nous, les médias en tant que quatrième pouvoir devons interpeller, sensibiliser à la protection de l'environnement, aux gestes écologiques. Attirer l'attention de nos autorités sur les risques, les conséquences du non-respect de la biodiversité » a renseigné l'orateur.

Subvention des projets axés sur le changement climatique et ses effets sur les travailleurs et le travail

Dans le même ordre d'idées, les intervenants du panel sur l'éducation ont souligné l'importance d'adopter les gestes écologiques dès le bas âge. Norbert Ngoy, professeur à l'Université de Kisangani, a soutenu que le travail de la protection de l'environnement doit se faire déjà au degré élémentaire. Ce, afin de former une génération de futurs dirigeants sensibilisés aux questions environnementales. D'autre part, Guillaume Korogo, directeur au programme scolaire et matériel didactique (Dipromad), a fait savoir que le guide de l'enseignant du pays prend en compte le secteur du développement durable, cependant une mise à jour de ce manuel s'avère nécessaire pour une bonne mise en pratique de ces notions aux élèves.

La directrice internationale de l'éducation et sensibilisation au Pulitzer Center, Flora Pereira a expliqué à l'assistance, qu'un travail de fond a été mené pour en savoir plus sur la corrélation entre le changement climatique et le travail. Sur base de ces résultats, un constat en ressort: peu de médias rapporte cette dynamique entre le changement climatique et le travail. Afy Malungu du Pulitzer Center, a fait part aux journalistes du projet «Your work/your environment » subventionné par le Pulitzer. Afin d'attirer l'attention sur le sujet, cette ONG lance à l'intention des journalistes des subventions des projets axés sur le changement climatique et ses effets sur les travailleurs et le travail.



Taty Dilengendju Mapuku (RDC) ; Quels sont les mécanismes devant accompagner la loi portant protection des peuples autochtones pygmées en RDC ? ; Radio Okapi ; 9 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.radiookapi.net/2023/02/09/emissions/echos-du-developpement/quels-sont-les-mecanismes-devant-accompagner-la-loi>



Un groupe folklorique des pygmées agrémentent la marche mondiale pour le climat organisée à Kinshasa le 29/11/2015. Radio Okapi/Ph. John Bompengo

53

L'ONG Espoir pour tous a organisé dernièrement à Kinshasa (RDC) les travaux préparatoires de la table ronde sur les mécanismes devant accompagner la loi portant protection des peuples autochtones pygmées promulguée par le chef de l'Etat, en 2022, en collaboration avec l'USAID et autres partenaires impliqués dans la défense et la protection des droits des peuples autochtones pygmées en RDC. - Quels sont les mécanismes devant accompagner la loi portant protection des peuples autochtones pygmées en RDC ?

Des plus amples détails dans ce numéro d'Echo de développement que vous présente Taty DILENGENDJU Mapuku.



Denise Kyalwahi (RDC) ; Monde : « Il n’y aura pas de transition écologique juste sans investissements dans l’éducation » ; Naturelcd ; 9 février 2023.

Pour accéder à l’article : <http://naturelcd.net/2023/02/09/monde-il-ny-aura-pas-de-transition-ecologique-juste-sans-investissements-dans-leducation/>

À l’occasion de la Journée internationale de l’éducation ce 24 janvier, Bertrand Foucault responsable équipe projet et référent climat et nature de la division Éducation, Formation & Emploi du groupe AFD a répondu aux questions des journalistes de l’Agence Française pour le Développement.



Bertrand Foucault invité de AFD

En quoi l’éducation est-elle importante pour lutter contre le dérèglement climatique ? Nous affrontons une crise climatique sans précédent, qui va se poursuivre et s’amplifier. Les jeunes sont directement impactés, ils veulent agir pour atténuer les effets négatifs de l’activité humaine sur le climat et savoir comment s’adapter. L’éducation joue un rôle majeur pour les aider à mieux comprendre les mécanismes à l’œuvre et notre dépendance à la nature, et pour les aider à faire face à ces dérèglements. La transition écologique n’est pas qu’un enjeu technologique et technique, c’est aussi un enjeu d’éducation, de formation, de sensibilisation, d’accompagnement des populations, en particulier celles qui sont les plus impactées par le dérèglement climatique. Celui-ci génère aussi beaucoup d’anxiété, et l’éducation aide à se projeter positivement dans l’avenir, à retourner ce stress en une force permettant à chacun de contribuer à un mode de vie plus durable et équitable.

Quels défis doivent être relevés ?

La prise en compte du changement climatique dans l’éducation est encore très variable selon les pays. Il est fréquent que ces questions ne fassent pas partie des cursus, ou alors de façon très limitée. Les jeunes vivent aussi de plus en plus en zone urbaine et le lien avec la nature a fortement évolué. Par ailleurs, le secteur de l’éducation ne dispose pas d’un recul suffisant pour ajuster au mieux les enseignements. Il faudrait pouvoir accéder à un dispositif de suivi-évaluation de la pertinence des programmes sur le long terme.

De façon globale, il n’existe pas encore une prise de conscience suffisante de l’importance que joue l’éducation pour réussir la transition écologique. En effet, un pays qui n’investit pas dans





l'éducation ne permettra pas à sa population d'acquérir des connaissances sur les enjeux climatiques, de développer des compétences sur de nouveaux métiers, et verra selon toutes probabilités les inégalités augmenter. Les populations seront aussi en difficulté pour s'adapter et soutenir les politiques de transition. Il n'y aura donc pas de transition écologique juste sans investissements dans l'éducation.

Comment l'AFD agit-elle dans ce domaine ?

Nous agissons pour que la prise en compte du climat dans les cursus soit la plus élaborée possible, de l'éducation de base jusqu'à l'enseignement supérieur, et ce quelles que soient les spécialités enseignées. Même dans une filière de juriste ou de commercial, par exemple, il nous semble nécessaire d'introduire une sensibilisation aux enjeux climatiques.

Dans le cadre de notre programme AdaptAction, nous avons identifié avec le ministère de l'Environnement du Sénégal des actions à mettre en œuvre, comme le renforcement des capacités des enseignants, la création de nouvelles filières et l'intégration des enjeux de genre. Avec le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) nous promovons au Mexique et en Colombie l'éducation des élèves du primaire et du secondaire aux enjeux du climat, grâce à la mise à disposition des enseignants de ressources pluridisciplinaires, de formations et un accompagnement par des acteurs locaux.

Notre équipe en charge de la sensibilisation développe des ressources pédagogiques sur le climat, et plus largement sur les Objectifs de développement durable (ODD), pour accompagner les enseignants des établissements scolaires français de l'étranger, de métropole et d'Outre-mer. Comme à La Réunion, où le réseau d'éco-délégués et de jeunes porteurs de projets est très dynamique. L'AFD a aussi lancé récemment des travaux avec deux équipes de recherche pour mieux comprendre, d'une part, les effets de l'éducation sur les connaissances et les perceptions des publics scolaires et de leurs entourages – ainsi que sur leur engagement réel en faveur du climat – et, d'autre part, l'effet de l'éducation sur les normes sociales et l'impact de celles-ci sur les comportements à l'égard du climat.

Sur le plan de la formation professionnelle, nous finançons des programmes de transformation des secteurs comme ceux de l'énergie et de l'agriculture en ciblant les populations vulnérables. Dans certaines régions, des éleveurs ne peuvent déjà plus pratiquer leur métier à cause de la sécheresse, et des mineurs de charbon voient leur emploi menacé. Il s'agit de leur proposer de nouvelles opportunités avec leurs communautés, et de les aider à acquérir de nouvelles compétences. L'objectif est de rendre la transition écologique la plus juste possible et de susciter l'adhésion de toutes les populations. Cela s'inscrit dans les programmes de Transition énergétique juste (JET) que nous avons commencé à mener en Afrique du Sud.

Enfin, pour les projets que nous finançons, une étude préalable est systématiquement réalisée pour concevoir des infrastructures scolaires (école, collège, lycée, etc.) adaptées aux dérèglements climatiques à venir dans la zone d'implantation et disposant d'une forte efficacité énergétique. Ces





établissements doivent pouvoir s'intégrer dans leur environnement et être dotés d'un mode de fonctionnement vertueux à l'égard de l'utilisation des ressources naturelles. Mais nous n'en sommes qu'au début, nous cherchons à aller plus loin avec nos partenaires pour œuvrer ensemble pour une meilleure prise en compte des enjeux d'éducation dans les politiques publiques et les pratiques éducatives.



Marthe Akissi (Côte d'Ivoire) ; Dossier Environnement : Manger bio sans tuer l'environnement c'est possible ! ; RTI ; 10 février 2023.

Pour accéder à l'émission : <https://www.youtube.com/watch?v=2v3W-uBfBWO>

L'agriculture hors sol fait son petit chemin en Côte d'Ivoire. C'est un type de culture où les fruits et légumes poussent dans des pots de fleur et sachets sans un contact avec le sol. La terre est remplacée par des déchets ménagers et elle produit des aliments sains. L'un des promoteurs de cette solution à l'alimentation saine et à la protection de l'environnement s'appelle Séraphin Kouakou.

Marthe Akissi l'a rencontré sur un des sites. Son dossier intitulé « manger bio sans tuer l'environnement c'est possible »

56



Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : comment protéger la biodiversité dans les parcs éoliens ? ; Afrik21 ; 13 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-comment-protoger-la-biodiversite-dans-les-parcs-eoliens/>





BirdLife promeut la prise en compte des oiseaux migrateurs dans les projets de parcs éoliens en Afrique. L'organisation de protection de la nature propose à cet effet plusieurs outils tels qu'Avistep et Shut Down on Demand, qui permettent d'éviter les collisions d'oiseaux dans les parcs éoliens.

Les centrales à énergie verte n'adoptent pas nécessairement un fonctionnement « Propre ». En Afrique particulièrement les parcs éoliens représentent parfois des dangers pour la biodiversité, notamment les oiseaux. Le vautour percnoptère migrateur de longue distance, répertorié par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) comme étant globalement en danger, fait partie des oiseaux exposés au danger des parcs éoliens en Afrique. Des milliers d'individus de l'espèce sont morts d'électrocution et de collision avec des lignes électriques ou pâles d'éoliennes mal conçues le long des couloirs de migration de l'espèce.

57

Selon des études menées en Afrique du Sud par l'organisation de protection de la nature BirdLife, 2294 oiseaux morts ont été dénombrés sur les sites de production d'énergie renouvelable entre 2006 et 2011. Le faucon de l'Amour (*Falco amurensis*), le Jackal Buzzard (*Buteo rufofuscus*) et le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) ont payés le plus lourd tribut.

Les méthodes préventives

Pour prévenir la chute d'oiseaux migrateurs sur les sites de production d'énergie éolienne, BirdLife a développé des outils de dépistage des risques, tels que l'outil de sensibilité aviaire pour la planification énergétique (Avistep) qui est en cours de déploiement en Afrique et ailleurs. Avistep est une application open source en ligne pour aider les décideurs à identifier où les infrastructures d'énergie renouvelable pourraient avoir un impact sur les oiseaux et devraient donc être évitées, garantissant ainsi le développement des installations énergétiques dans les endroits les plus appropriés.

BirdLife préconise aussi l'utilisation de mesures d'atténuation telles que Shut Down on Demand (Shod) pour prévenir les collisions d'oiseaux dans les parcs éoliens. Shod consiste à arrêter la



rotation des turbines pour éviter les collisions avec des oiseaux vulnérables venant en sens inverse. Le dispositif redémarre les turbines lorsque la menace de collision n'est plus présente.

Une autre solution consiste à peindre les pales des éoliennes en noir. Selon des chercheurs norvégiens, cette technique pourrait réduire de 70 % les impacts d'oiseaux dans les parcs éoliens. Mais des essais sont prévus, notamment dans des parcs éoliens aux Pays-Bas et en Afrique du Sud, afin de confirmer que cette baisse significative n'est pas seulement due aux spécificités des espèces d'oiseaux testées en Norvège.



Hector Nammangue (Togo) ; Gestion des déchets – la BAD veut accélérer l'économie circulaire en Afrique ; VerTogo ; 13 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://vert-togo.tg/gestion-des-dechets-la-bad-veut/>



La Banque africaine de développement (BAD) a pris des mesures pour appuyer et accélérer l'intérêt pour le modèle dit de l'économie circulaire, et ce à travers une initiative financée par la coopération Corée-Afrique (KOAFEC).

«Avec cette initiative axée sur la gestion des déchets, la BAD vise à accélérer l'économie circulaire en Afrique », indique t-on. Il s'agit d'un modèle qui vise à minimiser les déchets et à maximiser la valeur des ressources grâce à la récupération et la régénération des produits à la fin de leur durée de vie normale. Elle a également ajouté que : «l'initiative ouvre spécifiquement des opportunités pour des projets d'investissement public, privé et public-privé en Algérie, en Ethiopie et au Rwanda». Ces trois pays ont déjà pris des mesures pour faire progresser la gestion durable des déchets et l'économie circulaire, assure-t-on au niveau de la banque panafricaine.»

L'initiative identifiera les principales opportunités d'investissement des secteurs privé et public dans la gestion des déchets et de l'économie circulaire », détaille-t-elle. Concernant l'Ethiopie, l'accent est mis sur la valorisation énergétique de l'incinération des déchets.



Pour le Rwanda, la Banque explique que ce pays a progressivement éliminé l'utilisation des sacs en plastique pour promouvoir des modes de consommation et de production durables.

Intitulée « développement d'un programme d'investissement dans la croissance verte en Afrique axé sur la gestion des déchets et l'économie circulaire » le recours à cette initiative est justifiée par le fait que la gestion des déchets constitue l'un des principaux défis de développement de l'Afrique.

«Le résultat attendu de l'intervention de la KOAFEC est un environnement plus favorable pour la gestion durable des déchets et les activités d'économie circulaire», précise la BAD.



Hamidou Traore (Burkina Faso) ; Les sept points clés sur le stockage de l'eau comme une adaptation à la crise climatique ; Afrique Durable ; 13 février 2023.

59

Pour accéder à l'article : <https://afridorable.net/les-sept-points-cles-sur-le-stockage-de-leau-comme-une-adaptation-a-la-crise-climatique/>



Les 30 milliards par an en 10 ans devra considérablement l'accès à une eau salubre aux populations africaines

« What the Future Has in Store: A New Paradigm for Water Storage » (Que nous réserve l'avenir : Un nouveau paradigme du stockage de l'eau). C'est le titre du nouveau rapport de la Banque mondiale sur la problématique de l'eau publié le 22 janvier 2023. Devant la gravité croissante des phénomènes climatiques extrêmes, l'institution internationale pense que le stockage de l'eau apparaît de plus en plus indispensable à l'adaptation au dérèglement climatique ainsi qu'à d'autres problèmes liés à l'eau. Voici les points clés du rapport en résumé :

- Qu'il s'agisse de sécheresse ou de fortes inondations, la population mondiale subit des phénomènes climatiques qui laissent dans leur sillage beaucoup de souffrances humaines, des pertes et l'instabilité économiques ainsi que la destruction de l'environnement. Dans



certaines régions du monde, les phénomènes météorologiques extrêmes effacent en quelques jours des décennies de progrès dans le domaine du développement humain.

- Au cours des 20 dernières années, 1,43 milliard de personnes ont subi les affres de la sécheresse (Browder et coll., 2020). Les pénuries d'eau peuvent réduire la croissance dans certains pays de jusqu'à 6 % (Banque mondiale, 2016) ; et pour les personnes pauvres, les effets négatifs peuvent se répercuter sur plusieurs générations.
- Au cours des deux dernières décennies, au moins 1,65 milliard de personnes dans le monde ont subi des inondations, soit une augmentation de 24 % par rapport aux décennies précédentes (Browder et coll., 2021 ; Tellman et coll., 2021 ; CRED et UNDRR, 2020). D'ici 2030, 180 millions de personnes supplémentaires devraient être directement touchées par les inondations (Tellman et coll., 2021.)
- Au-delà des phénomènes extrêmes, le changement climatique accroît l'imprévisibilité et la variabilité des pluies, ce qui a pour effet de compliquer la fourniture au quotidien de services tels que l'approvisionnement efficace des zones urbaines en eau, de réduire la productivité des agriculteurs et de décourager l'investissement ainsi que la création d'emplois.
- Le stockage de l'eau fournit trois principaux services : il améliore la disponibilité de l'eau, réduit les effets des inondations et régule les débits d'eau au profit des secteurs de l'énergie, des transports, et d'autres.
- Dans le même temps, la fonction régulatrice du stockage contribue à produire de l'énergie propre, indispensable pour atténuer le changement climatique. La production de l'hydroélectricité est aussi un complément important à d'autres formes plus variables d'énergie propre, ce qui permet d'équilibrer leur intégration au réseau. Enfin, le stockage par pompage est un mécanisme important de stockage de l'énergie.
- Le stockage de l'eau douce est au premier plan de l'adaptation au changement climatique, clairement parce qu'il permet de constituer des réserves d'eau pour les périodes plus sèches et de réduire les incidences des inondations. Dans les années à venir, les sociétés les plus stables et les plus durables seront, dans de nombreux cas, celles qui auront adopté des méthodes de stockage de l'eau plus résilientes.

sesame info

Emilie Kpanodou (Bénin) ; Terres et écosystèmes dégradés : Le Bénin et le PNUD signent le pacte de la restauration ; Sesame Info ; 14 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://sesameinfo.bi/2023/02/14/terres-et-ecosystemes-degradés-le-benin-et-le-pnud-signent-le-pacte-de-la-restauration/>





Entre 2000 et 2010, environ 2,2 millions d’hectares de terres, soit 19 % du territoire national, ont été dégradés au Bénin et il urge de les restaurer. A travers le Projet de « Restauration et valorisation des terres et des écosystèmes forestiers dégradés pour une meilleure résilience climatique au Bénin » (PIRVATEFOB), l’Etat béninois passe à l’action.

Le ministre du cadre de vie et du développement durable et le représentant résident du PNUD ont donné le top en signant les documents ce mardi 14 février 2023. La mise en œuvre du projet sera également appuyée par le Fonds pour l’environnement mondial. L’objectif est d’améliorer les pratiques de gestion des terres et de contribuer à l’atteinte des objectifs nationaux en matière d’adaptation aux changements climatiques.

Lors de la cérémonie de signature des documents, le représentant résident du PNUD a souligné l’optimisme de l’institution quant à la réussite du projet. C’est pourquoi, le programme des nations unies pour le développement n’a pas hésité à se positionner comme partenaire technique. Il sera davantage rassuré par le ministre du cadre de vie et du développement José Didier TONATO qui a annoncé que le Bénin prend toutes les dispositions pour qu’il soit mené à bien.

L’administration forestière et la direction générale de l’environnement et du climat sont les bras opérationnels de la réalisation du PIRVATEFOB sur le terrain.



Zubaida Mabuno Ismail (Ghana) ; Ghana’s tree-planting drive and the biodiversity question ; China Dialogue ; 14 February 2023.

To access this article : <https://chinadialogue.net/en/nature/ghanas-tree-planting-drive-and-the-biodiversity-question/>

The West African country is meeting its targets in large part by planting exotic species.





Ghana's President Nana Addo Dankwa Akufo-Addo plants a tree seedling to mark the 2022 Green Ghana Day in Accra. (Image: Ghana Ministry of Lands and Natural Resources)

In 2016, Ghana pledged to restore 2 million hectares (ha) of deforested and degraded land by 2030.

It is now a third of the way there, having put 628,000 ha under restoration, according to a report by the IUCN (International Union for Conservation of Nature) based on government data.

These efforts have apparently led to the sequestration of over 30 million tonnes of CO₂ – roughly the amount emitted by New Zealand each year.

Though, of course, trees are being cut as well as planted. According to Global Forest Watch, between 2000 and 2020 Ghana in fact experienced a net tree cover loss of 573,000 ha.

“This is the product of years of degradation, deforestation, ineffective afforestation and inaction,” Ghana’s minister of land and natural resources, Samuel Abdulai Jinapor, commented in 2021.

Moreover, conservationists have raised questions over the kinds of trees being planted, suggesting the emphasis on non-native hardwood species like teak will damage local biodiversity.





Seedlings of different tree species, including the non-native flamboyant (Delonix regia), await planting in the Ghana Forestry Commission's nursery in Accra (Image: Zubaida Mabuno Ismail)

The Bonn Challenge

In 2011, the German government and the IUCN established the Bonn Challenge, to bring 150 million ha of global land under restoration by 2020. In 2014, the New York Declaration on Forests endorsed and expanded on this aim, raising the commitment to 350 million ha by 2030.

The challenge works with nations, organisations and private entities to restore deforested and degraded lands in alignment with the UN conventions on climate, biodiversity and desertification, as well as the Sustainable Development Goals.

To date, 61 nations have pledged support for the challenge, which includes additional regional platforms like Initiative 20x20, in Latin America, and the African Forest Landscape Restoration Initiative (AFR100).

In 2015, Ghana pledged to restore 1 million ha of lost forest cover by 2030. Then, at the Bonn Challenge ministerial roundtable in Rwanda in 2016, it revised that to 2 million ha by 2030.

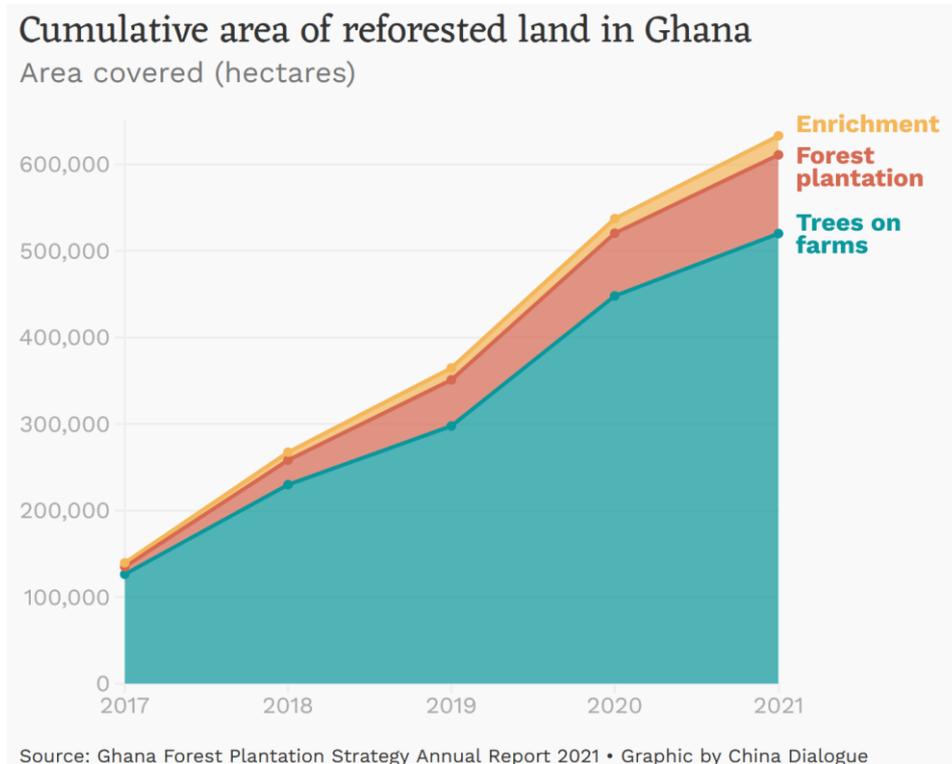
That same year, the government published a blueprint for reforestation up to 2040, known as the Ghana Forest Plantation Strategy (GFPS), which it began implementing in 2017.

The reforestation drive

Ghana's reforestation efforts have three strands: "forest plantation", "enrichment" and "trees on farms". Forest plantation refers to planting saplings on forest reserves with a view to sustainably harvesting the timber. Enrichment means restoring lost biodiversity by planting trees in existing forests that have been degraded, or planting in areas that originally had no trees. Finally, "trees on farms" is an agroforestry scheme in which farmers plant trees on their own land.

This last strand has formed the bulk of Ghana's tree-planting efforts since 2017, contributing 520,100 ha of the land put under restoration between 2017 and 2021, according to the nation's Forestry Commission. Meanwhile, forest plantation accounted for 91,000 ha and enrichment 22,000 ha.





The GFPS establishes a yearly aim of 25,000 ha of new forest plantation. This is being implemented across the country through 15 programmes both inside and outside forest reserves.

The most common exotic tree species being planted are teak, cedrela, eucalyptus and gmelina. However, some indigenous species are also planted such as the limba, African rosewood and African mahogany.

“The degraded areas within reserves are given to farmers to plant trees, and when the trees are mature for harvesting, the farmers receive 40% of their value,” explains Kwame Agyei, regional manager of Ghana’s Forestry Commission. “The government receives 40%, landowners 15%, and the community 5%. Farmers are permitted to plant food crops on the same ground within the first three years.”

Enrichment planting seeks to increase the population density of existing tree species or increase species richness in a degraded forest. The species planted include African mahogany, ofram, emire, black hyedua, afrormosia, oprono, baku and wawa.





A 14-month-old native mahogany planted in the Achimota Forest Reserve near Accra as part of Green Ghana Day 2021 (Image: Zubaida Mabuno Ismail)

Under the trees on farms component, the Forestry Commission seeks to implement an agroforestry plantation strategy in which farmers plant indigenous trees, in part to preserve soil health.

In the view of the Forestry Commission, Ghana’s reforestation initiative has provided a major boost to employment, generating 98,762 jobs in 2019, 75,379 jobs in 2020, and 80,378 in 2021.

Targets are being met, but is the environment benefitting?

The plantation strategy has encountered criticism, including over the inclusion of too many non-native trees. According to Samuel A. Jinapor, minister of lands and natural resources, over 5 million of the 26 million seedlings distributed on 10 June, during the 2022 edition of Green Ghana Day, were teak.

Many of the trees planted for horticulture in Ghana decades ago were non-natives brought in by the colonial authorities. According to experts, these species are not supportive to biodiversity.

“If you add a non-native tree, such as teak, its blossoms and fruits will not provide food for our natural biodiversity, which includes insects and birds. That is why it is critical to plant native species,” said Daryl Bosu, deputy national director of the NGO A Rocha Ghana.

The IUCN and A Rocha both recommend against planting invasive and non-native trees in forest reserves.

“We must be very clear about which portions of the land should and should not be planted with teak... There is no [place] for invasive species in our natural protected forest reserves. We could have used a mahogany tree, which is native to Ghana and grows quickly, to provide wood cover. There is no danger of it spreading quickly, and native animals eat its fruits,” Bosu concludes.



The reason for planting exotic species like teak is economics – they tend to mature faster and can often be sold for more.



A polished teak log on display at the 4th World Teak Conference held in Accra in October 2022, organised by the Ministry of Lands and Natural Resources. The teak tree is native to south and southeast Asia. Its wood is valued for its weather-resistant properties and attractive appearance, and is in high demand worldwide for use in items such as outdoor furniture and boat decking. (Image: Zubaida Mabuno Ismail)

66

Others would like to see more work done to set the groundwork for planting indigenous species.

“We need to investigate how we may minimise the gestational period of some indigenous tree species” Saadia Owusu-Amofah says. “I know there is a lot of study going on how we might shorten the maturation period of shea.”

The quality of seeds and seedlings is also an area of concern.

“Many seedlings perish because the quality is poor,” says Dr Shalom Addo-Danso, an ecologist at the Forestry Research Institute of Ghana. “There is a national seedlings centre that produces seeds and seedlings, but because so many organisations are engaged, the quality and source of the seeds cannot be guaranteed.”

Lastly, forest fires threaten the achievements of Ghana’s reforestation initiative. According to the Forestry Commission’s annual report in 2021, fires destroyed about 9,200 ha of plantation within forest reserves.

“We decided to involve communities in operations to mitigate and adapt to climate change. The communities learn how to avoid and manage fires,” Bosu tells China Dialogue.



Ghana has a scarcity of biodiversity data. “There is a lot going on... but it appears that individuals are not investing in measuring the biodiversity impact of the restoration,” Owusu-Amofah reveals.

“The IUCN is attempting to bridge that gap in the countries where we work by offering assistance and analysing the biodiversity impact of restoration,” she adds.

Le Papyrus

Edem Dadzie (Togo) ; Forêt Communautaire de Sakounde : C.A.F.A. a tenu des réunions de plaidoyer avec les Comités de femmes ; Le Papyrus ; 15 février 2023.

Pour accéder à l'article : <http://lepapyrus.tg/foret-communautaire-de-sakounde-c-a-f-a-a-tenu-des-reunions-de-plaidoyer-avec-les-comites-de-femmes/>



67

Dans le cadre du Projet d'accompagnement à la gestion durable de la forêt communautaire de Sakounde, le Centre d'Autonomisation de la jeune fille et de la femme africaine (C.A.F.A), en alliance avec le Réseau des femmes battantes d'Akébou (RFBA) a bénéficié d'une subvention du Urgent Action Fund-Africa (UAF-AFRICA). Cela a permis d'organiser des réunions de plaidoyer avec les Comités de femmes.

Ces réunions ont eu lieu entre septembre et décembre 2022 à Kougnonhou et Sakounde dans la préfecture de l'Akébou, plus précisément dans la commune de l'Akébou 1. L'objectif de ces réunions était de plaider pour l'élaboration d'une politique locale forestière d'une part et d'autre part de renforcer l'implication et la prise en compte systématique du genre dans la gestion durable des forêts dans la commune de l'Akébou 1.



Plus spécifiquement, il s'est agi de sensibiliser les femmes sur les changements climatiques ; former les femmes des Comités sur les techniques de plaidoyer ; produire un document de plaidoyer sur l'élaboration d'une politique locale forestière et la prise en compte systématique du genre dans la gestion durable des forêts dans la commune Akebou 1 ; remettre le document de plaidoyer aux autorités. Il faut préciser que les forêts offrent de nombreux services environnementaux difficilement chiffrables mais cruciaux.

Elles jouent un rôle central dans la régulation du climat et dans le stockage du carbone. La concentration de la biodiversité est assurée par l'habitat qu'offrent les forêts à diverses espèces de la faune et de la flore.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; Grande muraille verte : le projet s'étend jusqu'en Afrique australe ; Afrik21 ; 15 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/grande-muraille-verte-le-projet-setend-jusquen-afrique-australe/>

68



L'Union africaine (UA) a décidé d'étendre le projet de la Grande muraille verte à l'Afrique australe. Cette décision a été prise en raison des défis sécuritaires rencontrés dans les pays du Sahel. Lancée en 2007, l'initiative panafricaine de restauration écologique n'est achevée qu'à 20 %, principalement au Sénégal et en Éthiopie.

L'Afrique australe fait désormais partie du pourtour du projet de la Grande muraille verte (GMV). Ainsi en a décidé l'Union africaine (UA), en raison des problèmes d'insécurité rencontrés dans de nombreux pays du Sahel, la zone initiale du projet. Selon Elvis Paul Tangem, le coordinateur du projet de la GMV pour l'UA, il est presque impossible de continuer à planter des arbres et de restaurer les terres dégradées au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Tchad, au Nigeria, en





Érythrée et dans le nord du Cameroun à cause de l'insécurité et de la réaffectation des fonds à l'aide humanitaire.

« Nous nous tournons maintenant vers des zones qui présentent moins de menaces pour la sécurité et sont moins sujettes aux conflits, a-t-il expliqué. Nous nous dirigeons également vers la partie sud de l'Afrique. Nous sommes conscients que Madagascar, l'Angola, la Namibie et l'Afrique du Sud ont subi ces dernières années de graves sécheresses et la désertification. La Grande muraille verte s'étend désormais jusqu'à ces pays. » annonce Elvis Paul Tangem.

Insécurité et changement climatique

Partant du constat établi par l'UA, sur les causes de ralentissement du projet de la GMV dans sa zone de départ, l'on peut percevoir l'insécurité comme un facteur de la désertification en Afrique, et vice-versa. Prenant part au débat de haut niveau du conseil de sécurité des Nations unies sur le climat et la sécurité du 23 février 2021 plusieurs dirigeants africains ont indiqué que les changements climatiques faisaient désormais partie des principaux facteurs d'insécurité en Afrique.

Les échanges menés par visioconférence ont évoqué les graves risques sécuritaires liés au climat en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest, en Somalie, au Darfour, dans le Sahel, au Mali et dans le bassin du lac Tchad. « Dans mon pays, nous vivons dans une insécurité permanente, en raison de nombreux facteurs qui placent le Soudan en tête de liste en matière de vulnérabilité climatique » affirme Nisreen Elsaïm la présidente de l'United Nations Youth Advisory Group.

69

Seulement 20% des objectifs atteints, après 16 ans

Selon une étude de l'Organisation des Nations unies (ONU) publiée en 2020, la Grande muraille verte n'avait atteint qu'environ 20% de ses objectifs, notamment au Sénégal et en Éthiopie.

Parmi les derniers coups d'accélérateur donnés au projet, il y a celui du président de la 15e Conférence des parties (COP15) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification et la sécheresse. Le 31 janvier 2023 à Abidjan (en Côte d'Ivoire), Alain-Richard Donwahi et le Coordinateur régional du Hub sous-régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Njoka Tikum ont signé un mémorandum d'entente. Ce protocole d'accord porte sur la mise en place d'un mécanisme financier pour la mise en œuvre effective de la GMV.

Lancée en 2007 par l'UA, l'initiative prévoyait au départ la plantation continue de millions d'arbres sur une bande de 15 km de large allant du Sénégal à Djibouti. La vision a été réorientée en 2013 vers un vaste programme de gestion durable des écosystèmes et d'amélioration des conditions de vie des populations rurales touchées par la dégradation des terres. L'objectif du projet est notamment de restaurer 100 millions d'hectares de terres, de capter et stocker 250 millions de tonnes de CO2 par la végétation d'ici à 2030, et de créer 10 millions d'emplois dans les zones



rurales tout en contribuant à la sécurité alimentaire dans l'une des régions du monde les plus touchées par la malnutrition.

sesame info

Emilie Kpadonou (Bénin) ; Hygiène publique : La commune de savalou opte pour des toilettes agro-écologiques ; Sesame info ; 15 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://sesameinfo.bj/2023/02/15/hygiene-publique-la-commune-de-savalou-opte-pour-des-toilettes-agro-ecologiques/>



70

La vision du président de l'Association de Développement de la Commune de Savalou (ADCS) est claire : « On ne peut pas parler développement sans commencer par l'environnement des personnes, l'hygiène, la santé, mettre à disposition ou inciter au développement de construction de sanitaires publics ». Et pour les sanitaires publics justement, Conrad GBAGUIDI et ses pairs, membres de l'ADSC ont fait l'option écologique. Grâce à un projet qu'ils ont monté, des toilettes agro-écologiques sont en cours de construction dans la commune depuis février 2022.

Les toilettes agro-écologiques à double fonction et multiples atouts

Ces toilettes agro-écologiques sont sans usage d'eau et permettent de séparer la destination finale de l'urine de celle de la selle. Le mécanisme permet aussi de faire face aux difficultés d'aspiration de l'eau depuis la nappe phréatique dans la région. L'urine et la selle sont utilisées au profit de l'agriculture qui est d'ailleurs l'une des potentialités économiques de Savalou. Un projet très apprécié du ministre du cadre de vie et du développement durable. A l'issue d'une séance d'échanges avec les initiateurs, il leur a exprimé son soutien et promis son accompagnement.





De Savalou à Paris, l'initiative convainc

Conrad GBAGUIDI reconnaît qu'« il n'est pas facile de mobiliser des moyens pour réaliser de telles ambitions de manière durable, rapide et sécurisée ». Mais le président de l'Association de Développement de Savalou a pu compter sur le soutien de ses amis du Rotary club Paris Avenir. Quand il leur a soumis le projet, ils ont décidé de le porter avec lui. Il y a quelques jours, les membres du club sont descendus sur le terrain. Pendant une semaine et avec tous les autres membres du bureau de l'association de développement, ils ont fait l'état des lieux de l'expérimentation du premier module érigé.

71



Mieux être des populations, la récompense attendue par les partenaires

Eric LEBEGUE, président du club Rotary Paris Avenir, renseigne qu'au-delà de l'écologie, le projet a également un volet économique. Il permet aux femmes de mettre en place de petites activités rémunératrices grâce à des crédits qu'on leur octroie dans le cadre de sa mise en œuvre. Il s'agit donc d'une opération à long terme qui a séduit les membres du club. Selon eux, « avec Conrad GBAGUIDI à la conduite, le projet pourra être mené durablement ». Mais Eric LEBEGUE souligne que le plus important pour les membres du Rotary club Paris Avenir est d'améliorer l'hygiène de vie et le développement économique des populations de la commune de Savalou. « Ceci va constituer en même temps notre récompense, une fois le projet réussit » a-t-il déclaré.

Après l'expérimentation, l'implémentation

Après la première phase, il est prévu la construction d'une quinzaine d'autres toilettes agro-écologiques dans la commune. Ce nouveau chantier sera conditionné par l'appréciation de l'usage que les populations ont fait du premier module. Ainsi, l'on pourra adapter des modifications et améliorations adéquates aux toilettes à construire prochainement. La mairie de Savalou accompagne l'initiative et c'est sur des terrains publics qu'elle compte mettre à disposition que les autres modules seront érigés.



72

Une vision écologique qui gagne

La construction des toilettes agro-écologiques est l'une des actions de développement durable mises en œuvre par l'Association de Développement de la Commune de Savalou au cours des trois dernières années. Arrivé en fin de mandat, le président sortant a dressé un bilan élogieux des activités menées. La vision de développement durable de la localité qui caractérise ledit bilan a valu à Conrad GBAGUIDI, le 11 février dernier, sa reconduction par élection à la tête de l'ADCS pour un nouveau mandat de 3 ans.



Tatiana Meliedje (Cameroun) ; Conflits agropastoraux. Pour une transhumance transfrontalière durable en Afrique centrale ; News du Camer ; 16 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.newsducamer.com/conflits-agropastoraux-pour-une-transhumance-transfrontaliere-durable-en-afrique-centrale/>





Les experts du Cameroun, du Tchad et de la RCA tentent de revoir leurs réglementations en vue d'une transhumance respectueuse de la biodiversité dans le cadre d'un projet mis en œuvre partiellement par la FAO et financé par l'Union Européenne.

Du fait de l'insécurité ou des effets du changement climatique, les pays de l'Afrique centrale enregistrent divers conflits autour des ressources naturelles et agro pastorales. Les experts notent aussi le faible niveau d'investissement dans le secteur pastoral comme l'une des raisons pouvant justifier cet état de chose. Aujourd'hui, du fait de ces facteurs, et notamment l'insécurité qui a entraîné un flux migratoire des personnes et leur bétail, l'on assiste à plusieurs conflits agro pastoraux. Or, la gestion des conflits agro pastoraux est qualifiée de « complexe » et nécessite plusieurs expertises. Une rencontre sous régionale a ainsi regroupé à Douala des acteurs du pastoralisme, de la conservation et de la biodiversité des trois pays concernés. L'objectif visé était s'accorder via une démarche participative, pour une bonne exécution d'un projet financé par l'Union Européenne pour une transhumance transfrontalière saine et durable.

73

La rencontre était en effet consacrée au ciblage et à la validation des axes de transhumance transfrontalière relevant du volet II du Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique Centrale (PAIRIAC). Ce projet soutenu par l'UE vise le renforcement des cadres de régulation de la transhumance en Afrique Centrale, principalement au Cameroun, au Tchad et en RCA. Et aussi l'amélioration de l'accès aux services pastoraux et des structures agro pastorales de gestion des ressources naturelles tout en préservant la biodiversité. C'est une action qui sera conjointement menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture FAO et l'ONG Wildlife Conservation Society (WCS).

A terme, les réflexions devront permettre de définir et de mettre en œuvre les règles et les mécanismes de l'utilisation durable de l'espace et la gouvernance de la mobilité pastorale dans le respect des droits humains et des critères d'égalité. L'un des volets du projet vise notamment à améliorer la résilience des communautés pastorales face aux aléas climatiques.

Réactions

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue des Savoises 15, 1205 Genève- Suisse
<http://www.africa21.org> / info@africa21.org

Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, accréditée à l'OMC, auprès du PNUE, Observateur à la CNUCED
 Partenaire de l'université de Genève et de la European Business School in Geneva





Dr Athman Mravili, Représentant résident Fao

« Nous voulons diminuer les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs »

«L'idée est de poursuivre les débats sur les questions des transhumances transfrontalières, de dessiner le schéma global, de valider les axes de transhumance afin de tenir ces deux objectifs : permettre et pérenniser une mobilité tranquille et apaisé des éleveurs des différents pays, diminuer les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs notamment dans les zones traversées ; mais aussi dans les zones de conservation de la faune et de la flore. Il y a un dialogue qui est installé entre le Tchad, le Cameroun et la RCA, d'abord au niveau gouvernemental, et institutionnel ici au Cameroun. Au niveau pastoral, il y a des plateformes des éleveurs pastoraux de ces trois pays qui se réunissent régulièrement pour maintenir un certain climat et trouver des solutions adéquates afin de faciliter ces mobilités des éleveurs. Ce projet est financé par l'UE à travers les trois pays. Il y a un segment lié exclusivement à la transhumance. On va travailler sur les acquis. Il y a un autre segment qui est lié à la conservation et à la protection des zones protégées. »

Dr Dolmia Malachie, Directeur Général Programmes, WCS

«On va travailler avec les communautés de transhumance »

« Au niveau opérationnel, on va agir à deux niveaux avec notre partenaire la FAO. La FAO va s'occuper des aspects gouvernance politique de la transhumance transfrontalière, en travaillant avec les trois États concernés sur les instruments institutionnels juridiques ; aussi pour permettre à ce que la transhumance transfrontalière soit sécurisée et qu'elle soit effectuée de manière paisible dans les trois frontières des pays concernés. Nous, au niveau de la wcs, on va s'occuper des aspects opérationnels sur le terrain. On va travailler directement avec les bénéficiaires que sont les communautés de transhumance, mais aussi les acteurs locaux notamment les sédentaires, et les gestionnaires des aires protégées, en essayant de bonifier les services d'accès aux services pastoraux des transhumants. On va travailler sur un échantillon d'axes de transhumance qui seront identifiés au cours de cet atelier et travailler sur ces axes de manière à ce que les conditions de vie soient améliorées sur le terrain et là où les éleveurs ont l'habitude de passer. De manière qu'ils ne soient pas attirés par les ressources qui sont sur les aires protégées, mais aussi des zones de protection des sédentaires. Il y a deux grands paysages qui sont concernés. Le nord de la RCA et le Sud du Tchad. »

Afrik 21



Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique du Sud : les écologistes maintiennent la pression contre TotalEnergies ; Afrik21 ; 16 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-du-sud-les-ecologistes-maintiennent-la-pression-contre-totalenergies/>



Des militants écologistes et des représentants de communautés de pêcheurs sud-africains sont en tournée en Europe. La mission consiste à alerter les dirigeants et l'opinion publique sur les risques environnementaux des projets d'extraction de gaz envisagés par TotalEnergies en Afrique du Sud. La compagnie pétrolière française a demandé la licence de production de deux blocs gaziers au large de la côte méridionale sud-africaine.

TotalEnergies a un nouveau projet d'extraction d'énergie fossile en Afrique du Sud. Le 5 septembre 2022, la compagnie pétrolière a déposée une demande de licence pour développer deux blocs gaziers au large de la côte méridionale d'Afrique du Sud. Un investissement qui pourrait s'élever à 3 milliards de dollars pour des réserves estimées à plus d'un milliard de barils.

Le projet est soutenu par le gouvernement sud-africain, qui y voit l'opportunité de diversifier son mix électrique national basé sur le charbon. Un combustible plus polluant que le pétrole et qui est à l'origine de 80% de la production actuelle d'électricité en Afrique du Sud. « *Notre transition sera durable si nous accédons au pétrole et au gaz qui se trouvent sur nos côtes. Personne ne se plaint lorsque nous importons du gaz du Mozambique mais lorsque nous annonçons que Shell, par exemple, mène des activités, tout le monde fait des bonds* », déclare Gwede Mantashe, le ministre sud-africain des Ressources minérales et de l'Énergie.

Risques environnementaux

Les arguments avancés par le gouvernement sud-africain pour soutenir le projet gazier de TotalEnergies ne font pas l'unanimité. Les militants écologistes et les communautés de pêcheurs y voient un danger pour la biodiversité et leurs moyens de subsistance. En effet, les deux blocs gaziers dont il est question sont situés dans la Mossel bay, dans le sud du pays, sur la côte est. Une zone de grande biodiversité qui attire chaque année des baleines et des milliers de touristes.





« *Ma famille pratique la pêche depuis des décennies et maintenant l'amplification de la crise climatique à cause d'entreprises comme Total ou de gouvernements comme celui d'Afrique du Sud fait que mon activité touche peut-être à sa fin avec ma génération* », regrette Christian Adams.

Ce pêcheur artisanal sud-africain s'est joint à des militants de l'association de défense des milieux marins Bloom et de l'organisation sud-africaine Green Connection, pour effectuer une tournée en Europe. La mission de ces activistes consiste à alerter les dirigeants et l'opinion publique sur les risques environnementaux des projets d'extraction de gaz envisagés par TotalEnergies dans la nation arc-en-ciel. « Total essaie d'obtenir une licence de production, ce qui signifierait des puits et potentiellement des fuites. Aujourd'hui, si nous nous y opposons tous, nous croyons que nous pouvons arrêter Total », espère Liziwe McDaid responsable stratégique de Green Connection.

Les assurances de TotalEnergies

Dans une note publiée le 22 novembre 2022 en réponse aux accusations de Bloom et Green Connection, TotalEnergies assurait qu'une étude d'impact environnemental et sociétal (EIES) permettra de préciser les impacts économiques, sociaux et environnementaux du projet.

« *En outre, je tiens à souligner que TotalEnergies EP South Africa a d'ores et déjà réduit volontairement le périmètre de la demande de licence en excluant la zone actuellement classée par les autorités sud-africaines comme zone maritime protégée.* », garantit Patrick Pouyanné, le président-directeur général de TotalEnergies.

76

sesame info



Emilie Kpadonou (Bénin) ; Diversité biologique : le Bénin ravive son système d'information ; Sesame info ; 17 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://sesameinfo.bi/2023/02/17/diversite-biologique-le-benin-ravive-son-systeme-dinformation/>





Mobiliser plus d'acteurs susceptibles de contribuer à la dynamisation du contenu de la plateforme CHM consacrée à la diversité biologique au Bénin. C'est l'ambition du point focal de la convention sur la diversité biologique au Bénin. Avec le soutien de l'organisation belge CBIOS, la direction générale des eaux, forêts et chasse a réuni ce 17 février 2023, décideurs, acteurs de la société civile et journalistes.

77

Sous la conduite du capitaine Augustin OROU MATILO, point focal de la convention sur la diversité biologique au Bénin, ils ont échangé sur l'importance du CHM, et renouvelé leur engagement à œuvrer pour lui donner plus de visibilité. Le CHM est un support numérique internationale mis au point pour favoriser la coopération technique et scientifique autour de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Il permet de recueillir les informations, données, évènements, productions scientifiques et toutes initiatives en lien avec la biodiversité dans chaque pays.

Le Bénin relance la machine

C'est dans les années 2000 que le Bénin s'est lancé dans le processus et depuis, les acteurs nationaux animent la plateforme à partir des activités qu'ils mènent dans le domaine de la biodiversité. Mais ces dernières années, la machine s'est enrhumée et il fallait la relancer pour donner plus de visibilité au Bénin en termes de conservation, de gestion durable et de partage d'informations sur la biodiversité. C'est la finalité de cet atelier d'information et de sensibilisation qui s'inscrit dans le cadre du projet de développement du CHM à travers un nouvel outil dénommé Bioland.

De PTK à Bioland : rebondir de plus bel sur la base du nouveau cadre mondial de la biodiversité

L'ancien format du CHM répond aux ambitions de l'ancien cadre mondial de la diversité biologique encore dénommé « les objectifs d'Aichi », du nom de la ville japonaise Aichi qui a abrité la signature de l'accord. Il fonctionnait sur la base de l'outil PTK qui a désormais fait place à un

nouvel outil plus moderne et plus performant : le Bioland. Dès lors, les pays sont encouragés à migrer le contenu de leur CHM existant vers le nouvel outil Bioland développé par le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique. Cette migration vers le bioland sera accélérée au lendemain de l'adoption en décembre 2022 à Montréal du nouveau cadre mondial de la diversité biologique lors de la COP 15 sur la biodiversité. Cet atelier initié par la direction générale des eaux, forêts et chasse est le premier d'une série de trois qui permettra de mettre les acteurs nationaux au pas de cette nouvelle dynamique autour du CHM.



Eric Ojo (Nigeria) ; Experts set agenda for inclusive growth, sustainable development in Africa ; Africa Examiner ; 21 February 2023.

To access this article : <https://www.africanexaminer.com/experts-set-agenda-for-inclusive-growth-sustainable-development-in-africa/>

78



(AFRICAN EXAMINER) – Economic experts, leaders and stakeholders at the just concluded 36th African Union (AU) Summit in Addis Ababa, have set a new benchmark for inclusive growth and sustainable development in Africa.

Examining an ongoing study of key factors underlying development in Africa on Friday during the session, organized by the AU Commission and the African Development Bank (AfDB), the speakers made a broad range of recommendations for the continent.

The session which was held on the sidelines of the 36th AU Summit, was focused on driving inclusive growth and sustainable development in Africa. AU's Commissioner for Economic Development, Trade, Tourism, Industry and Minerals at the AU, Albert Muchanga moderated the session which lasted for around 90 minutes.





The study on Key Actions to Drive Inclusive Growth and Sustainable Development in Africa, was commissioned by the Chairperson of the AU Commission, Moussa Faki Mahamat and the AfDB President, Dr. Akinwumi Adesina.

The study will undertake a deep analysis of Africa's growth trajectory and identify key actions for AU to double its growth rates from the current level for the next 40 years. Agenda 2063, set by the AU, is Africa's roadmap and master plan for transforming the continent into the global powerhouse of the future.

Each speaker affirmed their belief that sustained development is within reach. They cited China as an example of a development strategy incorporating inclusive growth, that had propelled the country from a developing nation to a superpower within 40 years.

Acting Chief Economist and Vice President of the AfDB, Prof Kevin Urama who outlined the rationale for the study said Africa's current growth performance is insufficient to eradicate poverty and achieve the Sustainable Development Goals (SDGs) and Agenda 2063 as encapsulated in the AfDB's 'High 5' priorities.

"We need new financial models, novel approaches to address them. No African country has achieved consistent growth rates for decades-long growth. Why the inconsistencies, and what are the drivers of rise and fall? We need new financial models' novel approaches to address them. Redistribution of resources is inevitable", he said.

Each speaker affirmed their belief that sustained development is within reach. They cited China as an example of a development strategy incorporating inclusive growth, that had propelled the country from a developing nation to a superpower within 40 years.

President Hakainde Hichilema of Zambia said he had no doubt that Africa would overcome poverty and expected nothing less than recommendations fit for purpose.

"What we can do collectively in getting the African economy to grow can no longer be seen as a pipe dream", the president said in a message read on his behalf.

Sharing examples from Angola, the country's Finance minister Vera Daves de Sousa said progress meant commitment. "In Angola, the government is totally committed to removing obstacles – improving the businesses environment beginning with the political environment", she added.

De Sousa said other requisites were tackling excessive bureaucracy and promoting human capital development as a main pillar of the country's development plan.

Similarly, Columbia University professor and economist, Jeffrey Sachs observed that increasing and sustaining investment from the current level of 20 percent of Gross Domestic Product (GDP) to 40





percent would require a deep quantitative exercise and a development strategy promoted by strategists.

This, according to him, is Africa's challenge, adding that infrastructure and human capital development would be critical.

Hanan Morsy, Deputy Executive Secretary and Chief Economist at the United Nations Economic Commission for Africa (UNECA), said Africa needed macro-economic stability. "The continent must scale up the production value chain, not just export raw materials", she stressed.

Other speakers listed additional hurdles the continent faces, chief among them is the cost of capital to achieve the infrastructure expenditure required for growth, the bulging youth population, and the need to fast-track technology innovation and skills.

After further stakeholder consultations, the study will inform recommendations for a development blueprint to help transform Africa's economies and eradicate poverty. It is expected to be finalized in December 2023.

The key goals of the planned study include identifying the enablers and barriers to inclusive growth, sustainable development, and structural transformation in Africa, generally, and across country classifications based on specific characteristics such as income levels and to formulate remedies to identify binding constraints.

It will also explore the synergies and complementarities of existing policies and initiatives for all African countries to implement for inclusive growth and sustained development, propose recommendations that will serve as a continental strategy for inclusive growth and sustainable development in Africa

The study is equally expected to propose key actions required at national, regional, and continental scales by relevant stakeholders to support Africa's transition to inclusive and sustainable development pathways to achieve the SDGs, Agenda 2063, and the Hi-5s on the continent.



Tatiana Meliedje (Cameroun) ; ODD. L'onu demande au moins 300 mille milliards / an pour les pays pauvres ; News du Camer ; 23 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.newsducamer.com/odd-lonu-demande-au-moins-300-mille-milliards-an-pour-les-pays-pauvres/>





Antonio Guterres suggère de réviser dans l'urgence le système financier mondial, en convertissant les prêts à court terme en dette à long terme à des taux d'intérêt plus bas, pour donner des facilités aux pays les moins avancés qui empruntent à des taux plus élevés.

A quelques années de 2030, échéance fixée pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), les progrès sont à améliorer. Cette observation à mi-parcours est celle du Secrétaire Général des Nations Unies. Selon Antonio Guterres, les ODD « ne sont pas là où ils doivent être ». Il relève notamment des inégalités dans l'accès au financement du fait des récentes crises. « *Les multiples crises d'aujourd'hui aggravent les chocs sur les pays en développement en grande partie à cause d'un système financier mondial injuste, court-termiste, sujet aux crises et qui exacerbe les inégalités* », alerte le Secrétaire général de l'ONU.

En présentant le rapport de la relance des ODD, le secrétaire général de l'Onu a relevé une « grande fracture financière » qui laisse les pays du Sud plus sensibles aux chocs. Selon les chiffres mis en évidence, la plupart des pays les plus pauvres du monde ont vu leurs paiements au titre du service de la dette monter de 35% en 2022. En novembre 2022, 37 des 69 pays les plus pauvres du monde étaient soit à haut risque, soit déjà surendettés, tandis qu'un pays à revenu intermédiaire sur quatre, qui abritent la majorité des personnes extrêmement pauvres, courait un risque élevé de crise budgétaire. De ce point de vue, le nombre de personnes supplémentaires qui vont se retrouver dans l'extrême pauvreté dans les pays en situation de surendettement ou à haut risque de le devenir est estimé à 175 millions d'ici 2030. Parmi elles, 89 millions de femmes et de filles. L'ONU fait aussi remarquer qu'avant la récente hausse des taux d'intérêt, les pays les moins avancés qui empruntaient sur les marchés internationaux des capitaux payaient parfois des taux de 5 à 8%, contre 1% pour de nombreux pays développés. Face à cette inégalité, l'ONU appelle à une transformation du système financier mondial

Un système financier égal à tous





Dans le modèle proposé par l'Onu, il faudra augmenter le financement abordable à long terme. « Le coût élevé de la dette et les risques croissants de surendettement exigent une action décisive pour mettre au moins 500 milliards de dollars par an à la disposition des pays en développement et convertir les prêts à court terme en dette à long terme à des taux d'intérêt plus bas », indique Antonio Guterres. Il souligne qu'augmenter le financement de 500 milliards de dollars (307 946 600 000 000 FCFA) par an est bien possible, si on procède par une combinaison de financements concessionnels et non concessionnels.

La transformation souhaitée devrait s'adosser au plan de relance des ODD qui définit trois domaines d'action immédiate. S'attaquer au coût élevé de la dette et aux risques croissants de surendettement, notamment en convertissant les emprunts à court terme à taux d'intérêt élevé en dette à long terme (plus de 30 ans) à des taux d'intérêt plus bas. Deuxièmement, augmenter massivement le financement à long terme abordable pour le développement, notamment en renforçant la base de capital des banques multilatérales de développement, en améliorant les conditions de leurs prêts et en alignant tous les flux de financement sur les ODD. Troisièmement, étendre le financement d'urgence aux pays qui en ont besoin, notamment en intégrant des clauses de catastrophe et de pandémie dans tous les prêts souverains, et émettre plus automatiquement des droits de tirage spéciaux en temps de crise. Antonio Guterres appelle à « une volonté politique urgente » pour réaliser ce plan.

Analyse

Henri kouam, expert financier

« Les pays riches devraient envisager un allègement immédiat »

Cet appel de l'ONU intervient à un moment délicat où les pays en développement sont confrontés aux risques liés à la guerre en Ukraine, aux effets persistants de la pandémie de COVID-19 et à des niveaux d'endettement excessivement élevés. L'encours de la dette extérieure totale de l'Afrique, c'est-à-dire la dette accumulée par les entités des secteurs public et privé et due aux prêteurs étrangers, a dépassé 1 000 milliards de dollars et les coûts annuels du service de la dette ont franchi le seuil des 100 milliards de dollars pour la première fois en 2021. La dette extérieure reste très concentrée en Afrique, puisque neuf pays seulement détiendront les deux tiers de l'encours total de la dette extérieure de la région en 2021 : l'Afrique du Sud (détenant 15 % de la dette extérieure totale de l'Afrique), l'Égypte (13 %), le Nigeria (7 %), l'Angola (7 %), le Maroc (6 %), le Soudan (6 %), la Tunisie (4 %), le Kenya (4 %) et la Zambie (4 %). Principaux points du communiqué de l'ONU. S'attaquer à la dette élevée ; accroître le financement à long terme ; étendre le financement d'urgence aux pays qui en ont besoin. Tout d'abord, les banques multinationales doivent accroître leurs prêts en augmentant leurs fonds propres, en faisant jouer l'effet de levier sur les capitaux existants et en appliquant les recommandations précédentes du cadre d'adéquation des fonds propres du G20. En outre, les droits de tirage spéciaux du FMI doivent être déstigmatisés. Les pays doivent veiller à ce que leurs investissements soient conformes aux objectifs de développement durable des Nations unies. Le secrétaire général Antonio Guterres a



fait une remarque très pertinente. De nouvelles dettes ne résoudront pas le problème. Les pays riches devraient envisager un allègement immédiat pour tous les pays dans le besoin, notamment par le biais de suspensions de dettes, de reprofilages, d'échanges et de réductions de valeur.



Boris Ngounou (Cameroun) ; Cameroun : des populations insatisfaites de la réponse gouvernementale à la crise climatique ; Environnementales ; 18 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://environnementales.com/cameroun-des-populations-insatisfaites-de-la-reponse-gouvernementale-a-la-crise-climatique/>



Selon une étude réalisée sur un échantillon de 1200 Camerounais, plus de la moitié pense que les efforts du gouvernement sont insatisfaisants en matière de lutte contre les changements climatiques. Des données qui, au regard de l'accélération de la coupe des arbres dans les forêts et l'usage sans cesse intense du plastique, ne sont guère surprenantes et inquiètent quant aux effets néfastes des changements climatiques.

Un rapport a été récemment rendu public sur les impressions des camerounais au sujet des changements climatiques. Ce document produit par le think thank Afrobarometer révèle que 56% de la population étudiée juge insatisfaisante la réponse gouvernementale à la crise climatique est insatisfaisante. Pourtant, comme le révèle ce document, tous sont affectés par les changements climatiques. L'insatisfaction au sujet de la politique publique du Cameroun en faveur de la lutte contre les changements climatiques est en partie la résultante de crimes environnementaux qui continuent de se perpétuer sur le terrain et précisément dans les forêts camerounaises. D'ailleurs



la déforestation figure en tête de liste de problèmes environnementaux qui affectent la population étudiée, suivie de la gestion des déchets et le plastique, selon le rapport.

Pour Ranece Jovial Ndjeudja, responsable de la campagne forêt à Greenpeace Afrique, « *la problématique du changement climatique et de protection de l'environnement n'est pas encore suffisamment régulière dans les échanges au Cameroun. Toutefois, même si les populations ne sont pas suffisamment informées, elles en ressentent les effets et demandent que des actions concrètes soient prises. Ceci suppose des actions au niveau individuel, notamment en matière de lutte contre la pollution plastique, mais aussi au niveau étatique, avec, entre autres, l'adoption de politiques et lois adéquates et l'implémentation à une échelle nationale voire régionale et locale, d'actions concrètes* ».

Par ailleurs, « *le gouvernement du Cameroun doit nécessairement aller au-delà des discours et mettre fin à la déforestation* ». Or, à ce niveau le bas blesse quand on constate que de larges espaces de forêts sont octroyés en concessions à des compagnies et donc seront détruits, ce qui accentue la crise climatique et de la biodiversité. Sur un autre plan, la lutte contre la pollution des déchets plastiques est encore insuffisante voire limitée et laisse entrevoir une certaine inefficacité. », ajoute-il.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; Ghana : au moins 628 000 hectares de terres reboisées en six ans ; Afrik21 ; 20 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/ghana-au-moins-628-000-hectares-de-terres-reboisees-en-six-ans/>



Dans sa stratégie nationale de reboisement, le Ghana s'est engagé en 2016, à restaurer 2 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2030. Sept ans avant l'échéance, le pays d'Afrique de l'Ouest est rendu au tiers du chemin, après avoir mis 628 000 hectares en





restauration, selon un rapport de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), basé sur des données gouvernementales.

Le Ghana a reboisé 628 000 d'hectares de terres entre 2016 et 2022. C'est ce qui ressort d'un rapport de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), basé sur des données du gouvernement ghanéen. Le pays a ainsi réalisé un tiers de son objectif de restaurer 2 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2030.

Les efforts de reboisement du Ghana sont déployés à travers trois modèles. La « plantation forestière », qui consiste à planter de jeunes arbres dans des réserves forestières en vue d'une récolte durable du bois, « l'enrichissement » qui vise à restaurer la biodiversité perdue en plantant des arbres dans les forêts existantes qui ont été dégradées, ou en plantant dans des zones qui n'avaient pas d'arbres à l'origine, et le modèle « arbres dans les fermes », qui est un programme d'agroforesterie dans lequel les agriculteurs plantent des arbres sur leurs propres terres.

Ce dernier modèle a constitué l'essentiel des efforts de plantation d'arbres du Ghana depuis 2017, contribuant à 520 100 hectares de terres mises en restauration entre 2017 et 2021, selon la Commission nationale des forêts. Parallèlement, la plantation forestière représentait 91 000 hectares et 22 000 hectares pour l'enrichissement. La même source indique que l'initiative de reboisement du Ghana a considérablement stimulé l'emploi, générant 98 762 emplois en 2019, 75 379 emplois en 2020 et 80 378 en 2021.

85

Des manquements signalés, sur la biodiversité

La stratégie de reboisement du Ghana est toutefois limitée, du point de vue de la biodiversité. Des défenseurs de l'environnement ont évoqué la problématique des types d'arbres plantés, constitués essentiellement d'espèces de feuillus non indigènes comme le teck. Selon Samuel A. Jinapor, le ministre ghanéen des Terres et des Ressources naturelles, plus de 5 millions des 26 millions de plants distribués le 10 juin 2022, lors du Green Ghana Day, étaient en teck.

Et pourtant, des experts estiment que ces espèces ne sont pas favorables à la biodiversité. « Si vous ajoutez un arbre non indigène, comme le teck, ses fleurs et ses fruits ne fourniront pas de nourriture à notre biodiversité naturelle, qui comprend les insectes et les oiseaux. C'est pourquoi il est essentiel de planter des espèces indigènes », explique Daryl Bosu, le directeur national adjoint de l'organisation non gouvernementale (ONG) A Rocha Ghana.

Outre la typologie des espèces d'arbres plantés, les acquis de la politique de reboisement du Ghana sont menacés par les incendies et la coupe du bois. Selon le rapport annuel 2021 de la Commission nationale des forêts, les incendies ont détruit environ 9 200 hectares de plantations dans les réserves forestières.

Et sur le plan de la déforestation, le Ghana a connu une perte nette de couvert arboré de 573 000 hectares, entre 2000 et 2020, selon Global Forest Watch, une application Web open source qui permet la surveillance des forêts du monde en « temps quasi réel ».



VertTogo

Hector Nammangue (Togo) ; Insalubrité du grand contournement de Lomé – de la nécessité d’infliger une amende pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets ; VertTogo ; 22 février 2023.

Pour accéder à l’article : <https://vert-togo.tg/insalubrite-du-grand-contournement-de-lome-de-la-necessite-dinfliger-une-amende-pour-lutter-contre-les-depots-sauvages-de-dechets/>



Les abords du grand contournement de Lomé ont des allures de grande décharge sauvage et incontrôlée. Jeter des ordures, notamment en bordure de la chaussée est devenue une habitude quasi anodine pour les riverains.

Un tour sur cette voie qui conduit au Port Autonome de Lomé, précisément au quartier «sawleto», offre au passants un mélodrame pestilentiel où foisonnent des odeurs nauséabondes de déchets en décomposition emmêlés de sacs plastiques qui par temps de pluie baignent dans une mare indescriptible. Viennent compléter le tableau, des essaims de mouches et autres animaux venus flairer quelque pitance à se mettre sous la dent.

Ce comportement des populations, nous en avons fait cas à Vert-Togo, dans un précédent article. Mais il se perpétue sous le regard impuissant des autorités municipales, pourtant censées discipliner leurs administrés.

Du spectacle qu’offrent ces tas d’ordures le long du grand contournement, la déduction évidente : la commune de Golfe 1 et ses environs sont confrontés à un véritable problème d’assainissement et de gestion des déchets. Une situation qui a son lot d’impacts négatifs non seulement sur l’environnement, mais aussi sur la santé des populations.



En effet, selon les experts, la décomposition des déchets peut libérer des gaz mauvais pour l'environnement. Et quand il pleut, l'eau entraîne l'infiltration des substances dangereuses qui vont polluer les nappes phréatiques ainsi que l'eau de consommation, souvent puisée dans les puits des maisons alentour.

Même si l'ANASAP et d'autres organismes étatiques ou non, font des pieds et des mains pour limiter les dépotoirs sauvages dans la ville de Lomé et ses environs, il se pose un réel problème d'éducation et d'incivisme grandissant au sein de la population.

Malgré les actions de sensibilisation spécifiques de la commune, la situation ne fait qu'empirer.

Pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets sur cette voie publique, il serait important d'infliger une amende, en plus des sanctions pénales qui peuvent être prononcées.



Patrick Kahondwa (RDC) ; RDC : Le Sud-Kivu peine à se débarrasser d'une épidémie de peste des petits ruminants ; SciDev ; 22 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.scidev.net/afrique-sub-saharienne/news/rdc-le-sud-kivu-peine-a-se-debarrasser-dune-epidemie-de-peste-des-petits-ruminants/>



La peste des petits ruminants représente une menace pour l'économie et la sécurité alimentaire de familles rurales. Crédit image : minka2507 de Pixabay



Lecture rapide

- Des centaines de chèvres et de moutons ont déjà été tués depuis septembre 2022
- C'est la deuxième fois que cette maladie virale touche la province du Sud-Kivu après celle de 2017
- Les experts recommandent la vaccination des animaux et une limitation des mouvements des animaux

[BUKAVU] Plusieurs localités du Sud-Kivu en République démocratique du Congo (RDC) sont en proie à une épidémie de peste des petits ruminants. Depuis l'apparition de la maladie au mois de septembre 2022, des centaines de petits ruminants (chèvres, moutons...) ont été tués, selon des estimations de la Division provinciale de pêche et élevage du Sud-Kivu.

Dans les villages touchés, la situation préoccupe les éleveurs. « J'ai constaté que deux de mes chèvres avaient la diarrhée. Je ne savais pas de quoi il s'agissait », raconte Justin Aganze, éleveur dans la localité de Kalehe qui est la plus touchée.

« Après quelques jours, les deux sont mortes. Huit autres ont commencé à présenter des symptômes similaires et sont aussi mortes. Actuellement, je crains pour les autres qui ne sont pas encore malades. L'élevage est mon activité principale pour subvenir aux besoins de ma famille », déplore l'éleveur.

“Il faut des lois qui contrôlent le mouvement des animaux à l'intérieur du pays mais aussi entre les pays. Mais au niveau des zones où la maladie est déclarée, il faut des méthodes qui consistent à abattre tous les animaux malades”

Rodrigue Ayagirwe, université évangélique en Afrique (UEA), Bukavu

Pour Léonard, son voisin et éleveur depuis plusieurs années, c'est la première fois que ses chèvres sont atteintes par cette maladie. « J'avais 30 chèvres. Aujourd'hui il n'en reste plus que 12 à cause de cette maladie. La chèvre présente des signes de tremblements et après, elle meurt », dit-il.

« La chèvre est considérée comme la vache des pauvres. Et quand un paysan qui avait autant de chèvres voit comment il est en train de les perdre, c'est vraiment un impact négatif sur l'économie de ce ménage et sur sa sécurité alimentaire », fait savoir Rodrigue Ayagirwe, enseignant en production animale et doyen de la faculté des Sciences agronomiques de l'université évangélique en Afrique (UEA) de Bukavu.



Pour limiter la propagation de la maladie, une première phase de vaccination du petit bétail encore non infecté s'est tenue au mois de janvier dernier. Pendant dix jours, près de 15 000 bêtes ont été vaccinées.

Une deuxième phase de vaccination a débuté le 13 février. Elle concerne la localité de Mwenga jusqu'ici épargnée par la maladie.

C'est la deuxième fois que la peste des petits ruminants se déclare dans le Sud-Kivu. En 2017, elle avait décimé près de 80% du cheptel, d'après la Division provinciale de pêche et élevage.

En effet, la peste des petits ruminants, est une maladie qui se caractérise par une forte mortalité, explique Edouard Ndiyo Bahogwerhe, vétérinaire en service à la Division provinciale de pêche et élevage du Sud-Kivu.

« Pour les animaux qui en sont atteints, on peut arriver à plus de 50% de mortalité. Pour les éleveurs, c'est une maladie à craindre car quand vous perdez plus de 50% de votre cheptel, c'est vraiment inquiétant », soutient-il.

Pour Rodrigue Ayagirwe, cette résurgence s'explique entre autres par l'importation des animaux des autres provinces et des pays voisins.

L'universitaire estime aussi que des recherches « poussées » doivent être entreprises, car « il y a des animaux qui tombent malades, il y en a qui vont mourir, d'autres vont survivre si on fait un traitement symptomatique », déclare-t-il.

« L'épidémie peut passer, mais en passant, il y a toujours ce qu'on appelle des réservoirs à virus. Les réservoirs à virus sont soit les animaux sauvages, soit d'autres animaux qui sont tolérants, c'est-à-dire qu'ils ne développent pas la maladie mais ils gardent le virus et une fois en contact avec un animal fragile, la maladie peut encore surgir », explique-t-il.

Mouvements des animaux

La peste des petits ruminants est une maladie causée par un virus proche de la rougeole chez l'homme et de la peste bovine. Elle se caractérise notamment par la fièvre, des difficultés respiratoires, des écoulements nasaux, la diarrhée, la toux, des lésions au niveau de la bouche.

Elle se transmet généralement d'un animal à l'autre par les gouttelettes propagées en l'air lorsque des animaux infectés toussent ou éternuent.

A en croire l'universitaire Rodrigue Ayagirwe, sa période d'incubation est de 3 à 6 jours et au bout d'une semaine, les signes sont visibles chez l'animal. Toutefois, il souligne qu'il faut une confirmation auprès d'un laboratoire « parce qu'il y a d'autres maladies virales qui se caractérisent par des symptômes similaires ».





Il rappelle aussi que le traitement de cette pathologie est plus préventif que curatif comme pour la plupart des maladies virales.

Pour ce dernier, « il faut des lois qui contrôlent le mouvement des animaux à l'intérieur du pays mais aussi entre les pays. Mais au niveau des zones où la maladie est déclarée, il faut des méthodes qui consistent à abattre tous les animaux malades ».

« L'autre méthode, c'est la quarantaine pour réduire la progression de la contamination. Mais la méthode la plus courante actuellement, c'est la vaccination des animaux », conclut-il.

Pascal Isango, chef de bureau chargé de l'élevage à la Division de pêche et élevage, explique d'ailleurs que la propagation de la maladie est due à « l'absence d'une vaccination systématique couvrant toutes les provinces du pays ».

Pour l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la vaccination est un outil clé pour contrôler et éradiquer la peste des petits ruminants dans les pays où elle est endémique.

Outre la vaccination, la Stratégie mondiale de l'Organisation qui vise l'éradication de la peste des petits ruminants à l'horizon 2030, propose de commencer par contrôler la maladie dans les zones très endémiques, puis de consolider ces efforts de contrôle là où un faible niveau endémique a été atteint et où l'éradication est faisable ou déjà effective.

90

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; Gabon : les enjeux du One Forest Summit ; Afrik21 ; 22 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/gabon-les-enjeux-du-one-forest-summit/>





Lors de la COP 27 à Sharm el-Sheikh, le président Emmanuel Macron et le président Ali Bongo ont annoncé qu'un One Forest Summit se tiendrait à Libreville, au Gabon, les 1er et 2 mars 2023. Ce sommet sera l'opportunité de faire progresser et renouveler les engagements des Nations concernant la préservation et la gestion durable des forêts, qui sont essentielles pour relever les défis mondiaux interdépendants, au premier plan desquels le changement climatique et la perte de biodiversité.

«*Le One Forest Summit de Libreville ne sera pas un sommet de plus. Il sera un sommet utile pour l'action, la mise en application à grande échelle de certaines décisions vitales pour l'avenir de notre planète.*», lit-on sur le site officiel de l'événement. Les assises de Libreville, les 1er et 2 mars 2023, se donnent pour objectif, de déboucher sur de nouveaux engagements et des initiatives concrètes concernant la progression des connaissances et la promotion de la coopération scientifique sur les écosystèmes forestiers, la promotion de chaînes de valeurs durables dans le secteur forestier, le développement de sources de financement innovantes notamment en explorant les solutions de conservation de la biodiversité fondées sur le marché.

Le One Forest Summit attend également promouvoir la solidarité entre les trois grands bassins forestiers tropicaux de la planète (le bassin du Congo, la forêt amazonienne et les forêts d'Asie du Sud-Est). «*La protection de ces trois bassins forestiers constitue un enjeu mondial. En séquestrant des centaines de millions de tonnes de CO₂, ces bassins forestiers jouent un rôle critique dans la régularisation du climat*», indiquent les canaux officiels de communication de l'événement.

Des célébrités annoncées

S'appuyant sur l'expérience des précédents sommets One Planet, ce sommet réunira des chefs d'États et de gouvernements, des dirigeants d'organisations internationales, des institutions financières, des représentants du secteur privé, des organisations non gouvernementales (ONG) internationales, des think tanks et des centres de recherche, des organisations de populations autochtones et la société civile.





Des célébrités seront également de la partie. Notamment l'acteur américain Harrison Ford, l'éthologue britannique Jane Goodall, le chercheur spécialiste des tourbières de la cuvette congolaise Simon Lewis, lui aussi Britannique, le photographe franco-brésilien Sebastião Salgado, ou la primatologue ougandaise Gladys Kalema.

Le choix du Gabon

Le choix du Gabon comme pays hôte du sommet est avant tout une reconnaissance du leadership et des efforts déployés par le pays d'Afrique centrale pour la préservation de la biodiversité et des forêts. Si le pays est recouvert 88 % par la forêt équatoriale composante du bassin du Congo, l'un des grands poumons de la planète, il y a que dès le début de la décennie 2000, le Gabon a créé, sur la base des résultats des évaluations botaniques, fauniques et socio-économiques, un réseau de 13 Parcs nationaux. Ceux-ci s'étendent sur près de 3 millions d'hectares, protégeant 10% de son territoire. Presque inédit ! Le pays a également créé la plus grande réserve océanique d'Afrique de protection de la biodiversité marine, comportant un réseau de 20 parcs marins et réserves aquatiques pour protéger 26% ses eaux territoriales et devant s'étendre sur 53 000 Km².

C'est depuis 2010 que les autorités gabonaises affichent leur volonté de développer une filière bois respectueuse de l'environnement et économiquement rentable. Une volonté traduite par l'interdiction de l'exportation du bois en grume tout en encourageant la construction d'usines locales de transformation du bois. C'est dans ce contexte que sera lancé en 2012, la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok, établie sur 1 126 hectares, à 27 km de Libreville la capitale gabonaise. C'est dans cette zone franche industrielle que transite un tiers de la production nationale du bois gabonais, évalué en 2019 à 2,1 millions de m³, par le ministère gabonais de l'Économie.

Pour s'assurer que le bois transformé dans la ZES de Nkok, ne bafoue pas les principes environnementaux et sociaux, le gestionnaire des lieux, la Gabon Special Economic Zone (GSEZ), a lancé l'initiative TraCer. « Tous les forestiers qui approvisionnent la ZES en grumes sont évalués suivant le système de diligence raisonné. Sur la base des documents de légalité du bois présentés par les fournisseurs, nos techniciens descendent jusque dans les concessions forestières, pour vérifier plusieurs détails, à l'instar de la correspondance entre les numéros de série des grumes et les numéros des souches laissées en forêt » explique Séraphin Oumbe, le coordonnateur technique de l'agence TraCer de Nkok. Lorsque l'évaluation d'un exploitant forestier est non concluante, le Tracer de Nkok fait recours à son service de mise en conformité, qui accompagne les fournisseurs de bois non conformes dans la correction de leurs écarts.

Le calendrier de l'évènement

Le premier jour du sommet, le 1er mars, réunira des membres de gouvernements et de la société civile ainsi que des experts afin d'avancer sur l'ambition portée par les trois principaux axes du One Forest Summit. Les participants auront l'opportunité de prendre part à des événements ministériels et des sides events sur ces trois piliers du Sommet.



La deuxième journée, le 2 mars, sera consacrée à la séquence de haut niveau du One Forest Summit, réunissant les chefs d'États et de gouvernements sur le sujet du bassin du Congo et des défis communs rencontrés par les bassins forestiers tropicaux africain, amazonien et asiatique.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; Cameroun : du matériel pour renforcer la protection du parc national de Campo Ma'an ; Afrik21 ; 23 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/cameroun-du-materiel-pour-renforcer-la-protection-du-parc-national-de-campo-maan/>



93

Cameroun vert (Camvert), une agro-industrie de production d'huile de palme, offre du matériel au parc national de Campo Ma'an, pour la protection de sa biodiversité. Un geste taxé d'hypocrisie par l'organisation de protection de la nature Greenpeace Afrique, qui reproche à l'entreprise la destruction de 6000 hectares de forêt tropicale au sud du Cameroun.

Le vendredi 10 février 2023, l'agro-industrie Camvert a procédé à la remise d'un don de matériel d'appui au parc national de Campo-Ma'an. Rouvert en janvier 2023, après un an de fermeture en raison de la pandémie de COVID-19, l'aire protégée créé par arrêté n° 2000/004/PM du 6 janvier 2000 sur une superficie de 264 064 hectares au sud du Cameroun, abrite 1 500 espèces de plantes (114 endémiques), 80 grands et moyens mammifères, 390 invertébrées, 249 espèces de poissons, 112 reptiles, 80 amphibiens, 302 oiseaux.

C'est pour la protection de cette riche biodiversité qu'est destiné le don de matériel fait par Camvert, dont la plantation de palmier est située non loin du parc. « Nous réitérons notre engagement de mettre en œuvre les clauses des cahiers de charges et les activités du plan de gestion environnemental et social. Aussi, nous en tiendrons davantage un dialogue fort avec les





populations riveraines de notre projet et participerons au développement économique et social tout en protégeant l'environnement » explique Mahmoud Mourtada, le directeur général de l'entreprise.

Seulement des organisations de protection de la nature au rang desquelles Greenpeace Afrique, n'accordent pas de l'estime au geste social accompli par Camvert pour aider à la conservation de la biodiversité du parc national de Campo Ma'an. Selon Greenpeace Afrique, 6000 hectares de forêt ont déjà été détruits par l'agro-industrie, au travers de ventes de coupes, en grande partie illégales, sur les 40 000 hectares qui lui ont été alloués dans la concession provisoire signée par le Président de la République du Cameroun en 2022.

Pour Ranece Jovial Ndjedja, responsable de la campagne forêt chez Greenpeace Afrique, cette action menée par l'entreprise Camvert n'est qu'un masque pour faire oublier les désastres et autres crimes qu'elle commet sur le terrain. « C'est incohérent de raser la forêt et de se présenter ensuite comme sapeur-pompier de la conservation de la biodiversité de ladite forêt », a-t-il affirmé.

Installée dans les arrondissements de Campo et de Niété dans le sud du Cameroun, la société anonyme Cameroun vert (Camvert), ambitionne de créer une palmeraie de 50 000 hectares en vue de produire chaque année 180 000 tonnes d'huile de palme brute et 18 000 tonnes d'huiles de palmistes. Pour l'entreprise, les retombées économiques attendues du projet sont plus importantes que ses impacts négatifs. Elle cite notamment la création d'emplois (un millier à ce jour), la satisfaction des besoins du marché local en huile de palme qui devrait permettre de réduire les importations de ce produit, la dynamisation du développement de la filière de l'oléochimie.

94



Hector Nammangue (Togo) ; Justin Bekounim : « Aujourd'hui Zéro Déchet, c'est plus de 2000 utilisateurs » ; VerTogo ; 25 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://vert-togo.tg/justin-bekounim-aujourd'hui-zero-dechet-cest-plus-de/>





Le secteur du recyclage des déchets a le vent en poupe au Togo. En 2011, la production de déchets à Lomé était estimée à près de 800 tonnes les déchets par jour. Dix ans plus tard, cette estimation connaît une véritable tendance haussière en raison de l'urbanisation galopante de Lomé et ses banlieues. Et pour preuve, il n'y a qu'à voir les décharges sauvages qui germent à vau-l'eau dans certains quartiers.

Cette situation fait poser l'inévitable question de la gestion des déchets, principalement issus des ménages. Malgré les efforts des pouvoirs publics, la partition que jouent les entreprises ou startups à travers les initiatives de collecte, de recyclage et de revalorisation des déchets est importante.

Justin Bekounim fait partie de ces quelques jeunes Togolais qui ont flairé le filon. Avec son entreprise Vega Recycling créée en 2016, il est passé à l'étape supérieure en 2022 au lancement de la plateforme Zéro Déchet, en alliant le digital à la cause avec « Zéro Déchet ».

Cette dernière est une application téléchargeable sur Playstore qui permet aux citoyens d'une part, de faire du tri sélectif et d'autre part, de signaler les endroits insalubres qu'ils découvrent afin qu'une attention leur soit accordée.

Le temps d'une entrevue, il nous livre les conclusions de la phase pilote du projet mené avec Zéro Déchet et les prochaines étapes du projet.

VTG: Bekounim, voici quelques mois que vous avez lancé « Zéro Déchet » ; Où en est Vega Recycling avec la gestion efficace des déchets solides?

J. Bekounim: Avec Zéro Déchet, nous avons lancé un projet pilote avec des ménages environnant notre centre de tri et de recyclage. Nous avons mis à leur disposition trois poubelles de tri sélectif des déchets. Les mesures incitatives mises en place (remise des cadeaux ou rémunération en argent liquide en fonction du volume et de la qualité des déchets) ont permis d'embarquer une population peu voire pas habituée au tri des déchets, à le faire efficacement.





VTG: Le système étant digital, vous a-t-il permis véritablement de mettre en contact votre cellule de collecte et les utilisateurs ? Combien d'utilisateurs avez-vous aujourd'hui ?

J. Bekounim: L'utilisation de notre application est très simple. Et les ménages arrivent à apprendre le tri des déchets et/ou à contacter notre cellule de collecte en quelques clics.

Aujourd'hui Zéro Déchet, c'est plus de 2000 utilisateurs (pour le tri sélectif et la signalisation des zones insalubres). Nous sommes également à 100 ménages et entreprises qui ont implémenté le tri des déchets.

VTG: Peut on conclure que les quartiers de Lomé sont insalubres?

J. Bekounim: Oui bien-sûr que l'insalubrité fait partie des maux dont souffre la ville de Lomé. C'est pourquoi d'ailleurs notre application Zéro Déchet permet à tous les habitants de la ville de Lomé de participer à la salubrité en nous envoyant une localisation des zones insalubres qui les environnent afin de constituer une « carte d'insalubrité de la ville ». Ceci permettra de créer une base de données sur l'insalubrité de la ville de Lomé qui sera mise à la disposition des communes et des associations pour mener des opérations de salubrité.

VTG: Pouvez-vous nous dire quelle quantité de déchets a été collectée jusqu'à présent ?

J. Bekounim: Nous avons collecté des ménages et entreprises qui utilisent Zéro déchet près de 10 tonnes déchets

VTG: Quelles sont vos perspectives ?

J. Bekounim: Nous voulons, fort du succès de cette phase d'essai, déployer le projet à grande échelle en collaboration avec la commune de la ville de Lomé.

ENVIROMONDE

Line Renée Anaba (Cameroun) ; Gestion des Écosystèmes forestiers : l'on REPAR les forêts du Bassin du Congo ; Enviromonde ; 26 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://enviromonde.blogspot.com/2023/02/gestion-des-ecosystemes-forestiers-lon.html?m=1>

La ville de Libreville au Gabon va abriter à partir de lundi 27 février, la 3ème Conférence internationale des Parlementaires sur la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, organisée par le REPAR, le Réseau des parlementaires de la sous région. Pendant deux jours, les élus locaux vont s'atteler à examiner l'action parlementaire face aux défis environnementaux émergents de la sous-région.





Les pays d'Afrique Centrale font face à de nombreux défis environnementaux qui émergent les uns après les autres en raison des variations du climat et des modifications des écosystèmes. De ce fait, le grand Bassin du Congo qui est aujourd'hui l'un des poumons verts les plus importants de la planète et qui regorge d'une des plus riches biodiversité au monde, connaît des menaces multiformes qui au fil des années entraînent une baisse considérable et rapide des ressources floristiques et fauniques.

Conscients de l'intérêt à établir une gestion durable de ces ressources, les pays de l'Afrique Centrale ont souscrit à l'engagement de mettre en place des dispositifs juridiques et institutionnels supranationaux et d'inciter les gouvernements à construire des démarches nationales, visant l'atteinte d'un objectif de préservation des riches ressources. Malheureusement, en dépit de la volonté manifestée pour établir la gestion forestière durable, les résultats obtenus demeurent insuffisants.

C'est dans cette optique que les Parlementaires prennent une part active à ce processus à travers une action qui se veut désormais plus soutenue. Après une 1ère et une 2ème conférences organisées il ya une quinzaine d'années, cette 3ème Conférence de Libreville se tient dans un contexte marqué par l'évolution de l'agenda international sur le climat depuis la CoP26 tenue à Glasgow, les dernières évolutions majeures découlant de la COP27 à Charm-el-Cheikh , la conclusion des négociations sur l'adoption du nouveau Cadre mondial de la Biodiversité et un foisonnement sans précédant depuis près d'une décennie, des déclarations internationales sur le Bassin du Congo. Merci

97

ENVIROMONDE

Line Renée Anaba (Cameroun) ; Protection forestière : Libreville, capitale de la diplomatie environnementale ; Enviromonde ; 27 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://enviromonde.blogspot.com/2023/02/protection-forestiere-libreville.html>





La première journée des travaux de la conférence internationale des Parlementaires sur la gestion durable des écosystèmes forestiers, c'était ce lundi à Libreville au Gabon. Une conférence qui a mobilisé les élus du peuple ainsi que les différents partenaires du secteur forêt et environnement, faisant ainsi de Libreville la capitale de la diplomatie environnementale.

Le Dr Honoré Tabuna, commissaire à l'environnement, ressources naturelles, agriculture et développement rural de la Commission de la CEEAC, s'est réjoui de la tenue de cette conférence des parlementaires sous régionaux à la veille du One forest summit à Libreville. Pour lui, la capitale gabonaise n'est autre que la « capitale de la diplomatie environnementale » Deux rencontres importantes pour l'avenir des forêts du Bassin du Congo cette semaine, qui font du Gabon un véritable Hub en matière de politique de préservation des écosystèmes forestiers. Il a en outre marqué sa satisfaction de voir la CEEAC et ses partenaires soutenir une telle rencontre car pour lui, « l'activité du REPAR anime véritablement la diplomatie parlementaire de la sous-région et amène les gouvernements à mettre en place des actions soutenues en faveur de la gestion durables des forêts et des écosystèmes, ainsi que les politiques alimentaires et nutritionnelles ». La réforme de la CEEAC qui va consacrer la création des commissions environnement et développement durable ainsi que agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle, s'inscrit dans la même logique.





Une satisfaction similaire sera notée du côté du maire de Libreville Christine MBA NDUTUME ainsi que du président du comité d'organisation de la conférence, honorable Martin Mabala coordonnateur du REPAR GABON, qui n'ont pas manqué de souligner l'engagement du président Gabonais Ali Bongo, qui a fait de la protection des écosystèmes forestiers et de la biodiversité son cheval de bataille, faisant de Libreville une véritable capitale de la diplomatie environnementale en Afrique Centrale.

Dans son allocution d'ouverture, faustin BOUKOUBI, président de l'assemblée nationale du Gabon , va préciser que cette conférence se tient à un moment crucial de l'accentuation du dérèglement climatiques, la désertification, la criminalité fauniques, la persistance de la mise à mal des PA à bénéficier durablement des ressources naturelles, la nécessité d'améliorer les mécanismes de coordination et de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

99

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : vers la création d'une chaîne de valeur des batteries électriques ; Afrik21 ; 28 février 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-vers-la-creation-dune-chaîne-de-valeur-des-batteries-electriques/>



Le cobalt est un minerais indispensable à la fabrication des batteries et véhicules électriques. La RDC et la Zambie, qui totalisent à elles seules près de 80% des réserves mondiales de cobalt, ont décidé de mettre sur pieds une chaîne de valeur africaine de production des batteries et véhicules électriques. Le partenariat consiste entre autres à tirer profit d'un marché qui pèsera environ 46 milliards de dollars d'ici à 2050. Ce projet était au cœur d'une conférence, tenue le 26 février 2023 à Niamey au Niger, en prélude à la neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable (Fradd-9).

Lors du Forum des entreprises africaines (Africa Business Forum) qui s'est tenue à Kinshasa les 24 et 25 novembre 2021, un représentant de BloombergNEF a présenté une étude montrant que la République démocratique du Congo (RDC) pourrait exploiter ses réserves de cobalt pour devenir un producteur de matériaux précurseurs de cathodes de batteries qui serait compétitif du point de vue des coûts et des émissions de CO2. Cette étude révèle également que les coûts d'investissement en RDC étaient inférieurs à ceux de tous les autres principaux pays producteurs de batteries, en raison de leurs coûts relativement faibles de développement de projets, même en prenant en compte des coûts d'infrastructure, de main-d'œuvre et autres.

Cette opportunité pour la RDC repose sur le fait que le pays regorge à lui seul 70% des réserves mondiales de cobalt. Un minerai indispensable à la fabrication des batteries électriques. Pour saisir cette opportunité la RDC s'est alliée à la Zambie, qui cumule pour sa part, 10% des réserves mondiales de cobalt. Les deux pays ambitionnent de créer une chaîne de valeur africaine pour les minéraux servant à la fabrication de batteries.

Les deux États sont aidés en cela par des partenaires au développement tels que la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et la Commission économique africaine (CEA). Pour cet organisme des Nations unies, le projet devra bénéficier à tout le continent. « Les minéraux entrant dans la chaîne de valeur de la production des batteries et véhicules électriques sont présents dans tous les pays africains. Et pour passer à la production des véhicules électriques, nous avons besoin des pays africains qui ont déjà l'expertise en la matière, notamment l'Afrique du Sud, le Maroc, le Kenya, et Rwanda. », explique Antonio Pedro, le Secrétaire exécutif par intérim de la CEA.



L'étude de faisabilité du projet

La CEA, AfreximBank et un consortium de partenaires travaillent directement avec la République démocratique du Congo et la Zambie à la mise en place d'une chaîne de valeur des minéraux servant à la fabrication de batteries.

Une étude de faisabilité du projet de la création d'une chaîne de valeur régionale africaine pour les minéraux servant à la fabrication de batteries et véhicules électriques sera lancée dans les prochains jours par la CEA. Il s'agira entre autre d'estimer le coût du projet ainsi que l'origine des financements, de définir le cadre juridique et politique devant encadrer l'activité, et analyser les compétences africaines dans le domaine.

Cette étude de faisabilité s'ajoutera aux avancées déjà réalisées par la RDC et la Zambie, notamment la mise sur pied d'un cadre de coopération pour le développement des batteries électriques, la création d'un Centre d'excellence africain sur les batteries (CAEB), et la mise en place du Conseil des batteries RDC-Zambie.

Un marché d'environ 46 milliards de dollars

Les enjeux d'une chaîne de valeur africaine des minerais nécessaires à la fabrication des batteries électriques sont colossaux. Dans les 25 prochaines années, le marché des batteries électriques devra atteindre les 46 milliards de dollars. L'enjeu est aussi écologique, quand on sait que le cobalt entre aussi dans la fabrication des panneaux solaires et les parcs éoliens.

101

Ce qui constituerait du pain bénit, pour un continent comme l'Afrique, où près de 600 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité, selon la Banque Mondiale.

